

Université de Montréal

Une analyse typologique des régimes providentiels des pays avancés

par

Sébastien St-Arnaud

Département de Sociologie

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en **Sociologie**

Avril, 2001

© Sébastien St-Arnaud, 2001



HM
15
U54
2001
V.013

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

**Une analyse typologique des régimes
providentiels des pays avancés**

présenté par

Sébastien ST-ARNAUD

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Deena WHITE	présidente du jury
Paul BERNARD	directeur de recherche
Claire DURAND	membre du jury

Mémoire accepté le: 26 juin 2001

Sommaire

Plusieurs auteurs se sont intéressés à définir les différents régimes providentiels en Europe et en Amérique du Nord. Parmi les typologies que l'on peut repérer dans la littérature, Gøsta Esping-Andersen (qui a développé un modèle qui comprend les régimes social-démocrate, conservateur et libéral) et Stephan Leibfried (qui a ajouté au modèle d'Esping-Andersen le régime latin) ont sans doute élaboré les types les plus intéressants. Ces auteurs ont construit leurs typologies sur la base de considérations théoriques quant aux principales politiques publiques en matière de sécurité sociale ainsi que sur l'examen quantitatif de certains indicateurs sociaux. Notre projet de recherche était de voir s'il était possible de confirmer l'existence de ces régimes providentiels proposés dans la littérature scientifique en examinant quantitativement une multitude d'indicateurs sociaux. Plus précisément, l'objectif théorique de cette recherche était de démontrer qu'il existe des différences quant aux choix faits par les sociétés en matière de décisions politiques en regard de l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique.

Par l'entremise de la méthode d'analyse de classification hiérarchique, qui regroupe des cas ou des variables possédant des caractéristiques similaires, une première étude a été réalisée en utilisant tous les pays de l'OCDE comme échantillon de départ et une série de variables reliées à la modernité (éducation, santé, dépenses militaires, économie, condition de la femme, situation démographique et géographique, ordre social et culture). Suite au retrait de certains pays (pour lesquels les données n'étaient pas disponibles pour des analyses plus précises sur des programmes sociaux), des analyses ont été réalisées sur un modèle théorique (à trois axes) comprenant des variables se référant aux programmes gouvernementaux, aux situations sociales et à la participation politique, tels qu'ils apparaissent au milieu des années 90. L'analyse a permis de retrouver quatre types (libéral, conservateur, social-démocrate et latin) car presque tous les pays se sont regroupés comme le précisait la typologie d'Esping-Andersen et Leibfried. Ce modèle d'analyse, qui permet d'observer les régimes providentiels au moyen de séries de variables, a ensuite été appliqué à des données des années 80, afin de voir si on pouvait déceler une évolution des situations. Sur la base des résultats obtenus par les différents régimes providentiels sur chacune des variables, le Canada a pu être caractérisé comme un pays libéral sur les diverses variables économiques; mais, sur des questions d'ordre institutionnel, le Canada se détache un peu du

modèle libéral, ce qui peut s'expliquer en partie par sa subordination au parcours (« path dependency »).

Les conclusions les plus intéressantes de cette étude correspondent aux analyses portant sur chacun des axes théoriques du modèle qui ont permis de constater que la typologie pouvait être reproduite (avec quelques variantes) en analysant seulement les caractéristiques des programmes, ou les variables décrivant les situations sociales ou encore les variables portant sur les processus politiques. Ces résultats permettent de démontrer l'existence de liens étroits entre l'organisation des programmes sociaux dans les sociétés, les situations sociales qui sont en partie le résultat des politiques élaborées, et, enfin, les processus politiques qui amènent les gens à se mobiliser pour donner forme aux programmes sociaux. Ce modèle théorique ouvre la porte à des analyses plus locales comme des comparaisons inter-provinciales ou régionales, surtout dans un État fédéral comme le Canada, où les provinces ont la responsabilité principale des programmes sociaux.

Table des matières

Identification du jury	p. i
Sommaire	p. ii
Table des matières	p. iv
Liste des Tableaux	p. vi
Liste des Figures	p. vii
Remerciements	p. viii
Introduction	p. 1
Mondialisation, compétitivité et crise sociale	p. 1
De la subordination au parcours à la formation de types idéaux	p. 3
De Marshall à Esping-Andersen	p. 5
Problématique et considérations théoriques	p. 7
Le plan du mémoire	p. 8
Chapitre 1 - L'État-providence	p. 9
1.1 L'émergence de l'État-providence	p. 9
1.1.1 La « providence » avant 1880	p. 10
1.1.2 L'État-providence et la Révolution Française	p. 12
1.1.3 De Bismarck à la Deuxième Guerre Mondiale	p. 13
1.1.4 Wohlfahrstaat et Sozialstaat	p. 14
1.1.5 Les « Trente glorieuses »	p. 16
1.1.6 Welfare State vs Welfare Regime	p. 18
1.1.7 L'État-providence moderne et les régimes providentiels	p. 20
1.2 La crise de l'État-providence	p. 21
1.3 La nécessité de mesurer la tendance actuelle des régimes providentiels	p. 23
Chapitre 2 - Les caractéristiques des régimes providentiels	p. 25
2.1 Analyse macrosociologique et élaboration d'une typologie comme instrument d'analyse	p. 25
2.2 La typologie de Gøsta Esping-Andersen et celle de Stephen Leibfried	p. 27
2.2.1 Inspiration idéologique	p. 30
2.2.2 La décommodification de la force de travail	p. 32
2.2.3 La défamilialisation de la politique sociale	p. 33
2.2.4 Les quatre régimes providentiels	p. 34
2.2.4.1 Le régime social-démocrate	p. 34
2.2.4.2 Le régime libéral	p. 35
2.2.4.3 Le régime conservateur	p. 36
2.2.4.4 Le régime latin	p. 37
2.3 Les critiques sur la typologie d'Esping-Andersen	p. 38
2.3.1 La place des femmes	p. 38
2.3.2 La précision des types	p. 39
2.3.3 Les systèmes nationaux versus les spécificités locales	p. 41

Chapitre 3 – Les dynamiques et les transformations des régimes providentiels.....	p.43
3.1 L'ouverture de l'économie et la convergence des moyens de production des nations	p.44
3.2 Convergence ou divergence : l'impact de la subordination au parcours	p.45
3.3 La subordination au parcours; une forme de résistance à la convergence	p.46
3.4 L'histoire, la culture, la géographie, la démographie	p.48
3.5 L'espace public et les trois composantes des régimes providentiels	p.52
Chapitre 4 – Modèle d'analyse et méthodologie	p.55
4.1 Considérations théoriques sur la méthodologie	p.55
4.1.1 Le choix des cas	p.55
4.1.2 Le choix des variables	p.57
4.1.3 La méthode d'analyse de classification hiérarchique	p.60
4.2 D'autres travaux typologiques	p.66
Chapitre 5 – Quatre régimes providentiels qui s'avèrent stables	p.70
5.1 Les régimes providentiels au milieu des années 90 (1993-1997).....	p.70
5.1.1 D'abord, des regroupements selon le niveau de développement	p.70
5.1.2 La confirmation de la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried	p.72
5.1.3 Un test de fidélité.....	p.74
5.1.4 Les caractéristiques des régimes providentiels	p.76
5.1.5 La confirmation de la typologie pour chacun des trois axes théoriques .	p.78
5.1.5.1 L'analyse selon l'axe des programmes sociaux.....	p.79
5.1.5.2 L'analyse selon l'axe des situations sociales	p.80
5.1.5.3 L'analyse selon l'axe de la participation politique	p.81
5.2 Les régimes providentiels au milieu des années 80 (1986-1990).....	p.83
5.2.1 Une stabilité de la typologie dans le temps	p.84
5.2.2 Une analyse sur chacun des axes théoriques.....	p.85
5.2.2.1 L'analyse selon l'axe des programmes sociaux.....	p.85
5.2.2.2 L'analyse selon l'axe des situations sociales	p.86
5.2.2.3 L'analyse selon l'axe de la participation politique	p.88
5.3 Le Canada est un pays libéral, mais... ..	p.89
Conclusion	p.93
Bibliographie	p.98
Annexe 1 Comparaison des caractéristiques des programmes sociaux (1993-1997)	p.104
Annexe 2 Comparaison des variables décrivant les situations sociales (1993-1997).....	p.106
Annexe 3 Comparaison des variables décrivant les processus politiques (1993-1997)	p.107
Annexe 4 Sources des variables (1993-1997)	p.108
Annexe 5 Sources des variables (1986-1990)	p.111

Liste des Tableaux

Tableau I - Les trois fonctions de l'État-providence dans sa conception française.....	p.13
Tableau II - Les trois fonctions du Welfare State	p.19
Tableau III - La liste des caractéristiques des programmes sociaux.....	p.58
Tableau IV - La liste des variables décrivant les situations sociales et les processus politiques	p.59
Tableau V - Le positionnement du Canada par rapport aux quatre régimes providentiels	p. 90

Liste des Figures

Figure 1 – Les caractéristiques des régimes providentiels.....	p.29
Figure 2 – La dialectique démocratique et ses avatars.....	p.31
Figure 3 – Les dynamiques et les transformations des régimes providentiels	p.50
Figure 4 – La procédure de la classification hiérarchique.....	p.62
Figure 5 – Les étapes de construction d'un dendogramme	p.65
Figure 6 – L'analyse de classification hiérarchique utilisant des variables indiquant la modernité (1993-1998)	p.71
Figure 7 – L'analyse de classification hiérarchique sur l'ensemble des variables (1993-1998)	p.73
Figure 8 – L'analyse suite au retrait des variables non significatives selon le test b de Tukey (1993-1998)	p.75
Figure 9 – L'analyse de classification hiérarchique sur les caractéristiques des programmes sociaux (1993-1998)	p.79
Figure 10 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les situations sociales (1993-1998)	p.81
Figure 11 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les processus politiques (1993-1998)	p.82
Figure 12 – L'analyse de classification hiérarchique sur l'ensemble des variables (1986-1990)	p.84
Figure 13 – L'analyse de classification hiérarchique sur les caractéristiques des programmes sociaux (1986-1990)	p.86
Figure 14 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les situations sociales (1986-1990)	p.87
Figure 15 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les processus politiques (1986-1990)	p.88

Remerciements

J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont généreusement fait part de leur temps et de leurs conseils tout au long de la rédaction de ce mémoire. Je remercie mes parents (Nicole et Lionel), mon frère Éric, ma sœur Mélanie, et, mes oncles et tantes pour m'avoir soutenu durant ces deux années. J'aimerais particulièrement remercier mes deux directeurs de mémoire : Paul Bernard et Johanne Boisjoly. Ces derniers m'ont chaleureusement encouragé et guidé tout au long du processus menant à la réalisation de ce mémoire. Finalement, je remercie aussi Claire Durand, Lise Desjardins, Michel Bernier, Julie Rivard, Amélie P., Amélie D., Karine M., Fred, Karine S., Sébastien, Philippe, Claude, Guy, Martin S., Alek, Alice, l'appartement du Diable, le Café Chaos, Martin R., Anne-Marie et toutes les personnes du département de sociologie pour leurs encouragements.

Je dédie ce mémoire à tous ceux et celles qui n'ont pas les moyens financiers de poursuivre leurs études...

Introduction

« Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalité; l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la Nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du Corps, et des qualités de l'Esprit, ou de l'Âme; L'autre qu'on peut appeler inégalité morale, ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou du moins autorisée par le consentement des Hommes. Celle-ci consiste dans les différents Privilèges, dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou mêmes de s'en faire obéir. »

-- *Jean-Jacques Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1755), 1985.*

« Ours is an era of seeming welfare regression. Advanced welfare states appear to be rolling back erstwhile entitlements, and the gap between rich and poor nations appears to be widening. All this occurs against a backdrop of worsening (or at least seemingly chronic) social problems, such as mass unemployment, widening income gaps, rising child poverty, and an apparent proliferation of social marginalization in rich countries and rising famine in poor ones. »

-- *Gøsta Esping-Andersen, Social Indicators and Welfare Monitoring, 2000, p.12.*

Mondialisation, compétitivité, et crise sociale

Mondialisation, globalisation, économie internationale, compétitivité, voilà des expressions qui font partie du langage courant de notre époque dans les sociétés avancées. Bien que le phénomène de la mondialisation ait été présent il y a déjà plus de cinq siècles (avec la traite des épices, des fourrures et des esclaves, etc.), ce terme n'a jamais été aussi significatif que depuis quelques années avec le développement de la nouvelle économie (technologies informatiques) et la présence de plus en plus importante du Web dans la vie quotidienne des individus. Par de simples « clics », des millions de transactions s'effectuent tous les jours à une échelle internationale par l'entremise de l'Internet et, par surcroît, l'évolution et la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication n'ont jamais joué un rôle aussi crucial qu'aujourd'hui pour la croissance économique des différentes nations. Outre ce

nouvel engouement pour les nouvelles technologies, l'entrée en jeu des ex-pays communistes et de la Chine sur le marché global a considérablement augmenté le flux de transactions au cours de la dernière décennie (Thurow, 1997). La mondialisation et ses multiples facettes ont ainsi contribué au cours des dernières années à modifier la structure de l'économie et, dans la foulée, les modes de gestion gouvernementale.

Si les nouvelles technologies et l'ouverture du marché ont considérablement transformé l'économie d'un grand nombre de pays, qu'est-il advenu du tissu social? Comment les citoyens et les gouvernements des différentes sociétés se sont-ils ajustés à cette nouvelle économie? Le contexte de performance et d'efficacité économique, la mondialisation, l'économie globale et la globalisation sont souvent évoqués par les membres de gouvernements désirant légitimer leurs interventions dans le domaine des politiques sociales : réduction des dépenses dans les programmes sociaux pour effacer la dette publique accumulée, élimination des déficits budgétaires pour favoriser les investissements étrangers, et investissement dans de nouvelles technologies pour être compétitif dans une économie globale.

Ces tendances sont souvent décriées, par exemple au Québec et au Canada depuis quelques années. Durant cette période le système de santé, envié un peu partout dans le monde, a perdu de son efficacité (Maioni, 1996), le marché du travail déstabilisé a pour sa part de la difficulté à soutenir les aspirations d'une jeunesse qui est souvent surqualifiée (Deniger, 1996), et la polarisation des revenus d'emploi (du moins avant impôts et transferts) s'est accrue entre les plus riches et les plus démunis (O'Connor, 1997). Sur le plan international, comme le stipulait l'organisation syndicale TUAC (Trade Union Advisory Committee) en 1998 lors d'une communication portant sur les enjeux des systèmes de protection sociale et de sécurité sociale à l'ère de la mondialisation :

« [...] pour un grand nombre de familles actives, les dernières années du 20^{ième} siècle ont été dominées par une insécurité croissante, la rationalisation, la pression de la concurrence et la crainte du chômage. Les autres - les chômeurs de longue durée, les familles monoparentales et de nombreux jeunes ont été exclus du grand courant de la société et sont pris au piège d'une nouvelle forme de pauvreté et de dénuement. L'inégalité des revenus s'accroît dans les pays de l'OCDE. Il existe un réel danger de rupture de la cohésion sociale. Dans bien des cas, les systèmes de sécurité sociale ont atténué les effets les plus graves de la crise. Mais ces systèmes sont maintenant en butte à des attaques, notamment à cause des réductions de dépenses, de l'augmentation des coûts de santé, du chômage généralisé et, dans certains cas, d'une obsession des politiques pour la « solution du marché »¹.

De la subordination au parcours à la formation de types idéaux

Compte tenu de cette crise sociale, on peut se demander dans quelle mesure les pays avancés réussissent à amenuiser les inégalités sociales et les divers problèmes sociaux créés par ce nouveau contexte économique. L'interrogation portée sur les inégalités sociales n'est pas un exercice nouveau. Comme les deux citations présentées en exergue l'illustrent, cette question fait depuis longtemps partie du discours des savants et des philosophes. De Jean-Jacques Rousseau, avec son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), aux travaux innovateurs de Gøsta Esping-Andersen (1990 et 2000) portant sur l'élaboration « d'instruments permettant de mesurer le progrès ou le recul social dans les sociétés contemporaines »², la question des inégalités sociales a suscité la production d'innombrables travaux.

Un coup d'œil à la littérature permet d'émettre l'hypothèse préliminaire que les moyens privilégiés pour réduire la pauvreté divergent d'une société à l'autre suivant la subordination au parcours (« path dependency »). Cette expression désigne la construction historique des institutions politiques et sociales des différentes sociétés, mais aussi la prise en compte de certains autres aspects tels que la situation géopolitique des sociétés, leurs profils démographique et culturel, ainsi que l'importance accordée au marché. Suivant cette hypothèse, on peut

¹ TUAC (Trade Union Advisory Committee) (1998) *Déclaration du TUAC à la réunion du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales au niveau ministériel, sur la politique sociale*, p.1.

² ESPING-ANDERSEN, Gøsta (2000) *Social Indicators and Welfare Monitoring*, p.vi.

penser qu'il est possible de caractériser divers types de sociétés suivant l'inspiration idéologique de leurs programmes sociaux et de classer les pays en fonction de ces types. La formation de tels types facilite bien sûr les comparaisons internationales. Mais y parvenir, n'est pas une entreprise de tout repos car cela correspond à définir « [...] quels sont les caractères ou les éléments des sociétés qui sont assez dominants ou assez fondamentaux pour servir de principes à une classification et pour lui donner une valeur et une portée universelles? »³ La question que pose le sociologue Guy Rocher recoupe de nombreux débats en sociologie, en économie et en politique depuis plus d'un siècle. Bien que les travaux sur cette question se soient multipliés au cours des dernières décennies, les perspectives théoriques aussi bien que les méthodes utilisées n'ont pas conduit à un consensus sur une classification idéale.

Au cours de la dernière décennie, la littérature a proposé une série d'instruments permettant de caractériser l'évolution sociale des sociétés occidentales et de comparer les différents pays du monde sur la base de séries de descripteurs. Parmi les travaux les plus connus qui présentent des comparaisons internationales⁴, on peut noter l'indice de développement humain (IDH) de l'ONU, l'Indice de progrès social (ISP) de Richard Estes (1997) et l'Indice de qualité de vie (QOL) d'Ed Diener (1995). Ces instruments, communément appelés indices composites, portent tous des noms différents, puisque c'est ainsi qu'ils se distinguent les uns des autres et marquent la spécificité de leur apport. Toutefois, un examen approfondi des objectifs poursuivis au moyen de ces indices composites permet de constater un trait commun : règle générale, ces instruments ne parviennent pas à distinguer les pays avancés entre eux, mais seulement à les opposer aux pays en voie de développement. Par exemple, l'IDH fait l'examen de tous les pays du monde sur la base de trois dimensions fondamentales :

³ ROCHER, Guy., (1992) *Introduction à la sociologie générale*, p.185.

⁴ Andrew Sharpe présente quatre types d'indices composites (international, national, infra-national et les benchmarks (des ensembles d'indicateurs sociaux)) dans SHARPE, Andrew (1999) *A survey of indicators of economic and social Well-being*.

éducation, espérance de vie et niveau de vie minimal de la population. Les résultats issus d'un tel indice sont très discutables quand il s'agit de comparer les pays les plus avancés entre eux, car leur situation globale, sur la base de ces trois dimensions, est sensiblement la même.

L'intérêt scientifique d'une analyse comparative des pays avancés ne doit pas s'arrêter à un exercice de hiérarchisation suivant une échelle de modernisation, mais plutôt contribuer à comprendre les dynamiques entourant la configuration des choix politiques et fiscaux des sociétés en fonction de l'interdépendance entre les gains économiques (performance sur le marché) et les dépenses et investissements sociaux (sécurité sociale, santé, éducation, culture et travail). Une analyse comparative des pays avancés doit principalement porter sur les mécanismes qui permettent aux sociétés de se développer autant sur le plan social que sur le plan économique. Comme nous l'avons souligné précédemment, à une époque où les sociétés vivent quotidiennement le phénomène de la mondialisation, une telle orientation de recherche devient primordiale pour mieux comprendre et anticiper les effets de cette ouverture sur le monde. Malheureusement, la littérature offre très peu d'instruments quantitatifs permettant de mesurer les différents choix politiques des sociétés suivant cette logique d'ensemble.

De Marshall à Esping-Andersen

Un regard sur l'évolution de la littérature portant sur les politiques sociales et les comparaisons internationales des États-providence permet de constater que « paradoxalement, la crise de légitimité dont ont souffert les États-providence a conduit à susciter des recherches que les années de croissance continue n'avaient que peu encouragées »⁵. Dans un ouvrage intitulé *l'État-providence* (2000), François-Xavier Merrien mentionne que la naissance de la sociologie politique des

⁵ MERRIEN, François-Xavier., (2000) *L'État-providence*, p.29.

États-providence est un champ théorique qui peut être découpé en trois grandes phases. Dans les années 60 et 70, période marquée par l'émergence des États-providence dans le contexte de prospérité suivant la Deuxième Guerre Mondiale (« Trente glorieuses »), Marshall (1964), Tittmuss (1974) et Rimliger (1971) se sont principalement intéressés à comprendre le développement des États-providence au moyen de variables macrosociales. Pendant les années 80, dans un contexte de récessions qui fait suite aux deux chocs pétroliers de l'OPEP, avec Castles (1982), Flora (1984), Korpi (1983) et Skocpol (1985), « la recherche fait un pas décisif sur le plan qualitatif mais aussi quantitatif. Le thème essentiel est celui de la recherche des déterminants de la genèse des États-providence »⁶. C'est au cours de la dernière décennie, période marquée par une remise en question de l'État-providence, qu'il y a eu un essor important de travaux portant sur des comparaisons internationales des États-providence. L'ouvrage de référence est sans contredit *The three worlds of welfare capitalism* (1990) de Gøsta Esping-Andersen⁷. Délaissant la perspective « développementaliste des années 60-70 », Esping-Andersen fait une analyse typologique « en s'appuyant sur des différences remarquables pour ainsi regrouper des pays dans des catégories idéales typiques favorisant la compréhension ». Cette classification des pays en fonction des différents États-providence a donné à Esping-Andersen trois grands modèles; le régime conservateur (avec comme têtes d'affiche l'Allemagne et l'Autriche), le régime libéral (pays anglo-saxons) et le régime social-démocrate (principalement représenté par les pays scandinaves). Reprenant les grandes lignes du modèle d'Esping-Andersen, Stephan Leibfried (1993) a rajouté à cette typologie un quatrième type qu'il nomme « régime latin » (pays de l'Europe du Sud, comme l'Espagne et l'Italie). Ces quatre types ont largement donné forme à l'avancement des connaissances des études se rapportant à l'État-providence.

⁶ Ibidem.

⁷ Dans une optique semblable, on peut aussi noter les travaux de Ferrera, 1993; Leibfried, 1993; Gough, 1996; Goodin, 1999; et Castles 1999.

Problématique et considérations théoriques

La plupart des théoriciens s'entendent sur les principes de base de cette typologie (inspiration idéologique, point de focalisation des programmes, institution centrale); mais plusieurs questions restent en suspens, comme celle des spécificités locales (Martin, 1997) et comme le peu d'importance accordée au genre (Orloff, 1993; O'Connor, 1996; Sainsbury, 1994). Plusieurs chercheurs ont aussi remis en question cette typologie en signalant qu'il était possible de créer des types plus précis en fractionnant le modèle libéral⁸ (Castles et Mitchell, 1993; Gough, 1996), le modèle conservateur⁹ (Leibfried, 1993; Lessenich, 1995; Ferrera, 1996), ou, en spécifiant le modèle asiatique comme un nouveau type (Jones, 1993; Rose et Shiratori, 1986).

Compte tenu des divers débats relatifs à la classification des sociétés, la présente recherche vise à déterminer, sur de nouvelles bases empiriques, dans quelle mesure les pays avancés ont des régimes providentiels qui tendent à être semblables ou si ces pays peuvent être regroupés suivant la typologie élaborée par Gøsta Esping-Andersen et amélioré par Stephen Leibfried. Notons que les travaux de ces derniers sont construits sur la base de considérations théoriques sur les politiques sociales et suivant l'étude qualitative des principales politiques publiques en matière de sécurité sociale. Le présent travail a comme objectif de déterminer à l'aide d'un modèle quantitatif si un ensemble de pays situés à un niveau de développement similaire (ce qui permet des comparaisons avec des données semblables) peut être catégorisé selon la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried. Ce travail de classification utilisera un ensemble de variables reflétant les situations sociales, les programmes sociaux et la participation politique caractérisant les divers pays.

⁸ Ces auteurs considèrent que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, rattachés au modèle libéral par Esping-Andersen, peuvent être considérés comme formant un type bien spécifique.

⁹ Ces auteurs considèrent que les pays de l'Europe du Sud (Italie, Portugal, Espagne, Grèce) forment un type bien à part.

Comme nous l'avons mentionné au début de ce texte, on peut penser que la subordination au parcours (« path dependancy ») a un impact important sur les différents choix des sociétés, ce qui permet d'imaginer une diversité de modèles de société suivant différentes inspirations idéologiques.

Le plan du mémoire

Avant de tenter de démontrer quantitativement qu'il existe des différences quant aux choix faits par les sociétés en regard de l'interdépendance entre dépenses sociales et performance économique, nous présenterons une analyse socio-historique de la genèse du concept de l'État-providence et de l'émergence de ce dernier. Cela permettra ensuite de définir les caractéristiques des divers types de régimes providentiels, de même que leurs dynamiques et transformations. Suite à des considérations théoriques puis méthodologiques, nous verrons s'il est possible de confirmer l'existence de la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried quant aux régimes providentiels en examinant une multitude d'indicateurs sociaux au moyen d'analyses de classification hiérarchique. L'élaboration d'un tel modèle d'analyse ouvre la porte à des analyses comparatives permettant de situer le Canada dans les mondes du « capitalisme providentiel ». Situer notre société par rapport à d'autres sociétés de référence permet de voir ses possibles évolutions en tenant compte à la fois de son passé (« path dependancy ») et des contraintes créées par son environnement international. Nous terminerons sur des analyses chronologiques portant sur les années 80 et 90, afin de valider la typologie et d'observer les transformations de la situation, en particulier dans la perspective d'une convergence des régimes providentiels des sociétés avancés.

Chapitre 1 - L'État-providence

« Au cœur de la Révolution industrielle du 18^e siècle, on constate une amélioration presque miraculeuse des instruments de production, accompagnée d'une dislocation catastrophique de la vie du peuple. »
 -- Karl Polanyi, *La Grande transformation*, 1983

« Mieux vaut encore l'État-providence avec toutes ses faiblesses que le jugement du marché qui exclut inexorablement une part croissante de la population. »
 -- Alain Touraine, *Qu'est-ce que la Démocratie*, 1994

La littérature portant sur les politiques sociales propose plusieurs termes similaires pour désigner « les actions légitimes des États pour prévenir la misère, protéger des aléas de la vie de travail et fournir, hors marché, des biens publics à une partie importante de la population »¹⁰. Ces termes propres à différentes langues tels que « *Sozialstaat* » et « *Wohlfahrstaat* » en allemand, « *Welfare State* » et « *Welfare Regime* » en anglais, ou « *État-providence* » dans la langue de Molière, correspondent à des réalités bien ancrées dans un contexte socio-historique qui octroie à chacune de celles-ci un sens spécifique. Il peut alors devenir problématique de comparer les différents termes entre eux, compte tenu de leur divergence historique de sens, et une certaine confusion peut résulter de l'identification de l'État-providence au sens moderne à l'un de ces termes.

Pour bien comprendre ce que désigne l'État-providence moderne, nous allons aborder dans ce chapitre la genèse du concept de l'État-providence et l'émergence socio-historique de ce dernier.

1.1. L'émergence de l'État-providence

L'étude historique de l'État-providence permet de constater que l'État-providence et les politiques sociales se sont largement développés au même rythme que la démocratie et la citoyenneté moderne. D'après le sociologue

¹⁰ MERRIEN, François-Xavier., (2000) *L'État-providence*, p.7.

Thomas Humphrey Marshall (1950), le développement de la citoyenneté moderne est la résultante d'un processus démocratique qui s'est fait à l'échelle de trois siècles : au 18^e siècle, droits civiques-légaux (*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* en 1789) ; au 19^e siècle, droits politiques (suffrage universel) ; au 20^e siècle, consolidation des droits sociaux de citoyenneté¹¹. Comme nous allons le constater dans la section suivante, malgré la forme de providence que donnaient l'État-providence français et l'État social allemand du 19^e siècle, ces derniers étaient des États autoritaires où l'idéal démocratique était peu respecté. Il a fallu attendre la fin de la Deuxième Guerre Mondiale et la remise en question des États totalitaires pour voir apparaître la forme contemporaine d'État-providence avec la présence du citoyen possédant des droits civiques, légaux et politiques, mais aussi des droits sociaux.

Nous mettrons l'accent, dans cette brève description de l'origine de l'État-providence, sur les institutions et les acteurs. Cela reflète l'idée qu'il existe des différences quant aux choix faits par les sociétés pour articuler les décisions politiques en regard de l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique. Suivant cette idée, les acteurs et les institutions constituent le cœur de ce processus social et politique.

1.1.1. La « providence » avant 1880

Bien que les premiers systèmes de sécurité sociale remontent à la fin du 19^e siècle, sous Bismarck en Allemagne, la première forme de providence¹² de style étatique remonte aussi loin qu'en 1531 en Angleterre avec les « Poor Laws »¹³. La première « Poor Law » de 1531 donnait une sorte de licence aux infirmes qui leur permettait ainsi de quêter et de recevoir de la charité. L'objectif

¹¹ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1996) *After the Golden Age? Welfare State Dilemmas in a Global Economy*, p.1(Traduction libre)

¹² Il faut noter que les Églises et des organisations de charités jouaient déjà un rôle auprès des plus démunis et des mendiants bien avant cette époque.

¹³ WARREN, Michael, *posté à <http://www.chronology.ndo.co.uk/>*, (Traduction libre)

fondamental de cette loi était d'expulser des villages les indésirables tels que les vagabonds et les mendiants¹⁴. Ce n'est toutefois qu'en 1601, lorsque l'État prend conscience de son rôle dans le développement économique, qu'il entreprend de codifier la « Poor Law » de façon à pouvoir prélever une taxe auprès des citoyens nantis pour trouver des fonds et ainsi améliorer le sort des plus démunis de la société¹⁵. Ce rôle de gérer et de déterminer qui avait droit à cette aide revenait principalement aux communautés. Bien que l'on considère aujourd'hui la pauvreté chez les individus comme résultant d'un ensemble de causes externes et internes, à cette époque, les pauvres étaient considérés comme responsables de leur situation¹⁶. La « Poor Law » était positive par son action, mais renvoyait aussi à une représentation négative car les pauvres étaient considérés comme des indésirables¹⁷. Notons également que, l'Angleterre étant un très grand Empire à cette époque, la « Poor Law » s'est développée un peu partout dans ces colonies, dont les États-Unis.

La révolution industrielle qui apparaîtra au 18^e siècle en Angleterre et un peu plus tard dans les autres pays jouera un rôle déterminant dans les fondements de l'État-providence. Tout d'abord, la paupérisation des classes populaires, le travail des enfants et la dégradation brutale des conditions de travail amènent la création d'un mouvement syndical dont l'existence se manifeste dans la seconde moitié du 19^e siècle (Langlois et Villemure 1992). Le mouvement syndical aura une « impulsion décisive dans l'élaboration de toute une législation destinée à améliorer les conditions de vie et de travail : âge minimum, durée de travail, mais aussi système de protection et d'assistance sociale de plus en plus complets »¹⁸. Comme l'illustre la citation de Karl Polanyi mise en exergue de ce chapitre, l'amélioration presque miraculeuse des instruments de production, au cœur de la

¹⁴ Ibidem.

¹⁵ SOCIAL SECURITY ONLINE, posté à <http://www.ssa.gov/history/early.html>, (Traduction libre)

¹⁶ Ibidem.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ LANGLOIS, George et Gilles Villemure (1992) *Histoire de la civilisation Occidentale*, p.296-297.

Révolution industrielle du 18^e siècle, sera accompagnée d'une dislocation catastrophique de la vie du peuple.

1.1.2. L'État-providence et la Révolution Française

C'est en France, vers le milieu du 18^e siècle, qu'est utilisé pour la première fois le terme « État-providence ». À une époque où la Révolution Française et les régimes qui lui ont succédé ont enfanté un État dont le pouvoir arbitraire supprimait « tous les corps intermédiaires entre l'individu et l'État, supprimait les corporations, interdisait les syndicats, contrôlait les organisations de secours mutuels, l'État a été obligé de devenir la providence des malheureux »¹⁹. Les opposants à la Révolution et à la centralisation du pouvoir dénonçaient les exagérations socialistes du régime en place en signalant que « l'État-providence » prenait en quelque sorte la place de la « providence divine de l'Ancien Régime » en empêchant toutes libres associations. De ce point de vue, la notion de l'État-providence était, dans son sens originel, négative²⁰. L'examen de ce terme permet de constater que ce dernier a beaucoup évolué depuis ses premières utilisations. Il s'est considérablement transformé avec le temps pour prendre une tournure beaucoup plus positive dans le langage commun; tournure qui tend à redevenir négative avec les difficultés actuelles que vivent les divers États-providence dans le monde.

En son sens strict, « l'État-providence » renvoie à « la monopolisation par l'État des fonctions de solidarité sociale »²¹. Sur la base de cette définition, il n'existe pas de société dans le monde qui monopolise entièrement l'ensemble des fonctions de solidarité sociale. Cette notion s'est donc beaucoup relativisée avec le temps. La signification de ce terme dans la langue française renvoie aujourd'hui à :

¹⁹ MERRIEN, François-Xavier., (2000) *L'État-providence*, p.8.

²⁰ Pour plus de détails, voir Alain Cottereau, *Prévenir*, no 19, vol.2, 1989.

²¹ MERRIEN, François-Xavier., (2000) *L'État-providence*, p.5.

« [...] l'idée que dans une société atomisée où les corps intermédiaires, tels que la famille ou les corps professionnels, ne sont pas à même de remplir le rôle de solidarité, l'État est nécessairement appelé à intervenir »²².

Cette intervention se fait sous trois formes qui sont illustrées dans le tableau qui suit.

Tableau I Les trois fonctions de l'État-providence dans sa conception française

1	Une intervention réglementaire de l'État afin d'assurer une certaine sécurité économique aux citoyens par le biais de systèmes de sécurité sociale.
2	Une volonté de redistribution qui passe par des transferts monétaires verticaux ou horizontaux.
3	La volonté de l'État de fournir à la population une série de services et d'équipements collectifs à des coûts très inférieurs à ceux du marché.

(Informations tirées de MERRIEN, François-Xavier., (2000) *L'État-providence*, p.7)

1.1.3. De Bismarck à la Deuxième Guerre Mondiale

La seconde moitié du 19^e siècle marque le début d'un combat idéologique entre le libéralisme économique et le socialisme issu du mouvement syndical en émergence. Le libéralisme économique est représenté par des auteurs comme Adam Smith, David Ricardo, John Stuart Mill et Jean-Baptiste Say, qui vont développer des théories où

« [...] l'individu est l'acteur fondamental de la vie économique, [...] la loi souveraine du marché, celle de l'offre et de la demande, qui régit l'économie de la même façon que les lois physiques régissent l'univers naturel, [...] l'État ne doit pas s'ingérer dans ce mécanisme, [...] il doit se contenter d'interdire tout ce qui peut entraver la liberté individuelle et en premier lieu, toute forme d'association ouvrière ou professionnelle, syndicats ou corporations »²³.

Devant la réalisation graduelle que la « main invisible du marché » d'Adam Smith crée des inégalités et de nombreux problèmes sociaux, certains penseurs comme Karl Marx et Friedrich Engels vont s'interroger sur les inégalités de classes créées par le procès du travail. *Le manifeste du Parti communiste*, écrit par ces

²² ibidem, p.9.

²³ LANGLOIS, George et Gilles Villemure (1992) *Histoire de la civilisation Occidentale*, p.298.

derniers en 1848, trouvera un large écho auprès d'une masse de travailleurs exploités. Dans un contexte où émergent des pamphlétaires et des philanthropes qui critiquent les effets pervers du développement industriel, vont peu à peu se développer des syndicats et un mouvement socialiste qui revendique de meilleures conditions de travail et une intervention accrue de l'État pour réduire les inégalités.

L'Allemagne sera le premier pays à répondre aux revendications du mouvement socialiste. C'est sous l'égide du prince von Bismarck que émergera le premier système d'assurance sociale. Pour contrecarrer la puissance montante du mouvement socialiste, Bismarck croyait, que si minimes que soient alors les interventions de l'État, celui-ci renforçait en améliorant les conditions de vie des ouvriers, la puissance industrielle de l'État et maintenait la paix sociale du pays. Bismarck institue alors le premier système d'assurances sociales grâce à l'élaboration de lois fondamentales sur l'assurance maladie, les accidents du travail, l'invalidité et la vieillesse. Ces réformes vont s'étendre en Allemagne de 1883 à 1911, année où sera promulguée le Code des assurances sociales.

De nombreux pays suivent la démarche allemande et instaurent peu à peu des systèmes de protection sociale. Selon l'histoire des pays, les groupes d'intérêt en place, les objectifs que se donnent les politiciens et la nature des institutions présentes dans les sociétés, les politiques sociales s'élaborent différemment. Les principales questions qui divisent alors les experts portent sur les limites de la protection sociale, les catégories sociales qui doivent être couvertes, le montant des cotisations, les risques qui doivent être couverts et le mode de gestion du système (Merrien, 1999).

1.1.4. Wohlfaarstaat et Sozialstaat...

C'est donc vers la fin du 19^e siècle qu'est apparu le Wohlfaarstaat, l'équivalent allemand d'État-providence. Pour le prince Otto von Bismarck, « la conception idéale de l'État correspondait à une monarchie où les sujets devaient être soumis au monarque, une conception bien éloignée d'un État doté de citoyens

ayant des droits démocratiques »²⁴. Le sens Wohlfaarstaat correspondait à « un État bureaucratique social et paternaliste »²⁵. Un peu comme le système français à la même époque, l'État allemand autoritaire et anti-libéral de cette époque se faisait un devoir de contrôler toutes les organisations de secours mutuels.

Dans un contexte où l'industrialisation en forte croissance créait une armée de travailleurs exploités et qui vivaient dans des situations de grande pauvreté, les socialistes de l'époque prônaient que l'État avait un devoir social (« Sozialstaat ») et qu'il devait, dans un premier temps, mettre fin aux conflits entre le capital et le travail, et, dans un deuxième temps, intervenir de manière importante dans l'économie pour instaurer le bien-être du peuple dans son ensemble (Merrien 2000 ; 9-10).

La naissance de l'État social allemand sous l'égide de Bismarck correspondait à un profond désir du monarque de contrôler le sort des ouvriers devant les problèmes qu'occasionnait le développement industriel. Comme nous l'avons mentionné précédemment, Bismarck désirait, en améliorant les conditions de vie des ouvriers, si minimes que pouvaient être les interventions de l'État, renforcer la puissance industrielle de l'État, maintenir la paix sociale du pays et, plus important encore, contrecarrer la puissance montante du mouvement socialiste en intégrant le prolétariat dans l'Empire (Merrien 2000 ; 9).

La période suivant l'implantation du système de protection sociale sous Bismarck et jusqu'à qu'à la fin de la seconde Guerre Mondiale marque une étape importante dans le développement de l'État-providence :

« La rupture radicale qui se produit, avec une plus ou moins grande radicalité selon les pays, ne consiste pas seulement en ce que l'État va peu à peu – dans la plupart des pays industrialisés – supplanter les groupements privés dans la sphère de reproduction

²⁴ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, p. 34. (Traduction libre)

²⁵ MERRIEN, François-Xavier., (2000) *L'État-providence*, p.9.

sociale, mais surtout que cette intervention législative et réglementaire va peu à peu être reconnue comme appartenant au domaine légitime d'intervention de l'État »²⁶.

Cette rupture, jumelé à l'essor économique sans précédent qui suivra la Deuxième Guerre Mondiale, va transformer considérablement le visage de l'État-providence.

1.1.5. Les « Trente Glorieuses »

L'État-providence ne s'est réellement imposé dans la plupart des pays occidentaux que vers la fin des années 40. Sur le plan économique et social, l'industrialisation prend, à la fin de la guerre, beaucoup d'essor dans les sociétés occidentales avec l'abandon du mode de vie rural et l'expansion importante du travail industriel accompli par des cols bleus (Myles, 1998). Avec le modèle fordiste du recours à la chaîne de montage et de la segmentation chronométrée des tâches ouvrières, qui permet des gains de productivité élevés, le développement d'une production accrue et, dans la foulée, d'une consommation de masse, la plupart des pays occidentaux s'enrichissent et se développent à un rythme accéléré. Cette période est « marquée par la création d'une classe ouvrière à haut salaire (la fameuse classe moyenne de l'Amérique du Nord et le travailleur de l'abondance de l'Europe) »²⁷. Le modèle familial se base alors sur le père pourvoyeur (« male bread-winner ») et l'épouse s'occupe principalement du foyer ; ce modèle va jouer un rôle important dans le « boom » démographique qui va suivre.

Sur le plan politique, cette période est marquée par de grands bouleversements. En Angleterre, Lord William Henry Beveridge dépose durant la guerre un rapport qui va avoir un impact important dans toutes les sociétés occidentales. Il y déclare que le « Welfare State a tâche d'organiser le bien-être

²⁶ Ibidem, p.14.

²⁷ MYLES, John., (1998) *Les limites des prophéties, ou les raisons d'être de la modestie intellectuelle en sciences sociales*, p.2.

de la population par le développement d'un système de protection sociale unifiée qui doit libérer l'homme du besoin et permettre une égalisation des chances entre des individus aux capacités financières différentes. Le principe libéral, selon lequel protection sociale et efficience sont antinomiques, est rejeté au nom de la recherche d'une plus grande justice »²⁸. Cette déclaration représente plus que l'obtention d'un simple filet de sécurité pour les plus démunis, il s'agit dans les faits d'une extension des droits sociaux qui touche l'ensemble des individus.

Cette reformulation du contrat social s'est accomplie, notons-le, à un moment de la conjoncture où les individus avaient le plus besoin de sécurité. C'est pendant la période de guerre et suite aux années qui vont suivre que l'idée de la sécurité sociale a pu être rendue légitime par ses tenants. En effet, lorsqu'un pays vit une guerre, c'est comme si celui-ci revenait à l'établissement de son pacte social et « chaque citoyen sera d'autant plus disposé à se consacrer à l'effort de guerre qu'il sentira que son gouvernement met en place des plans pour un monde meilleur »²⁹. Le rôle que joue la guerre dans l'établissement de ce nouveau pacte social est plus que significatif (Skocpol; 1992).

Suivant l'exemple de l'Angleterre, le Canada propose, avec le rapport Marsh (1943), une nouvelle représentation des rapports sociaux et de la relation de l'individu à la société. Marsh propose d'instaurer des politiques sociales progressistes inspirées des idées de Keynes (accroissement des dépenses publiques, même au prix d'un déficit budgétaire, pour maintenir le dynamisme de la demande). L'objectif de Marsh est de se tourner maintenant vers le droit social et vers une régulation universaliste dans les domaines économique et social par l'entremise de la sphère publique. Ces idées s'appuient sur les valeurs de démocratie et d'égalité des chances. La société se porte maintenant responsable

²⁸ ENCYCLOPÉDIE ENCARTA 99, *État-providence*.

²⁹ ROSANVALLON, Pierre. (1981) *L'ébranlement intellectuel de l'État providence*, In *La crise de l'État providence*, p. 29.

des risques ne relevant pas de la volonté individuelle; c'est la notion de risque social qui apparaît alors (Beauchemin et al. 1995).

Jusque dans les années 70, les sociétés développent à divers degrés des systèmes publics importants qui touchent plusieurs domaines tels que l'éducation, la santé, l'aménagement (services, loisirs, ...), la culture, etc., au même rythme que croit la génération des « baby-boomers ». Ce développement économique et social va toutefois s'atténuer vers la fin des années 70.

1.1.6. Welfare State vs Welfare Regime

Bien que les notions Welfare State et Welfare Regime soient souvent considérées comme des synonymes, ces deux expressions ont des significations bien différentes.

Welfare State

Le terme Welfare State aurait été inventé en 1943 par William Temple, « par analogie et par opposition à la notion *Warfare State*, c'est-à-dire l'État entièrement organisé à des fins guerrières »³⁰. Les politiques sociales qui ont été instaurées dans la majorité des pays suite à l'expansion économique sans précédent qui a suivi la Seconde Guerre Mondiale ont conduit à des études portant sur les politiques sociales. Les chercheurs qui s'intéressaient alors aux effets des politiques sociales sur les populations définissaient ces nouveaux États comme étant des Welfare States. Ce terme s'inscrit dans le contexte du nouveau contrat social entre l'État et les citoyens. Comme le mentionne T.H. Marshall (1950), le Welfare State implique une reconnaissance des droits sociaux des citoyens et aussi l'implication de l'État dans la recherche de moyens pour mettre un terme aux divisions des classes sociales³¹. Le Welfare State est « l'État au sein duquel le

³⁰ MERRIEN, François-Xavier., (2000) *L'État-providence*, p.11.

³¹ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, p. 34. (Traduction libre)

pouvoir organisé est utilisé de manière délibérée afin de modifier le jeu des forces du marché dans trois directions »³² (illustrées dans le Tableau II ci-dessous) :

Tableau II Les trois fonctions du Welfare State

1	Garantir aux individus et aux familles un revenu minimal, quelle que soit la valeur de leur travail ou de leur patrimoine
2	Réduire l'insécurité en permettant aux individus et aux familles de faire face à certaines circonstances difficiles (par exemple la maladie, la vieillesse, le chômage)
3	Assurer que tous les citoyens, quelle que soit leur classe ou leur statut social, bénéficieront d'un certain nombre de services sociaux de qualité.

(Tiré de Asa Briggs, *The Welfare State in historical perspective*, Archives européennes de sociologie, II, 1961 (221-258), p.228.)

On voit apparaître un nouvel élément qui n'était pas présent dans les termes allemands et français, il s'agit du concept de citoyen, lié à la notion de démocratie. Le Welfare State s'occupe de chaque individu et sans aucune discrimination; il s'agit de l'État qui permet à chacun de vivre sa citoyenneté avec tous les droits sociaux qui lui reviennent.

Welfare Regime

La notion de Welfare Regime est apparue beaucoup plus tard dans les sciences politiques, soit dans les années 80. Les chercheurs qui s'intéressaient alors aux relations entre les ressources du privé et du public dans la construction du bien-être des gens ont reproché aux modèles existants de ne prendre en considération que les ressources distribuées par l'État³³. Ces recherches ont mis en relief deux sources additionnelles permettant d'améliorer le bien-être, dans le cadre d'une étroite collaboration avec l'État ou le Welfare State, soit le marché et la famille³⁴. Le Welfare Regime peut alors être défini comme une combinaison

³² BRIGGS, Asa (1961) *The Welfare State in historical perspective*, Archives européennes de sociologie, II, (221-258), p.228., cité dans MERRIEN, François-Xavier., (2000) *L'État-providence*, p.12.)

³³ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, p. 34. (Traduction libre)

³⁴ Dans un ouvrage récent, Esping-Andersen (1999a : 35) mentionne que des recherches sur les ressources provenant du tiers-secteurs permettraient sans doute de considérer ce dernier élément comme une quatrième source favorisant le bien-être des gens.

dans laquelle le marché, la famille et l'État produisent et allouent, de façon interdépendante, les ressources requises pour la production du bien-être des gens³⁵.

1.1.7. L'État-providence moderne et les régimes providentiels

Comme nous avons pu le constater, il existe des différences importantes et significatives entre les divers termes en usage. Ceux-ci s'inscrivent dans des perspectives historiques particulières de sorte que l'on ne peut pas substituer la notion État-providence au sens moderne à un de ces termes. Mais qu'est-ce alors qu'un État-providence moderne? Généralement, les chercheurs l'associent à la notion de Welfare State. « Un long processus de reconstruction du sens a conduit le public francophone – y compris les spécialistes – à assimiler les deux notions »³⁶. Le terme État-providence s'est donc vidé de son sens négatif originel pour prendre la connotation plus positive et plus « englobante » du Welfare State.

Il n'existe pas réellement de traduction satisfaisante en français pour l'équivalent de la notion anglaise Welfare Regime. La seule traduction existante du terme Welfare Regime est celle proposée par François-Xavier Merrien, soit le « régime d'État-providence ». Selon cet auteur, cette notion rend « compte des arrangements institutionnels relativement stables entre la sphère privée, le marché et l'État »³⁷. L'idée associée à l'utilisation de ce terme est qu'il comprend le sens attribué au Welfare State tout en combinant les trois sources d'allocations et de production du bien-être (l'État, la famille et le marché) propres à la notion de Welfare Regime. Bien que le sens attribué à cette expression par Merrien corresponde bien à l'objet qui va être analysé dans le cadre de ce mémoire, on ne peut pas considérer l'expression régime d'État-providence comme étant juste et

³⁵ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, p. 34-35. (Traduction libre)

³⁶ Préface à l'édition française d'ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999) *Les trois mondes de l'État providence; Essai sur le capitalisme moderne*, p.2.

³⁷ Ibidem, p.3.

satisfaisante. La notion État-providence porte trop à confusion à cause du terme État : on sait en effet que le Welfare Regime est un arrangement qui comprend la famille, le marché et l'État. Pour tenir compte du rôle de ces trois éléments dont la fonction est de *pourvoir* (même racine latine que du terme providence (*providere*)³⁸) aux besoins des individus, l'expression « régime providentiel » sera donc privilégiée dans ce mémoire.

Après avoir situé historiquement l'émergence de l'État-providence et expliqué les différents termes associés à celui-ci, nous allons maintenant décrire la crise de l'État-providence et développer sur la nécessité de mesurer la tendance actuelle des régimes providentiels.

1.2. La crise de l'État-providence

Au tournant des années 80, suite aux crises engendrées par la hausse des prix du pétrole par les pays de l'OPEP en 1974 et en 1979, le tissu social des sociétés commence à se détériorer. Malgré que les hausses du coût de l'énergie ne soient pas senties partout de la même façon (l'Angleterre est plus touchée, par exemple, que les États-Unis (pays producteur de pétrole)), plusieurs entreprises sont frappées par cette hausse du prix du combustible et la majorité des sociétés industrielles tombent en crise économique. On assiste à une montée fulgurante du chômage et le plein emploi n'apparaît plus comme un idéal réaliste. Les inégalités sociales se creusent de plus en plus entre les différentes couches des sociétés. De plus, « la vie familiale et les relations entre les sexes se transforment en raison du passage massif des femmes de l'économie ménagère à l'économie de service, et de la baisse du taux de fécondité et de la hausse des divorces »³⁹.

³⁸ ROBERT, P., (1995) *Petit Robert, Dictionnaire des noms communs*, p.1811.

³⁹ MYLES, John., (1998) *Les limites des prophéties, ou les raisons d'être de la modestie intellectuelle en sciences sociales*, p.2.

Ces problèmes sociaux jumelés à une croissance des coûts occasionnés par l'État-providence amènent une remise en question du rôle que doit remplir l'État dans le fonctionnement économique et social. L'égalité, la prospérité et le plein emploi ne sont plus en parfaite harmonie (Esping-Andersen, 1996). La protection sociale semble devenir un objectif secondaire par rapport à l'amélioration de la compétitivité que requiert le nouveau paysage de l'économie mondiale.

Ainsi, le développement de la mondialisation amène l'élaboration d'une série de lois internationales touchant les politiques monétaires, les échanges internationaux, la production, le développement des ressources, etc. Les politiciens doivent dorénavant ajuster leurs lois nationales en fonction de ces lois internationales, ce qui amène de nouveaux débats sur des enjeux de production⁴⁰. De plus, les années 90 voient apparaître un nouvel enjeu de taille, celui des rapports inter-générationnels. Cette friction entre les jeunes travailleurs et les « baby-boomers » (plus nombreux que les jeunes) se fait déjà sentir dans divers domaines tels que le marché du travail (pénurie d'emploi pour des jeunes surqualifiés (Deniger, 1996)) et la santé (les coûts vertigineux que seront associés aux futurs retraités risquent d'occasionner une charge économique trop importante pour les jeunes travailleurs).

Le nouveau contexte privilégie la réduction des dépenses sociales et la diminution de la dette contractée lors des années providentielles pour favoriser un renforcement des règles du marché (en espérant ainsi diminuer le chômage et revitaliser l'économie); il conduit ainsi à une érosion des programmes sociaux et des services développés lors de la période des trente glorieuses. Devant une telle crise, certains auteurs se questionnent sur les fondements de l'État-providence. Comme Pierre Rosanvallon (1981) le mentionne, on en est venu à ne plus savoir à

⁴⁰ Par exemple, il devient plus avantageux d'importer à un moindre coût certaines ressources d'un pays en voie de développement (travailleurs exploités, imposition moins lourde) que de l'acheter à un coût plus élevé dans son propre pays.

quoi doit finalement servir l'État-providence et ce en quoi il occupe un rôle essentiel dans le maintien du lien social. Le doute actuel à propos de l'État-providence pose à nouveau la question des rapports de la société à l'État. L'égalité, une valeur fondamentale de l'État providence, est-elle encore possible dans le contexte actuel?

Cette remise en question de l'État-providence ne fait toutefois pas l'unanimité chez les chercheurs. Bien que certains insistent sur les difficultés économiques dans lesquelles sont plongées les sociétés avancées et les États-providence, d'autres études tendent à démontrer que les sociétés où les interventions de l'État dans le domaine du social sont plus importantes (Goodin 1999) ne s'en tirent pas plus mal. Comme le suggère la citation de Touraine mise en exergue au début de ce chapitre, « mieux vaut encore l'État-providence avec toutes ses faiblesses que le jugement du marché qui exclut inexorablement une part croissante de la population ».

1.3. La nécessité de mesurer la tendance actuelle des régimes providentiels

Comme nous venons de le voir, l'État-providence a émergé dans un contexte où l'État dominait. Les différentes logiques internes de la bureaucratie jumelées aux logiques propres du marché et de la famille ont donné naissance à différents modèles d'État-providence dans les sociétés industrialisées. L'analyse de la genèse de la notion de l'État-providence et de son développement au cours des derniers siècles permet de constater l'importance sur le plan social de l'action de l'État dans la composition et le développement de la société civile, mais aussi dans la réduction des inégalités sociales. Le nouveau contexte économique dans lequel s'inscrivent les différentes sociétés capitalistes tend à remettre en question les fondements de l'État-providence et la recherche de l'égalité, ce qui conduit aussi à une remise en question des logiques d'action propres à la famille et au marché.

Tout cela nous conduit à une question fondamentale : les différentes logiques macro-économiques ont-elles un impact réel sur l'évolution et la possible convergence des nations vers un modèle similaire d'organisation politique et sociale? Répondre à cette question est primordial, car l'amenuisement des inégalités sociales passe par l'État-providence et, dans cette optique, il est nécessaire de comprendre les nouvelles logiques qui s'installent dans les sociétés et la direction vers lesquels tendent les divers États-providence. Il faut mesurer, sur de nouvelles bases empiriques, dans quelle mesure les pays avancés ont des régimes providentiels qui tendent à être semblables ou, s'il existe plutôt des différences, comment celles-ci se répercutent sur l'organisation du tissu social.

Avant de chercher à répondre à cette question, nous allons, dans le prochain chapitre, aborder plus en détails les différentes logiques organisationnelles des régimes providentiels.

Chapitre 2 – Les caractéristiques des régimes providentiels

« [...] en construisant un idéal-type, en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre, et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est une *utopie*. Le travail historique aura pour tâche de déterminer dans chaque cas particulier combien la réalité se rapproche ou s'écarte de ce tableau idéal [...]. Appliqué avec prudence, ce concept rend le service spécifique qu'on attend au profit de la recherche et de la clarté. »

-- Max Weber, *Essai sur la théorie de la science*, 1918, Plon, 1959, pp. 179-181.

2.1. Analyse macrosociologique et élaboration d'une typologie comme instrument d'analyse

Les sciences sociales ont été depuis longtemps le lieu de débats conceptuels. Nous n'avons qu'à penser aux travaux d'Auguste Comte, d'Émile Durkheim, de Max Weber ou bien, plus récemment, à ceux de Pierre Bourdieu ou de Raymond Boudon pour constater comment ces questions de concepts sont primordiales pour l'approche à adopter dans l'étude de la société.

Un débat important de la sociologie contemporaine porte sur le niveau d'analyse à emprunter pour étudier la société. Certains sociologues ou écoles de pensée orientent leurs analyses du social en portant une attention particulière « à l'interaction entre les individus et entre les petits groupes qui constituent la base de la société »⁴¹. Ce type d'analyse correspond à la microsociologie. D'autres théoriciens ou chercheurs, « rassemblent les observations portant sur des ensembles plus larges, comme la culture ou les classes sociales d'une région, d'une nation ou de plusieurs pays. Comme ces ensembles sont toujours en transformation, ce dernier palier concerne l'évolution des structures de la

⁴¹ CAMPEAU, Robert., et al., *Individu et Société. Introduction à la sociologie*, p.37.

société »⁴². Ce niveau d'analyse correspond à la macrosociologie. Analyser la société selon un niveau macro ou microsociologique est un enjeu important en ce qui a trait à la construction de la réalité qui est étudiée. C'est tout le modèle théorique de la démarche du scientifique qui devient imprégné du niveau d'analyse, et, de ce fait, c'est son rapport à la discipline qui est dicté par la façon dont il conçoit l'objet sous l'étude.

Dans la mesure où l'on désire faire un examen des mécanismes auxquels les différentes sociétés avancées recourent pour amenuiser les inégalités sociales et les problèmes sociaux, l'approche privilégiée doit être macrosociologique. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la littérature sur les régimes providentiels identifie le marché, la famille et l'État comme trois éléments qui produisent et allouent les ressources favorisant le bien-être des gens. Les combinaisons caractéristiques de chacun de ces arrangements répondent à des inspirations idéologiques qui sont reflétées dans l'organisation des programmes sociaux (principe organisateur) et dans la distribution de ceux-ci (point de focalisation des programmes).

Pour arriver à mieux discerner les différences entre les sociétés, l'élaboration d'une typologie est essentielle. Celle-ci permet d'idéaliser des types et de faire des analyses parcimonieuses en donnant une vue d'ensemble du phénomène étudié. La typologie comme outil d'analyse ne fait toutefois pas entièrement l'unanimité auprès des scientifiques. Pour certains, l'utilisation de modèles statiques comme la typologie simplifie a priori l'analyse, « réduit [...] le cadre d'analyse systémique [...] et sert de justification approximative à des descriptions juxtaposées et à des catégories de classement très artificielles »⁴³. Toutefois, comme le suggère la citation de Max Weber mise en exergue au début de ce chapitre, la construction d'idéaux-types permet de « former un tableau de pensée homogène ». Même si la constitution de ce tableau correspond à une

⁴² Ibidem.

⁴³ LAGROYE, Jacques., (1993) *Sociologie politique*, p.151.

utopie, celui-ci permet, lorsqu'il est appliqué avec prudence, de « rendre le service spécifique que l'on attend au profit de la recherche et de la clarté ». De plus, comme le souligne Gøsta Esping-Andersen (1999a), « la parcimonie analytique de la typologie permet de voir la forêt au lieu d'un ensemble d'arbres, de générer et de tester des hypothèses et, finalement, d'établir des relations entre des éléments constitutifs des types qui peuvent s'avérer alors des connexions logiques ou de causalités »⁴⁴.

Parmi les typologies qui font l'examen des mécanismes auxquels les différentes sociétés avancées recourent pour réduire les inégalités sociales et les problèmes sociaux, Gøsta Esping-Andersen et Stephan Leibfried ont sans doute élaboré les types les plus intéressants. Ces auteurs ont construit leurs typologies sur la base de considérations théoriques quant aux principales politiques publiques en matière de sécurité sociale ainsi que sur l'examen quantitatif de certains indicateurs sociaux. Nous allons aborder dans la prochaine section les différents éléments caractéristiques des régimes providentiels proposés par ces auteurs.

2.2. La typologie de Esping-Andersen et Stephen Leibfried

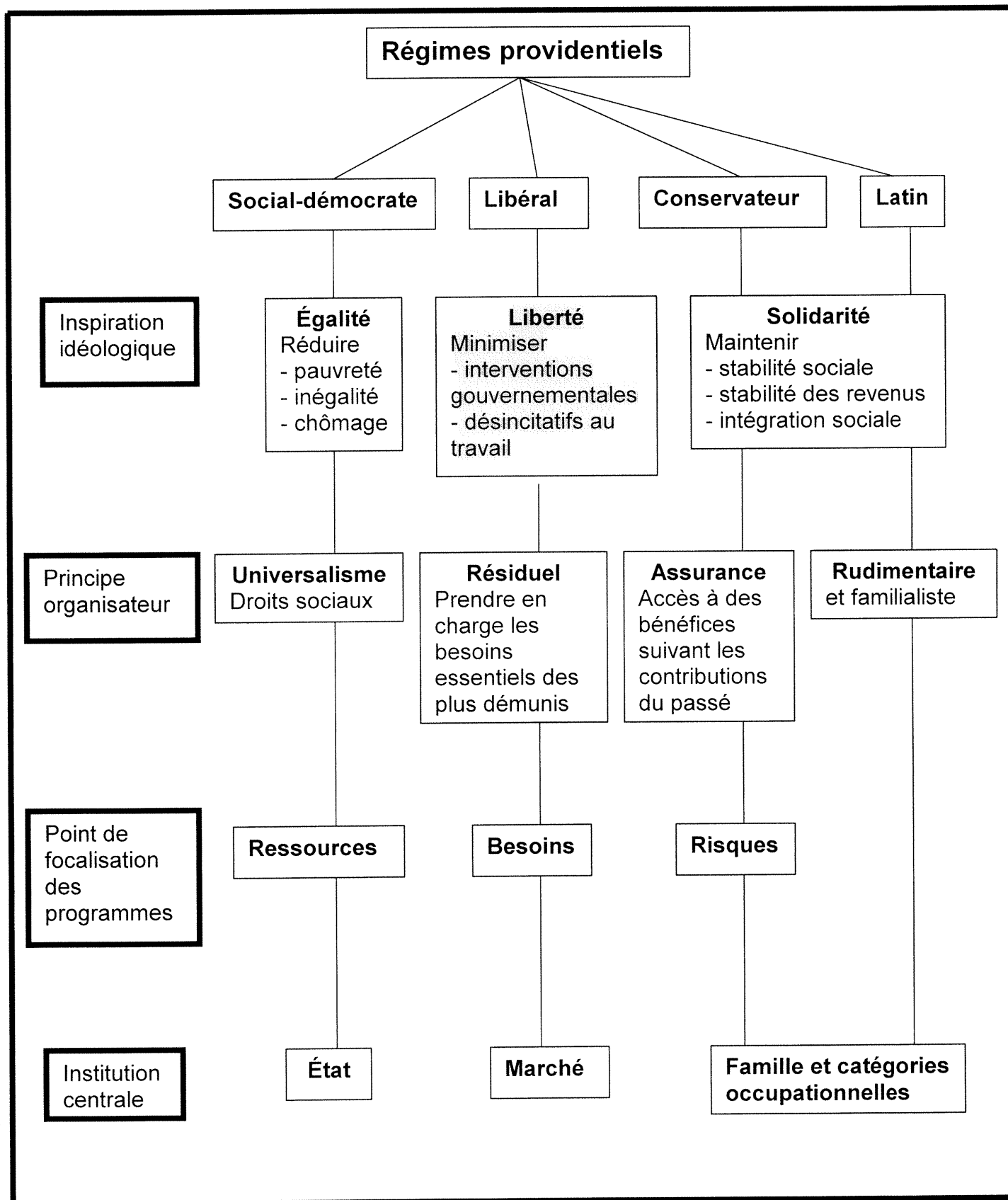
Si la convergence semble prévaloir au plan économique, comme en fait foi l'intégration des différentes nations dans un marché global, qu'en est-il de la gestion des sociétés? Bien que les recherches portant sur la convergence des modes de gestion du social en cette nouvelle ère économique en soient encore à leurs débuts, la littérature portant sur l'émergence des régimes providentiels pendant la période de l'après-guerre permet toutefois de constater qu'il existe divers modèles d'organisation de la gestion du social (Esping-Andersen, 1990; Ferrera, 1993; Leibfried, 1993; Gough, 1996; Goodin, 1999; et Castles, 1999). Les régimes providentiels qui ont émergé dans les pays développés durant la période

⁴⁴ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, p. 73. (Traduction libre)

des « Trente glorieuses » se sont donné des objectifs similaires (performance économique et protection contre les risques) tout en divergeant au niveau des moyens utilisés pour y parvenir. Les analyses qualitatives ont permis de distinguer les modèles social-démocrate, libéral, conservateur et latin comme quatre façons différentes de gérer les politiques sociales et économiques dans les sociétés occidentales (Esping-Andersen 1990, Leibfried 1993).

Avant de décrire plus en détail les quatre régimes providentiels suggérés par Esping-Andersen et Leibfried, nous allons aborder tour à tour les éléments de la première colonne présentés dans la Figure 1 (page suivante). Dans un premier temps, il sera question de l'inspiration idéologique (les trois composantes de la démocratie que sont la liberté, l'égalité et la solidarité) qui se trouve au centre de l'articulation entre le marché, l'État et la famille. Par la suite, nous analyserons les notions de décommodification du marché du travail et de défamilialisation de la politique sociale. Suivant une tendance plus accentuée vers l'égalité, la solidarité ou la liberté, nous allons voir que les rôles des institutions centrales au sein des régimes providentiels et l'élaboration des politiques sociales s'organisent différemment.

Figure 1 – Les Caractéristiques des régimes providentiels



2.2.1. L'Inspiration idéologique

Pour éviter l'anarchie à l'intérieur de ses frontières, une des principales réponses institutionnelles de l'État consistera en l'établissement de règles permettant le maintien de l'ordre social. Celui-ci ne correspond pas seulement à un consensus provenant de la sphère politique (ce qui pourrait conduire à une forme de totalitarisme), mais doit aussi favoriser la participation des citoyens dans son établissement. « Les régimes totalitaires, quand ils ne sombrent pas dans la guerre qu'ils ont déclenchée, sont étouffés par leur refus de reconnaître l'existence autonome de la société civile et de la société politique »⁴⁵. C'est à travers la démocratie que l'ordre social existe. Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, le nouveau contrat social sur lequel se sont fondés les régimes providentiels a comme objectif de fournir la protection contre l'insécurité sociale et la recherche d'une plus grande justice pour tous les citoyens. Les régimes providentiels qui ont émergé au cours des cinquante dernières années se sont donc donné comme fondements idéologiques les trois éléments sur lesquels repose la démocratie : la liberté, l'égalité et la solidarité.

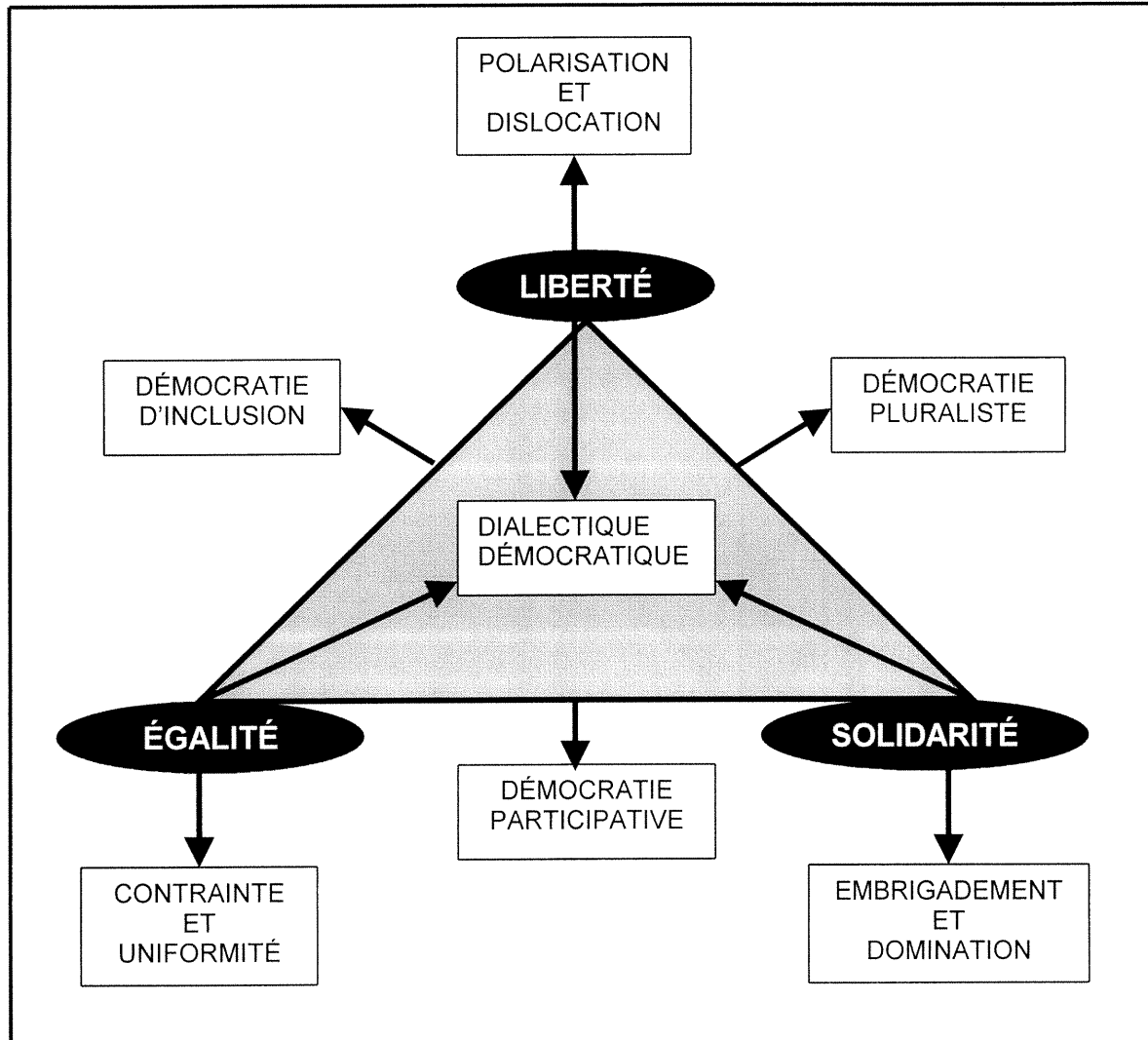
Il est important de noter que dans le cadre de cette recherche, les différents types propres à la typologie à l'étude ne présentent pas une pureté conceptuelle, au même titre que la bureaucratie ou l'*homo-oeconomicus* illustrés par Weber (1959). Des idéaux-types sont des « formes pures dont on ne rencontre jamais aucun exemplaire dans la réalité, mais [qui] permettent de cerner les tendances propres à cette catégorie d'acteurs ou d'organisations sociales »⁴⁶. Présenter un régime providentiel comme ayant des tendances plus accentuées vers l'égalité, la solidarité ou la liberté correspond à affirmer que les divers arrangements institutionnels entre l'État, la famille et le marché se présentent dans un espace déterminé par la combinaison des trois composantes de la démocratie mais avec un accent plus important sur l'une d'entre elles. Comme le suggère d'ailleurs la

⁴⁵ TOURAINE, Alain., (1994) *Qu'est-ce que la démocratie ?*, p.168.

⁴⁶ DELAS, Jean-Pierre et Bruno Milly (1997) *Histoire des pensées sociologiques*, p.125.

Figure 2 proposée par Bernard (1999) (ci-dessous), une société qui ne retient qu'un seul des trois principes de la démocratie, est une société où règne l'abus et où la démocratie est de fait niée.

Figure 2 – *La dialectique démocratique et ses avatars*



(Tiré de BERNARD, Paul., (1999) *La cohésion sociale : Critique dialectique d'un quasi-concept*, p.5)

Paul Bernard, dans un texte qui offre une critique dialectique du concept de la cohésion sociale (1999), suggère des avaries unipolaires ou bipolaires qui caractérisent les avatars de la dialectique démocratique quand elle se casse. Pour

ce qui est de la liberté, lorsque cette dernière se réalise seule, et surtout dans l'espace économique, « elle pousse les inégalités vers une forte polarisation et elle provoque une dislocation des consensus sociaux les plus fondamentaux »⁴⁷. Lorsque c'est l'égalité qui est le principe idéologique dominant, l'État peut prendre la figure d'une technocratie qui contraint les acteurs dans leur liberté économique et oblige ces derniers à subir « le traitement bureaucratique uniforme des situations ». Finalement, on peut arriver à ce qu'une société centrée sur la solidarité « embrigade au mépris de la liberté et qu'elle impose la domination de ceux qui se définissent comme interprètes autorisés sur ceux dont la seule contribution doit être de se plier aux mots d'ordre »⁴⁸.

La compréhension des avaries unipolaires présentées ci-dessus nous conduit à fonder l'analyse sur des types de sociétés qui ne reflètent pas une pureté conceptuelle au niveau des trois principes démocratiques, mais plutôt à les combiner car les cas utilisés dans notre analyse finale sont des sociétés démocratiques.

2.2.2. La décommodification de la force du travail

Cet accent sur les composantes de la démocratie se justifie en partie par l'importance accordée à la décommodification de la force de travail. Par le terme de la décommodification ou de la démarchandisation de la force de travail, on désigne ici « la marge de liberté relative que détiennent les acteurs sociaux, selon les systèmes, par rapport à la nécessité de vendre leur force de travail sur le marché de la production capitaliste pour atteindre des conditions de vie acceptables »⁴⁹. Le travail contribue certes au bien-être des gens, mais il conduit également au développement des inégalités sociales. Les individus qui ne

⁴⁷ BERNARD, Paul., (1999) *La cohésion sociale : Critique dialectique d'un quasi-concept*, p.7.

⁴⁸ Ibidem, p.8.

⁴⁹ MARTIN, Claude., (1997) *La comparaison des systèmes de protection sociale en Europe. De la classification à l'analyse des trajectoires d'État providence*, p.146.

peuvent s'en remettre qu'à leur force de travail pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne se retrouvent dans une position qui les désavantage par rapport aux propriétaires des moyens de production.

Pour amenuiser les inégalités sociales occasionnées par le marché, « les droits de démarchandisation sont développés différemment dans les États-providence contemporains »⁵⁰. Ces droits se reflètent dans les politiques sociales qui permettent aux « citoyens d'opter librement pour le non-travail lorsqu'ils considèrent cette solution comme nécessaire, sans perte potentielle d'emploi, de revenu ou de bien-être général »⁵¹. « Le processus de décommodification peut prendre aussi la forme de prestations de services étatiques concernant l'éducation, la santé, la sécurité du revenu, etc. »⁵². Selon les valeurs idéologiques (liberté, égalité, solidarité) qui animent les régimes providentiels, le degré de décommodification divergera.

2.2.3. La défamilialisation de la politique sociale

Orloff (1993), dans une étude critique portant sur la typologie d'Esping-Andersen, suggère qu'il importe d'évaluer la famille qui est, tout comme le marché du travail, un lieu clé d'échange qui contribue au bien-être des individus. Cette source d'échange correspond principalement au travail domestique, qui est un facteur important favorisant la reproduction sociale. Ce travail, généralement non-rémunéré, est accompli la plupart du temps par les femmes. Il existe des différences importantes entre les régimes providentiels quant au degré de défamilialisation de la politique sociale. « Défamilialiser » la politique sociale signifie un engagement à collectiviser le poids et les responsabilités de la charge familiale, ce qui est manifestement une condition préalable pour les femmes qui

⁵⁰ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999b) *Les trois mondes de l'État providence; Essai sur le capitalisme moderne*, p.36.

⁵¹ Ibidem., p.37.

⁵² GOODIN, Robert E. et ., (1999) *The real worlds of welfare capitalism*, Cambridge University Press, p.49. (Traduction libre)

cherchent à harmoniser travail et maternité »⁵³. Un haut niveau de défamilialisation de la politique sociale signifie que l'État procède à divers investissements pour convertir le travail gratuit en services marchands (ce qui permet, en un sens, une plus grande égalité au niveau du genre). Une société familialiste (niveau de défamilialisation faible ou inexistant) admettra « que la famille est le centre normal des responsabilités en ce qui concerne les besoins sociaux de ses membres »⁵⁴, ce qui correspondra à une prédilection pour le modèle traditionnel renvoyant à l'homme gagne-pain (« *male-bread-winner* ») principal, voir exclusif.

2.2.4. Les quatre régimes providentiels

En nous référant à la Figure 1, nous allons maintenant décrire les régimes providentiels sur la base des distinctions concernant les inspirations idéologiques qui sont reflétées dans l'organisation des programmes sociaux (principe organisateur) et dans la distribution de ces derniers (point de focalisation des programmes). Les trois premiers modèles correspondent aux types proposés par Gøsta Esping-Andersen tandis que le dernier régime est celui qui a été suggéré par Stephen Leibfried.

2.2.4.1. Le régime social-démocrate

Dans la logique du régime providentiel social-démocrate, les inégalités produites par le développement économique doivent être réduites par des dépenses sociales. Selon cette perspective, le développement social peut contribuer au développement économique (par exemple, investir en éducation pour former travailleurs et gestionnaires, ce qui va favoriser la croissance économique). Pour réduire l'exclusion sociale et les risques associés au marché, des

⁵³ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999b) *Les trois mondes de l'État providence; Essai sur le capitalisme moderne*, p.277-278.

⁵⁴ Ibidem., p.278.

programmes sociaux sont organisés avec comme principe d'être universels. L'inspiration idéologique des pays scandinaves, principaux pays associés à ce modèle, est donc la recherche de l'égalité au nom des droits sociaux associés au titre de citoyen.

Pour atteindre cet objectif, le régime providentiel social-démocrate mise sur l'État et sur ses interventions dans l'allocation des ressources permettant aux individus d'atteindre le bien-être. L'importance accordée aux ressources s'exprime par les efforts déployés dans la mise en place de programmes sociaux permettant de minimiser la dépendance par rapport au marché (processus de démarchandisation de la force du travail) »⁵⁵. Au plan de la défamilialisation de la politique sociale, leur « engagement envers l'égalité des sexes et leur provision massive de services de soins aux enfants et aux personnes âgées, avec des congés parentaux généreux et des allocations familiales »⁵⁶ caractérisent le régime providentiel social-démocrate comme étant plutôt défamilialisant.

Tout en reconnaissant l'importance du rôle de la famille et du marché, les particularités décrites ci-dessus nous permettent de caractériser les arrangements institutionnels sociaux-démocrates comme ceux d'un régime où l'État constitue une importante source productrice de bien-être.

2.2.4.2. Le régime libéral

Le modèle libéral est pour sa part axé sur la performance économique et sur l'efficacité. Les pays anglo-saxons forment le contingent principal de ce deuxième regroupement. Ils misent sur l'économie pour répondre aux besoins de tous et chacun et évitent le plus possible les dépenses dans les programmes sociaux, dépenses qui risquent de réduire la performance économique (par exemple, en

⁵⁵ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, p. 78-79. (Traduction libre)

⁵⁶ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999b) *Les trois mondes de l'État providence; Essai sur le capitalisme moderne*, p.278.

créant une désincitation au travail). L'État, par des politiques ciblées d'assistance (politiques résiduelles), ne fournit qu'un minimum aux plus démunis après un examen des moyens qui sont à leur disposition (Titmuss, 1987 :262). Cette utilisation « de l'enquête sur les besoins et les faibles indemnités contribuent à diminuer l'effet de démarchandisation »⁵⁷ de la force du travail. Finalement, la famille doit s'en remettre largement au marché pour subvenir à ses besoins.

La liberté, comme fondement idéologique du régime, se précise dans la promotion de la souveraineté du marché. Théoriquement, tous les individus ont la possibilité de satisfaire leur bien-être par l'entremise du marché. En pratique, « la promotion de la solution de marché peut résulter en une condamnation des droits du citoyen »⁵⁸ lorsque ce dernier ne peut satisfaire ses besoins par le marché et ne peut se classer au niveau des tests sur les besoins.

2.2.4.3. Le régime conservateur

Le troisième modèle, le régime providentiel conservateur, correspond aux pays continentaux européens. C'est un modèle où le marché du travail est perçu comme étant créateur de risques pour le travailleur. Pour pallier à ces risques, l'assurance sociale permet l'obtention de certains bénéfices. Ce système d'assurance concerne souvent seulement ceux qui se retrouvent sur le marché du travail et leurs familles. La redistribution est fonction des charges sociales payées. Ainsi donc, « dans un système d'assurances sociales fondées sur le travail, l'exclusion du marché du travail se retrouve redoublée par une exclusion du système de protection sociale »⁵⁹. Le processus de démarchandisation de la force de travail n'est alors possible que pour ceux qui vivent dans l'entourage de quelqu'un qui possède un emploi. Dans cette optique, la famille devient un acteur

⁵⁷ Ibidem., p.36.

⁵⁸ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, p. 74-75. (Traduction libre)

⁵⁹ PALIER, Bruno et Giuliano Bonoli., (1999) *Phénomène de Path Dependence et réformes des systèmes de protection sociale*, p.406.

important pour pourvoir au bien-être de ses membres en difficulté (dernier recours pour les exclus du marché du travail). Les politiques sociales de l'État seront d'autant familialistes qu'elles miseront aussi sur l'importance de maintenir le modèle du gagne-pain masculin.

L'inspiration idéologique prédominante sur laquelle se fonde ce régime est donc la solidarité. Cette solidarité est toutefois une solidarité de classe (les bénéficiaires sont associés au niveau de revenu). Le système d'assurance fondé sur le travail permet la stabilité sociale à l'intérieur des catégories professionnelles (ce qui reflète une stratification de la société civile et la reproduction des classes sociales), la stabilité des revenus pour ceux qui ont un emploi et l'intégration sociale par le développement des solidarités d'entraide.

2.2.4.4. Le régime latin

Le dernier modèle, regroupant les pays latins, a été proposé par Stephen Leibfried (1993). Celui-ci considère que les pays situés au sud de l'Europe partagent un arrangement institutionnel qui leur est propre. Ces pays sont caractérisés par des politiques sociales assez rudimentaires, un dispositif résiduel de politiques, une forte tradition chrétienne qui influence certains choix politiques et entraîne une difficulté à s'adapter à la mondialisation. Tout comme dans le modèle conservateur, le régime latin est très familialiste : c'est la famille qui devient l'appui fondamental lorsque les gens sont en difficulté. Ce modèle est quelque peu contesté dans la littérature car il possède plusieurs éléments qui permettraient de le classer comme étant conservateur (ce que Esping-Andersen avait d'ailleurs fait dans son livre *The Three Worlds of Welfare Capitalism* (1990)).

2.3. Les critiques sur la typologie d'Esping-Andersen

La typologie élaborée par Esping-Andersen et améliorée quelques années plus tard par Leibfried constitue un apport théorique important à la compréhension des divers régimes providentiels. Bien que la plupart des théoriciens s'entendent

sur les principes de base de cette typologie (inspiration idéologique, point de focalisation des programmes, institution centrale), certaines critiques ont été soulevés sur le peu d'importance accordée au genre, sur la parcimonie des types et, finalement, sur le fait que les spécificités locales ne sont pas prises en considération.

2.3.1. La place des femmes

L'image du travailleur-citoyen subordonné au marché du travail a été reprise récemment par les critiques féministes (Orloff, 1993; O'Connor, 1996; Sainsbury, 1994; Jenson, 1997) pour être projetée sur le rapport qu'entretient la femme avec sa famille. Le rapport de la femme envers l'homme dans le cadre du ménage est la plupart du temps inégalitaire. Le problème fondamental repose sur la contribution féminine gratuite au travail ménager et au *caring* (Levasseur, 1997) qui est de loin supérieur à celui fait par les hommes. Lorsque cette contribution est monnayée, les analyses permettent de constater que les femmes occupent toujours une large part de la main-d'œuvre se concentrant dans ce domaine de reproduction sociale (*caring* et entretien ménager) (Lefaucheur, 1992), un domaine où les salaires sont peu élevés (Clement et Myles, 1994). Les critiques féministes soulignent donc que la typologie d'Esping-Andersen ne prend pas assez en considération les différences existantes entre les régimes providentiels quant à la place qu'occupe les femmes dans leurs rapports avec le marché, l'État et avec le travail domestique.

Dans le même ordre d'idées, Jane Lewis (1992) s'est aussi questionnée sur le rapport de la femme à l'État en mentionnant que « les femmes disparaissent de l'analyse d'Esping-Andersen, dès lors qu'elles ne sont pas inscrites sur le marché

du travail, ou encore que les notions de « dépendance » et de « décommodification » sont « générées [...] »⁶⁰.

Dans l'épilogue de la traduction française (1999b) de son livre *The three worlds of welfare capitalism*, Esping-Andersen répond aux critiques féministes en soulignant qu'il existe bel et bien une lacune⁶¹ dans ses analyses quant à la famille en tant que producteur de ressources. Toutefois, il mentionne que sur le plan des critiques portant sur la division sexuelle du travail, les féministes commettent une erreur car « elles redéfinissent une nouvelle variable dépendante qui ne correspond pas à ces analyses qui portent plus précisément sur le régime providentiel en soi »⁶². Ainsi, l'objectif de sa typologie est d'évaluer les différents régimes providentiels et non les inégalités se rapportant à la division sexuelle du travail.

2.3.2. La précision des types

Un des débats les plus importants autour des travaux d'Esping-Andersen porte sur la classification des pays. Plusieurs auteurs ont remis en question cette typologie en signalant qu'il était possible de créer des types plus précis en fractionnant le modèle libéral⁶³ (Castles et Mitchell, 1993; Gough, 1996), le modèle conservateur⁶⁴ (Leibfried, 1993; Lessenich, 1995; Ferrera, 1996) ou, en spécifiant le modèle asiatique comme un nouveau type (Jones, 1993; Rose et Shiratori, 1986).

⁶⁰ MARTIN, Claude., (1997) *La comparaison des systèmes de protection sociale en Europe. De la classification à l'analyse des trajectoires d'État providence*, p.148.

⁶¹ Il reprend plus en détail la notion de défamilialisation dans son livre *Social foundations of postindustrial economies* (1999a) et l'applique à chacun des régimes providentiels (ce que nous avons abordé dans la section précédente).

⁶² ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, p. 74. (Traduction libre)

⁶³ Ces auteurs considèrent que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, appartenant au modèle libéral, selon Esping-Andersen, forment un type bien spécifique.

⁶⁴ Ces auteurs considèrent que les pays latins de l'Europe du Sud (Italie, Portugal, Espagne, Grèce) forment un type bien à part.

Pour répondre à ce problème de classification il faut, a priori, évaluer les éléments qui doivent être sujets à l'analyse. Mettre l'accent sur certains éléments au détriment d'autres amène forcément des divergences sur le plan de la classification. Lorsqu'on porte attention aux diverses critiques portant sur la précision des types, on constate qu'à l'occasion l'objet étudié diverge de celui qu'Esping-Andersen s'est assigné dans ses analyses. Tel est le cas, par exemple, pour Ian Gough (à paraître) où ce dernier évalue les dimensions de l'assistance sociale se rapportant à la couverture, à la structure des programmes et à la générosité des redistributions offertes par ces programmes. Sa typologie lui permet de scinder le régime libéral en quatre modèles et de distinguer ainsi sept types.

Dans d'autres cas, le problème de précision se rapporte tout simplement à une différence de jugement. On peut noter ainsi les travaux de Castles et Mitchell (1993) où ces derniers séparent l'Australie et la Nouvelle-Zélande des pays libéraux pour leur attribuer un type particulier. Bien que le marché y joue un rôle important dans l'allocation des ressources pour le bien-être, ils considèrent que ces deux pays ont un modèle où les interventions de l'État sont plus importantes que dans les autres pays de types libéraux. Esping-Andersen suggère que les années 60 et 70 donnent raison à ces auteurs mais, avec le temps, ce nouveau type tend à se fondre dans le type libéral (Esping-Andersen, 1999a : 90).

D'autres chercheurs (Jones, 1993; Rose et Shiratori, 1986) se sont intéressés aux pays asiatiques (Taiwan, Japon et la Corée). Bien que l'État contribue moins au bien-être des citoyens (comme dans le cas des régimes conservateur et latin) dans ces pays, la famille et le marché occupent une place prédominante dans l'allocation de ressources. Esping-Andersen, dans une analyse portant spécifiquement sur le Japon (1999a : 92), mentionne que l'importance attribuée à la famille et au marché fait en sorte que ce pays peut être considéré comme un type particulier. Toutefois, comme il le suggère pour ce qui est du régime latin, sa typologie vise avant tout l'élaboration de types à partir des

caractéristiques englobant l'État, la famille et le marché. Le fait de centrer l'analyse sur un aspect (famille) ou sur un autre (marché) altère la qualité de l'analyse et détourne de son objectif théorique (Esping-Andersen, 1999a : 92).

Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs auteurs (Leibfried, 1993; Lessenich, 1995; Ferrera, 1996), soulignent que les pays de l'Europe du Sud peuvent former un type unique. Esping-Andersen (1999a) considère que ce modèle méditerranéen possède des caractéristiques beaucoup trop similaires au modèle conservateur pour s'en distinguer. Mais il admet que les politiques des pays de l'Europe du Sud ont des caractéristiques qui sont beaucoup moins marquées que celles du modèle conservateur. Il convient donc de pousser plus loin les recherches sur ce quatrième type.

Comme le suggère Esping-Andersen, « assumer la validité des trois nouveaux types⁶⁵ porterait la typologie à six types pour un total de 18 à 20 pays à l'étude. Dans un tel cas, il y aurait un sacrifice au niveau de la parcimonie analytique pour retourner à des comparaisons individuelles »⁶⁶.

2.3.3. Les systèmes nationaux versus les spécificités locales

Bien qu'Esping-Andersen stipule que « [son] objectif n'était pas [...] de développer une typologie, mais plutôt d'expliquer pourquoi les États-providence ont évolué de manière différente (Première partie) et si de telles variations faisaient une différence »⁶⁷, certains auteurs ont constaté que le fait de définir des types amenait inévitablement à l'opposition des « systèmes nationaux de protection collective » (Martin, 1997). Un tel exercice porte l'analyse à négliger les différences qui peuvent exister à l'intérieur même des diverses localités des pays à l'étude. L'Italie (Bagnasco, 1990 ; Barbagli, 1995) et la France (Le Bras et Todd

⁶⁵ (Australie et la Nouvelle-Zélande, le modèle asiatique et le régime latin)

⁶⁶ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999) *Social foundations of postindustrial economies*, p. 88. (Traduction libre)

⁶⁷ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999b) *Les trois mondes de l'État providence; Essai sur le capitalisme moderne*, p.277.

1981; Todd, 1990) ont déjà été l'objet d'études démontrant des variantes infranationales importantes (Martin 1997). L'Allemagne pourrait être un autre cas où les disparités locales sont importantes. Dans ce pays, la famille occupe une place dominante dans l'allocation des ressources pour le bien-être des gens. Lorsqu'elle ne parvient pas à jouer son rôle de pourvoyeur, c'est au groupe professionnel de prendre la relève, et, lorsque ce dernier échoue à son tour, c'est à la communauté locale, ensuite le *landt* et en dernier ressort, l'État fédéral sur lequel les gens peuvent compter. Ainsi donc, cette diversité d'acteurs permet d'imaginer des disparités importantes entre chacune des régions.

Une typologie doit faire preuve de « parcimonie analytique » (Esping-Andersen, 1999 ; 73). Tout comme en ce qui concerne la précision des types, l'ajout des caractéristiques portant sur les régions des pays renvoie en fin de compte à un autre type de recherche. Travailler sur les disparités locales correspond à une approche plus précise, spécifique et nécessaire pour comprendre les régimes providentiels. Toutefois, une analyse qui prendrait en considération toutes les communautés locales de tous les pays qui sont sujets à la typologie perdrait beaucoup en netteté, bloquant ainsi toute perspective de « tableau de pensée homogène » comme le suggère Weber (voir citation en exergue).

Nous allons aborder dans le prochain chapitre les dynamiques et les transformations entourant les choix de sociétés dans les régimes providentiels.

Chapitre 3 - Les dynamiques et les transformations des régimes providentiels

« À la question initiale, "Qu'est-ce qui change?", il faut donc répondre avec prudence, en identifiant les changements en cours, qui sont loin d'être insignifiants, et en y voyant plutôt une érosion des programmes en place qu'une rupture radicale et déjà accomplie ».
-- *Alain Noël, Vers un nouvel État providence? Enjeux démocratiques, 1996, p.11.*

Suite à l'examen des études qualitatives portant sur les politiques sociales dans le chapitre précédent, nous avons déjà pu constater l'identification par plusieurs auteurs de quatre régimes providentiels ayant des caractéristiques bien spécifiques. Ces régimes correspondent à divers modèles d'articulation des décisions politiques en regard de l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique. La perspective théorique « néo-institutionnelle » suggère que ces choix sont « déterminés » en partie par les choix antérieurs (subordination au parcours). Dans le cadre du présent chapitre, il sera question des dynamiques et des transformations qui entourent les régimes providentiels. Nous aborderons les trois composantes de tels régimes : la participation politique, les situations sociales et les programmes gouvernementaux qui sont en lien avec l'espace public dans lequel se déroulent les transformations des régimes. L'interaction de ces trois composantes et le rôle qu'occupe la subordination au parcours dans la détermination des décisions politiques permettent de distinguer des modèles d'organisation qui différencient les régimes providentiels. Pour arriver à nos fins, nous allons d'abord examiner différents éléments du contexte socio-économique actuel qui influencent les régimes providentiels, par la suite, nous aborderons l'interaction des trois composantes à la base des dynamiques qui entourent les régimes providentiels et l'impact de la subordination au parcours sur ces trois composantes.

3.1. Ouverture de l'économie et convergence des moyens de production des nations

Le phénomène de la mondialisation consiste en une convergence des marchés vers une économie intégrante et plus globale. Cette convergence s'inscrit dans un processus de développement où l'on peut voir, selon Keith Banting (1995), un regroupement en trois grandes régions, soit la Communauté européenne, l'Amérique du Nord et la région du Pacifique et de l'Asie. Pour expliquer le développement de ces trois grands blocs, Banting (1995 :3) mentionnait au milieu des années 90, qu'il y avait plus d'échanges qui se faisaient à l'intérieur de ces trois régions économiques qu'à l'extérieur, sur une échelle planétaire, à cause de la proximité des nations et de la similarité des systèmes sociaux en place dans ces blocs (les coûts associés aux transports et à la diffusion de l'information étant moindres).

Nous pouvons d'ores et déjà penser qu'avec le développement des nouvelles technologies de diffusion de l'information et de la communication, avec l'ouverture de nouveaux marchés qui contiennent des bassins importants de consommateurs potentiels (Chine, pays de l'ex-U.R.S.S.), et la propagation de forums économiques qui permettent la réalisation d'accords internationaux (Seattle, Davos, Québec, etc.), les échanges externes vont également s'accroître entre les trois grands blocs. « Cette ouverture du marché mondial force d'ailleurs les nations qui veulent demeurer performantes économiquement à restreindre les mesures protectionnistes qui, jadis, soutenaient leurs arrangements providentiels »⁶⁸. Nous pouvons donner l'exemple de la Suède et de l'Australie qui ont dû réduire leurs dépenses de programmes sociaux au cours des années 80 pour demeurer performantes économiquement sur le marché (Esping-Andersen, 1996; 5). Cette restriction, jumelée au contexte économique décrit ci-dessus, crée de nouvelles dynamiques entre les États et les entreprises.

⁶⁸ ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1996) *After the Golden Age? Welfare State Dilemmas in a Global Economy*, p.4 (Traduction libre)

Par ailleurs, on constate de plus en plus une différenciation au niveau de l'organisation des moyens de production dans les différentes sociétés capitalistes. Certains auteurs, dont David Soskice (1999), se sont intéressés à quatre questions fondamentales concernant l'organisation des régimes de production des pays avancés: les relations industrielles, la formation de la main d'œuvre, le financement des entreprises et la régulation des relations entre les entreprises en ce qui concerne la propriété intellectuelle (Soskice 1999 : p.101). Les résultats de ces analyses ont amené Soskice à proposer deux types de régime de production. Il y a d'abord le régime de production libéral (région nord-américaine principalement) qui semble supérieur au plan de l'innovation de procédés de production (ce qui serait dû en partie à la plus grande compétition existant sur le marché). Le deuxième régime correspond au régime coordonné (pays européens et modèle asiatique). Ce dernier produit des biens qui sont plus diversifiés et de meilleure qualité (présence de formes de coopération plus solides entre les branches de production et coût relié à la compétition beaucoup moindre).

3.2. Convergence ou divergence : l'impact de la subordination au parcours

L'existence de ces deux régimes de production dans une économie globale suggère deux hypothèses. Dans un premier temps, sur le plan économique, les travaux de Soskice semblent confirmer une certaine forme de convergence au niveau des moyens de production adoptés dans les différentes sociétés (présence de deux modes de production dominants seulement pour un ensemble considérable de pays). Toutefois, le fait que ces moyens de production semblent être organisés différemment dans les deux blocs de pays laisse présupposer que les sociétés présentent des éléments qui favorisent la divergence dans la constitution de ces régimes, ce qui nous amène à la deuxième hypothèse. Rappelons que le régime de production coordonné correspond aux pays associés aux régimes providentiels conservateur, social-démocrate et latin issus de la typologie de Gøsta Esping-Andersen et Stephan Leibfried. Le régime de

production libéral (région nord-américaine) est pour sa part associé aux pays de modèle providentiel libéral. Cette constatation semble indiquer que les modifications qu'occasionne la mondialisation dans les régimes providentiels sont canalisées différemment suivant les politiques établies antérieurement. Bien que la mondialisation pousse les gouvernements à faire certains compromis (coupures) sur le plan des programmes sociaux pour demeurer performants économiquement, les régimes providentiels semblent suivre une voie qui s'inscrit dans une logique organisationnelle qui atténue l'impact de la mondialisation sur ces derniers, car les dynamiques entourant les institutions politiques semblent déterminer même les régimes de production économique. Cette logique organisationnelle s'inscrit dans un contexte de subordination au parcours (*path dependence*).

La subordination au parcours ne joue pas seulement un rôle crucial dans le contexte économique, mais influence aussi grandement les autres pans de la société tels que la culture, la politique, les rapports sociaux entre les acteurs... Suite à ces considérations générales sur la notion de la subordination au parcours, nous allons examiner plus en détails les caractéristiques qui lui sont propres.

3.3. La subordination au parcours; une forme de résistance à la convergence

Un des grands débats de la sociologie politique actuelle concerne la possible convergence des nations vers un seul et unique modèle de gestion économique et sociale. D'un côté, il y a ceux qui suggèrent que les différentes « voies soient appelées à converger vers un même équilibre, car certains choix se révèlent supérieurs à d'autres (c'est-à-dire plus efficaces que d'autres) »⁶⁹. Ces choix « supérieurs » se présentent alors comme nécessaires pour demeurer performants sur le plan économique, l'économie étant le moteur des sociétés. Ce courant de pensée est prôné par les économistes néoclassiques. De l'autre côté,

⁶⁹ MYLES, John., (1998) *Les limites des prophéties, ou les raisons d'être de la modestie intellectuelle en sciences sociales*, p.7.

pour les théoriciens du « nouvel institutionnalisme, le choix des stratégies et des solutions dans le présent est lié au passé par la « rétroaction », « l'apprentissage social » et les « effets d'enclenchements » des choix institutionnels passés »⁷⁰. Pour ces derniers, la notion de subordination au parcours (*Path dependence*) est un concept fondamental car il suggère que « les décisions prises au début d'une politique sont toujours limitées et s'inscrivent dans des logiques établies »⁷¹. Dans cette optique, les voies choisies sont tributaires des choix du passé.

La notion de subordination au parcours implique, lorsqu'elle est appliquée dans le cadre des analyses de politique sociales⁷², l'idée qu'elle est un processus social qui s'inscrit dans une dynamique qui privilégie un « rendement croissant »⁷³ (*increasing returns*). Ce rendement croissant correspond à l'effort et aux coûts associés à l'élaboration d'une politique quelconque. « Une fois établies, les conceptions politiques de base sont généralement tenaces et favorisent la continuité contre les changements »⁷⁴. Comme le suggère la citation d'Alain Noël mise en exergue au début de ce chapitre, une analyse des changements en politique doit plus s'orienter vers l'analyse de l'érosion des programmes en place que vers une rupture radicale de ces programmes. Ainsi donc, la transformation majeure d'une politique implique des coûts (conversion des institutions, transformation des mentalités, changement de l'ordre établi, etc.) que les partis politiques ne peuvent pas généralement soutenir à cause du laps de temps associé aux mandats politiques trop courts. Pierson (1997) mentionne quatre raisons pour lequel les rendements croissants et la subordination au parcours se retrouvent au cœur des choix politiques :

⁷⁰ Ibidem, p.6.

⁷¹ PALIER, Bruno et Giuliano Bonoli., (1999) *Phénomène de Path Dependence et réformes des systèmes de protection sociale*, p.399.

⁷² Il est à noter que cette notion vient à l'origine du domaine de l'économie (Palier et Bonoli, 1999; 400).

⁷³ PIERSON, Paul., (2000) *Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics*, p.1 (Traduction libre)

⁷⁴ PALIER, Bruno et Giuliano Bonoli., (1999) *Phénomène de Path Dependence et réformes des systèmes de protection sociale*, p.402.

« [...] (1) la prédominance des horizons à court terme chez les acteurs politiques, en raison de la fréquence des élections ; (2) les possibilités limitées de reconnaître ou de mesurer l'« efficacité » d'un projet (les acteurs politiques doivent viser à atteindre simultanément tout un éventail d'objectifs dont les résultats, contrairement aux projets, sont difficiles à mesurer) ; (3) le caractère intrinsèquement intangible des institutions politiques (les institutions politiques sont souvent intentionnellement conçues pour limiter les choix des générations futures, comme les constitutions par exemple) ; enfin (4), les problèmes communs à toute action collective dans le monde politique (la nécessité de mobiliser et de coordonner les efforts d'un grand nombre d'acteurs et d'organisations autonomes pour obtenir des résultats). Remodeler l'État-providence, par exemple, est en soi un exercice plus complexe et plus difficile que le lancement d'un nouveau produit sur le marché »⁷⁵.

Les éléments mentionnés ci-dessus conduisent à l'idée que les moyens utilisés par les pays pour amenuiser les inégalités sociales divergent d'une société à l'autre suivant l'ancrage historique des institutions en place dans ces sociétés. À cette idée d'ancrage historique des institutions, on peut alors greffer les notions de culture, de démographie et de géographie.

3.4. Histoire, culture, démographie, géographie

Comme nous venons de voir, la subordination au parcours est la résultante d'une construction historique des institutions politiques et sociales en place dans les sociétés. Dans le contexte des régimes providentiels, ces institutions s'insèrent dans des configurations qui articulent les rôles de la famille, du marché et de l'État. Ces institutions s'organisent ainsi en fonction du maintien de certaines règles (dispositif légal), de l'allocation de ressources, et, du respect des intérêts des acteurs impliqués dans les processus politiques. L'ensemble de ces éléments reflète une culture politique qui permet, mutatis mutandis, la persistance des acquis historiques et la formation de réponses aux problèmes en fonction de cette culture.

⁷⁵ MYLES, John., (1998) *Les limites des prophéties, ou les raisons d'être de la modestie intellectuelle en sciences sociales*, p.8.

La démographie joue aussi un rôle important dans le cadre de la subordination au parcours. Si on regarde par exemple les débats actuels à propos du financement des systèmes de retraite et de santé dans les pays occidentaux, il existe actuellement de grandes tensions entre le « Grey Power » et les jeunes. Les jeunes ne veulent surtout pas se retrouver dans le futur avec la charge de s'occuper financièrement des personnes âgées⁷⁶. Le « Grey Power » veut pour sa part ne pas perdre les acquis issus de la période des « Trente Glorieuses ». Bien que cette question ne soit toujours pas réglée, certains travaux (Pierson 1994) soulignent que les tentatives faites dans le passé pour transformer les systèmes de retraites aux États-Unis et en Grande-Bretagne ont été repoussées par le poids électoral des personnes âgées. Dans le même ordre d'idée, les clivages ethniques peuvent aussi jouer un rôle important dans le contexte de la subordination au parcours.

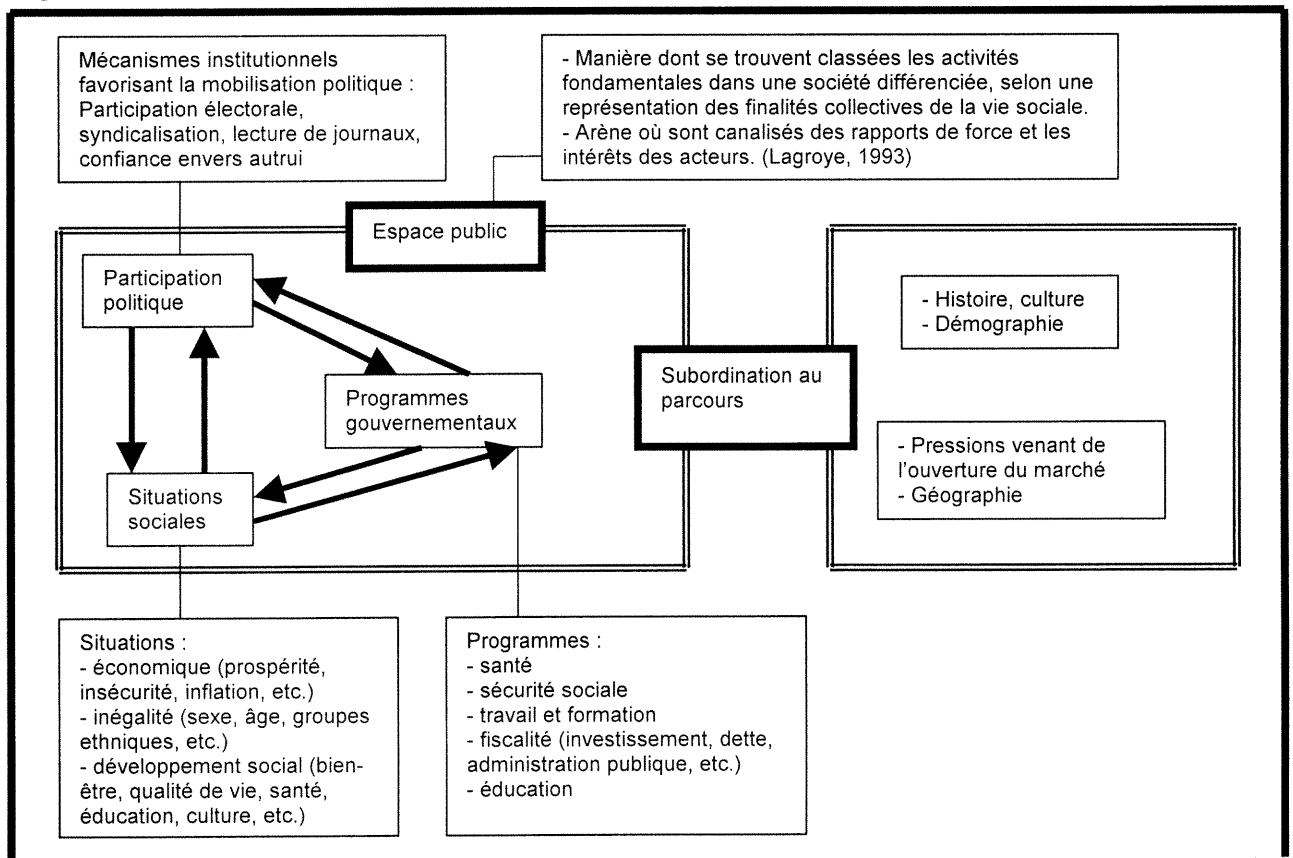
Finalement, la situation géographique des pays influence fortement l'organisation des institutions et le développement des politiques. Si on reprend les travaux de Banting (1995) et de Soskice (1999) mentionnés précédemment, ces derniers suggéraient l'existence de blocs économiques dans lesquels certaines nations transigeaient plus entre eux (Banting) ou adoptaient le même style de régime de production (Soskice). Si on examine un exemple concret tel que celui du Canada, on peut donc présupposer à partir des travaux de Soskice et de Banting que le Canada est en quelque sorte « contraint » d'adopter certaines caractéristiques propres à son principal partenaire commercial, soit les États-Unis, dû à sa proximité géographique (proximité qui prend de l'importance avec la présence d'un bassin de population qui est près de dix fois supérieur à celui du Canada). D'ailleurs, Don Black et John Myles (1985), dans une analyse des structures de classes au Canada, aux États-Unis et en Suède, concluaient qu'en ce qui concerne la gestion de l'emploi, le Canada avait beaucoup plus de

⁷⁶ Cette prise en charge serait très coûteuse car la proportion des personnes âgées est très importante et l'allongement de la durée de vie occasionne des coûts toujours croissants.

similarités avec le modèle américain dans le secteur manufacturier que dans les autres secteurs économiques. Cette similarité s'expliquait en partie par le fait que la gestion du système manufacturier était soumise aux forces du marché, et donc à la forte présence américaine (premier partenaire économique du Canada).

Comme nous venons de le voir, les différentes caractéristiques qui concernent la subordination au parcours permettent de penser que les décisions politiques sont tributaires des choix du passé et par ce fait-même, elles donnent forme aux rapports sociaux en fonction de la culture politique établie. Dans cette perspective, on peut émettre l'hypothèse qu'il existe, dans les différentes sociétés, une certaine cohérence entre les orientations des politiques sociales et les situations sociales que ces politiques reflètent et corrigent à la fois. De plus, ces politiques sont à leur tour issues de différents types et niveaux de participation politique. Les trois composantes sont donc liées entre elles par une causalité mutuelle qui donne forme à la subordination au parcours. La Figure 3 de la page suivante illustre ces interactions, que nous aborderons maintenant.

Figure 3 – *Les dynamiques et les transformations des régimes providentiels*



3.5. L'espace public et les trois composantes des régimes providentiels

Bien que la subordination au parcours soit un élément clé dans l'analyse des dynamiques et des transformations des régimes providentiels, une analyse portant sur ces transformations serait incomplète si on ne tient pas compte des dynamiques de l'espace public. « Parler d'espace public, ou de sphère publique, c'est d'abord considérer la manière dont se trouvent classées les activités fondamentales dans une société différenciée, selon une représentation des finalités collectives de la vie sociale »⁷⁷. Dans le cadre de la mise en place d'un processus qui tend vers la transformation d'une politique sociale, l'espace public devient « l'arène où sont canalisés des rapports de force et les intérêts des acteurs en place »⁷⁸. Une transformation quelconque d'une politique demande un nouvel agencement des formes d'interaction entre les composantes de la classe dirigeante (politique et financière) et la classe qui est dirigée (plus particulièrement celle qui est touchée par les lois en débat). Ces formes d'interaction sont les résultantes des rapports entre les situations sociales, les programmes gouvernementaux et la participation politique des citoyens.

Le lien que l'on peut établir entre ces trois axes découle du principe qu'il existe des ensembles de situations sociales (développement de l'éducation, niveau de santé, etc.) dans chaque société qui résultent dans une mesure significative des différentes logiques retenues par les pays pour gérer ces situations sociales. Compte tenu du poids de l'histoire de ces pays, l'État organise des programmes sociaux par une ponction fiscale (impôts, cotisations à la sécurité sociale...) et par des investissements de tout genre (sécurité sociale, éducation, santé) pour aider les gens à faire face aux risques sociaux (chômage, inflation). Ces politiques et les dynamiques entourant le marché économique (dans une perspective nationale comme internationale) engendrent des situations sociales auxquelles les individus et la collectivité sont confrontés. Pour parer les effets pervers du marché

⁷⁷ LAGROYE, Jacques., (1993) *Sociologie Politique*, p.111

⁷⁸ Ibidem.

économique, les citoyens font des revendications auprès des institutions publiques pour que des arrangements sociaux et économiques soient élaborés. Rappelons que les institutions politiques (la constitution, le parlement et la chambre des représentants, etc.) sont la résultante d'un ensemble de lois et de procédures qui réglemente démocratiquement la prise de décisions touchant les droits des citoyens. Cette réglementation permet de réduire l'arbitraire et l'imposition des intérêts personnels (Weber, 1971).

Les situations sociales sont à la fois les causes et les conséquences des programmes élaborés par l'État. D'une part, les situations sociales amènent les individus à se mobiliser (actions syndicales, vote, lecture de journaux) et à faire valoir leur compétence de citoyen dans le but d'amener des changements des politiques pour améliorer leur condition sociale : d'autre part, les changements apportés par l'État aux programmes sociaux créent de nouvelles situations sociales auxquelles les gens sont appelés à se mobiliser pour améliorer leur bien-être.

Un tel processus de mobilisation ne peut se réaliser qu'à partir d'un système démocratique fondé sur le principe de la responsabilité verticale (Schumpeter, 1952). Les citoyens élisent des pairs qui vont mettre de l'avant des programmes sociaux et économiques qui illustrent leurs besoins. Ces besoins ne sont pas stables et varient dans le temps selon les nécessités de l'électorat. Pour pouvoir conserver le pouvoir, les représentants des institutions politiques doivent répondre aux besoins de la société civile sous peine d'être exclus du processus politique au moment des élections. Par exemple, Anthony Giddens (1998 ; 20) mentionne que les orientations politiques des partis sociaux-démocrates se sont transformés au cours des dernières décennies suivant le déclin de la classe des travailleurs cols bleus et l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Les intérêts et les besoins changeants des travailleurs ont donc créé de nouvelles orientations en matière de politiques sociales et économiques.

Les revendications des citoyens auprès des gouvernements peuvent aussi exercer une influence par l'intermédiaire des institutions de la société civile. Ceux-ci correspondent principalement aux syndicats, aux universités, aux églises, aux associations d'entrepreneurs, aux médias, etc. Les institutions de la société civile sont les principaux vecteurs des intérêts des citoyens et ils représentent aussi les points de cristallisation des différentes idéologies qui définissent les enjeux des débats politiques publics. Ainsi, c'est grâce en partie à ces institutions que les questions civiques sont débattues dans l'espace public et que les politiciens doivent intervenir à leur propos. La participation des citoyens dans l'espace public permet l'exercice des débats qui visent, et réussissent jusqu'à un certain point, à maintenir la cohésion d'une société différenciée et traversée de conflits sociaux (Flacher, 2000).

Comme le souligne Jacques Lagroye, l'analyse des politiques publiques permet de s'interroger sur les règles des interactions entre les différents acteurs, que ces règles soient formellement codifiées et institutionnalisées ou qu'elles s'imposent simplement de fait à tous les groupes – au point qu'elles puissent être considérées comme caractérisant le plus exactement chacune des sociétés politiques étudiées (Lagroye 1993 ; 410). Dans la réalisation d'une analyse comparative des régimes providentiels, la prise en considération de ces règles, et plus particulièrement, des trois composantes de l'espace public mentionnées ci-dessus devient primordiale pour comprendre les différences entre les régimes. Ainsi, il existe une causalité mutuelle entre ces trois axes, puisque les médiations et la participation politiques permettent que les situations sociales entraînent des interventions en termes de politiques sociales et que ces politiques entraînent des résultats qui transforment, justement, les situations et engendrent des modifications nouvelles ou la persistance des anciennes. Le modèle qui servira à évaluer ces différences entre les régimes est d'ailleurs construit sur la base d'un ensemble de variables se référant à ces trois composantes : les situations sociales, les programmes sociaux et la participation politique.

Avant de tenter de déterminer à l'aide d'un modèle quantitatif si un ensemble de pays possédant un niveau de développement similaire peut être regroupé selon la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried, nous allons aborder dans le prochain chapitre différentes considérations méthodologiques permettant la réalisation d'analyse au moyen de la méthode de classification hiérarchique.

Chapitre 4 – Modèle d'analyse et Méthodologie

« Classification is a basic human mental process. Relevant groupings can provide economy of memory, predictive power, or possible theoretical development. Much classificatory activity is carried out at a subjective level. However, with the advent of high-speed computational equipment, many disciplines have been involved in the development of automatic or objective algorithms for the generation of classifications... ».

-- Glenn W. Milligan et Martha Cooper, *Methodology Review: Clustering Methods*, 1987.

4.1. Considérations théoriques sur la méthodologie

L'objectif de ce mémoire est de démontrer qu'il existe effectivement des différences quant aux choix faits par les sociétés pour articuler les décisions politiques en regard de l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique. Il s'agira donc de voir dans les faits s'il existe une cohérence entre les résultats qui seront issus de nos analyses et les travaux plus qualitatifs d'Esping-Andersen et de Leibfried. Pour mettre à l'épreuve la typologie des régimes providentiels de ces auteurs, trois grandes décisions ont dû être prises quant à la méthodologie à adopter. Ces décisions portent sur le choix des cas, sur le choix des variables et sur la détermination des métriques et des algorithmes de regroupement utilisés dans le cadre de l'analyse de classification hiérarchique.

4.1.1. Le choix des cas

Comme nous nous intéressons aux sociétés avancées, soit des sociétés impliqués dans une économie de production de marché capitaliste et possédant des programmes sociaux, le développement d'une analyse comparative des différents régimes providentiels doit inclure l'ensemble de ces sociétés. Notre choix s'est d'abord arrêté sur les pays membres de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques). L'OCDE est une organisation internationale qui comprend, à quelques exceptions près, les 29 pays les plus

développés sur le plan économique à l'échelle mondiale⁷⁹. À chaque année, et pour chacun de ses membres, l'OCDE recueille des compendiums de données auprès des organisations statistiques des pays sur différents thèmes qui couvrent presque la totalité de la vie sociale, économique, culturelle et politique. Les données sont assemblées de façon à pouvoir comparer les pays entre eux. L'utilisation des pays de l'OCDE nous permet d'avoir accès à d'abondantes données qui sont comparables et disponibles dans la plupart des cas sur de nombreuses années, ce qui permet la réalisation d'analyses dans le temps.

Ces pays ont pour la plupart un niveau de développement social et économique qui s'accompagne de la mise en place de programmes sociaux en fonction de différents choix politiques. L'exploration des données disponibles pour ces pays a permis de constater que certains d'entre eux, tels le Mexique, la Corée et la Turquie et les pays ex-communistes (Hongrie, Pologne, République Tchèque), ont un niveau de développement plus faible. Et de fait, il existe peu d'informations (données moins abondantes) pour ces pays quant à leurs programmes sociaux, qui sont souvent plus rudimentaires. Cette situation nous contraint donc à les retirer de l'analyse. Suite à des travaux préliminaires (St-Arnaud, S., P. Bernard et J. Boisjoly, (2000)), travaux qui seront d'ailleurs présentés plus en détail dans le chapitre suivant, nous avons pu confirmer qu'effectivement, ces pays avaient des particularités qui les différenciaient des autres pays. D'ailleurs, le retrait de ces pays n'affecte en rien notre objectif de confirmer la typologie de Esping-Andersen et de Leibfried car les pays utilisés par ces auteurs correspondent à ceux que nous avons gardés de la liste de l'OCDE. Il existe donc une cohérence entre notre perspective théorique, le choix des pays et, ce que nous aborderons maintenant, les variables propres à notre modèle.

⁷⁹ Les 29 pays membres de l'OCDE sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse et la Turquie.

4.1.2. Le choix des variables

Pour arriver à caractériser les régimes providentiels des différents pays, nous considérons que ces régimes doivent être analysés selon les trois axes théoriques qui ont été présentés dans le chapitre précédent;

- 1- Les caractéristiques des programmes sociaux
- 2- Les situations sociales
- 3- Les processus politiques

Le Tableau III de la page suivante présente les indicateurs se rapportant aux caractéristiques des programmes sociaux. Ce compendium de variables porte sur les dépenses des administrations publiques, les recettes courantes des administrations, les dépenses en santé, et les dépenses en éducation et en formation de la main- d'œuvre. Il comprend aussi un ensemble de variables se rapportant à l'imposition et aux cotisations des employés et des employeurs à la sécurité sociale. Finalement, ce Tableau présente certaines variables qui reflètent le nombre d'années depuis l'instauration de politiques portant sur la vieillesse, la maladie, l'assurance-chômage, les accidents de travail et l'allocation familiale; ce sont les indicateurs approximatifs de la profondeur de l'engagement des pays dans l'élaboration des programmes de sécurité sociale. Il aurait été intéressant d'approfondir le modèle avec des données spécifiques à propos des paramètres des programmes de protection sociale. Par exemple, observer des éléments tels que le taux de remplacement salarial et par l'assurance-chômage, le nombre de semaines requises pour avoir accès à des bénéfices. L'utilisation de la méthode de classification hiérarchique exige la présence de données pour chacune des variables, données qui ne sont pas toujours disponibles pour tous les pays à ce niveau de détail.

Tableau III – La liste des caractéristiques des programmes sociaux

Caractéristiques des programmes sociaux	
Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)	Pourcentage des dépenses publiques accordé à la santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996
Dépenses de consommation finale -- dépenses courantes (à l'exclusion des dépenses en capital) de fonctionnement des administrations publiques, déduction faite des ventes de biens et services et de la formation de capital fixe pour compte propre ; ces dépenses incluent la rémunération des salariés, c'est-à-dire les salaires et traitements ainsi que les contributions aux régimes de sécurité sociale, de retraite, de garantie de revenu, etc. (% du PIB) pour 1997	Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du PIB en santé pour 1996
Transferts de Sécurité sociale -- Prestations versées aux individus au titre des régimes de sécurité sociale et généralement financées par un fond spécial. (% du PIB) pour 1997	Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996
Subventions et autres transferts -- Subventions (transferts courants ou subventions accordées par l'État à des entreprises publiques ou privées, essentiellement pour couvrir des pertes d'exploitation)... Autres transferts (autres transferts courants, transferts d'actifs incorporels et transferts nets en capital) (% du PIB) pour 1997	Dépense de l'éducation nationale en pourcentage du PIB pour 1996
Dépenses d'investissements de l'État -- formation brute de capital fixe plus variation des stocks (investissement brut). L'investissement net s'obtient en déduisant la consommation de capital fixe. (% du PIB) 1997	Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle pour 1996
Versements des intérêts des emprunts de l'État (y compris achats nets de terrains, loyers et redevances) (% du PIB) pour 1997	Nombre d'années depuis la première loi sur la vieillesse, l'invalidité et la mort pour 2000
Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)	Nombre d'années depuis la première loi sur la maladie et la maternité pour 2000
Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996	Nombre d'années depuis la première loi sur l'assurance-chômage pour 2000
Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)	Nombre d'années depuis la première loi sur les accidents de travail pour 2000
Cotisations des employeurs au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996	Nombre d'années depuis la première loi sur l'allocation familiale pour 2000

Tableau IV La liste des variables décrivant les situations sociales et les processus politiques

Variables décrivant les situations sociales	Variables décrivant les processus politiques
Pourcentage total de la population active qui est au chômage pour 1997	Pourcentage de la population qui a voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique 1997
Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997	Indice du niveau de confiance envers autrui (Tiré de Knack et Keefer 1997)
Croissance du PIB pour 1988-1998 (variation moyenne annuelle en volume, en %)	Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996
Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport à l'emploi total pour 1995 (pourcentage)	Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1995
Taux d'inflation pour 1996	
Taux de participation pour 1997	
Taux d'activité des femmes pour 1997	
Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes) pour 1995	
Indice conjoncturel de fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans) pour 1996	
Espérance de vie à la naissance, 1997	
Âge des femmes à la naissance du premier enfant pour 1993	
Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96	

La deuxième série de variables se rapporte à l'axe des situations sociales. Le Tableau IV de la page précédente en fournit la liste. Elles sont regroupées sous des thèmes tels que la performance économique, le marché de l'emploi, le développement scientifique et la santé. Ces variables permettent d'évaluer l'impact des programmes sociaux sur la situation économique de la population, la performance des systèmes de santé et d'éducation. De plus, nous avons retenu la variable taux d'activité des femmes afin d'évaluer l'impact des politiques défamilialisantes.

Enfin, la dernière série de variables (aussi présentée dans le Tableau IV) décrit les processus de participation politique. La participation électorale, le taux de syndicalisation, le niveau de confiance envers autrui et le nombre de journaux lus quotidiennement forment cette troisième série de variables. Il s'agit de quatre variables qui permettent de jauger la participation de la population dans l'espace public qu'offre le politique pour débattre des questions sociales.

Les variables utilisées dans le cadre de cette recherche sont tirées de répertoires statistiques de l'OCDE, de l'ONU, de l'UNICEF, de la Banque Mondiale, de certains travaux de Knack et Keefer (1997), de la Social Security Online des États-Unis et du « World Survey Value » (voir l'annexe pour une description plus détaillée des sources des variables).

4.1.3 La méthode d'analyse de classification hiérarchique

L'analyse de classification hiérarchique permettra de mettre à l'épreuve deux hypothèses. La première concerne l'existence des types globaux de régimes providentiels, que nous détecterons par l'analyse de l'ensemble des variables. Partant du principe qu'il existe trois sous-ensembles de variables distincts (programmes sociaux, situations sociales, participation politique) présumant liés par une causalité mutuelle, notre deuxième hypothèse prédit qu'une analyse appliquée à chacun d'entre eux séparément permettra de retrouver le découpage des régimes providentiels proposé par Esping-Andersen et Leibfried dans chacun

des trois axes. Pour vérifier ces deux hypothèses, nous avons utilisé l'analyse de classification hiérarchique, une méthode qui permet de regrouper des cas (en l'occurrence des pays) qui présentent des caractéristiques similaires sur des ensembles de variables et de former des types empiriques homogènes⁸⁰.

Notons qu'il existe plusieurs autres méthodes de classification. Outre l'analyse de classification hiérarchique (de type agglomératif), l'analyse de nuée dynamique et l'analyse de type hiérarchique divisif peuvent aussi faire des regroupements de classes suivant la similitude des résultats des cas sur les variables. Cependant, suivant le nombre de cas (dans notre analyse, très peu de cas par rapport au nombre de variables) et de variables (variables nombreuses et métriques) à notre disposition, la méthode de classification hiérarchique agglomérative est apparue la plus appropriée (Rapkin et Luke 1993). L'utilisation de l'analyse factorielle n'est pas adéquate. Pour une bonne analyse factorielle, il est généralement recommandé d'avoir un minimum de 300 cas (1000 cas étant excellent)⁸¹. Dans le cadre de cette étude, il n'y a qu'une vingtaine de cas, ce qui est nettement insuffisant. Pour ce qui est de la démarche ainsi que des étapes de réalisation de cette analyse, les procédures suggérées par Dubes et Jain (1980), et, Rapkin et Luke (1993), serviront de modèles de référence.

La Figure 4 (présentée à la page suivante) tirée de Dubes et Jain (1980), donne un aperçu des étapes qui seront accomplies lors de l'analyse des données dans la suite de cette étude. L'analyse de classification hiérarchique est « proche des techniques de reconnaissance de forme, qui comportent toujours une grande part de subjectivité »⁸². Il s'agit dans les faits d'une méthode d'analyse exploratoire où l'objectif fondamental est d'arriver, à partir d'un modèle théorique, à la classification qui présente le plus de similarités avec les hypothèses formulées.

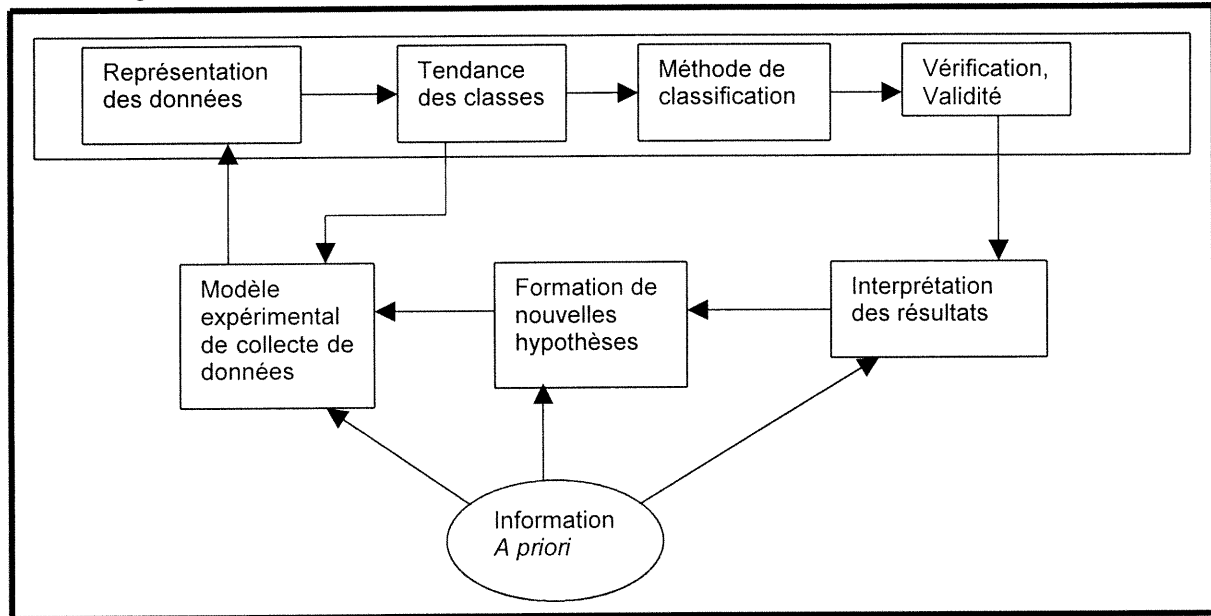
⁸⁰ RAPKIN, Bruce D. et Douglas A. Luke, (1993) *Cluster analysis in community research: Epistemology and practice*, p.251. (Traduction libre)

⁸¹ TABACHNICK, B.G. et L.S. Fidell (1996) *Using Multivariate Statistics*, p.640. (Traduction libre)

⁸² FALISSARD, Bruno., (1996) *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie*, p.189.

Cette méthode d'analyse doit le plus souvent être appliquée à plusieurs reprises, avec des variantes nécessaires, avant d'arriver à des résultats stables et significatifs au plan théorique.

Figure 4 – La procédure de la méthode de classification



(Tiré de DUBES, R., et Jain, A.K., (1980) *Clustering methodologies in exploratory data analysis*, p.116.)

Avant de débiter l'analyse, certains aspects spécifiques de la méthode de classification hiérarchique doivent être abordés pour en montrer la conformité aux particularités de notre modèle théorique.

Standardisation des variables

Examinons tout d'abord l'échelle de mesure des variables, puisque les variables utilisées dans cette analyse n'ont pas toutes les mêmes unités de mesure, ni la même étendue. Les unités de mesure propres aux variables utilisées dans cette étude correspondent tout aussi bien à des pourcentages, qu'à des taux pour mille et même à des années. Pour éviter que certaines variables mesurées

avec des unités de haut cardinal dominant l'analyse (Rapkin et Luke, 1993), une standardisation sur une échelle de 0 à 1 a été réalisée. Cette procédure consiste à soustraire la valeur minimum de chaque item à standardiser et la valeur alors obtenue étant par la suite divisée par son étendue. Suite à une série de tests faits sur huit procédures de standardisation, Milligan et Cooper (1987 : 344) ont démontré que la standardisation sur une échelle de 0 à 1 est le procédé qui donne les résultats les plus satisfaisants.

Mesure de distance

Après cette première étape de standardisation, certains choix doivent être effectués au sujet des opérations mathématiques de regroupement. Comme nous l'avons mentionné auparavant, l'analyse de classification hiérarchique cherche à regrouper des cas (ou des variables) en fonction des similitudes au niveau des valeurs des données. Le premier élément qui doit être pris en considération est la mesure de distance entre les points. Le choix d'une mesure de similarité doit être fait selon le design de la recherche (contexte philosophique, théorique et pratique du problème de classification)⁸³. Il existe pour chaque type de données (métriques, ordinales ou nominales) des séries de mesure de distance appropriées. Dans le cadre de cette analyse, toutes les variables se présentent sous forme métrique. La mesure qui sera utilisée est la distance «euclidienne au carré». Ce type de mesure permet de donner aux distances plus fortes beaucoup plus d'importance (Rapkin et Luke, 1993). Partant du fait que les cas utilisés dans cette analyse présentent plusieurs similitudes au plan des valeurs des données, cette mesure va nous conduire à mettre mieux en évidence les différences observées.

⁸³ BLASHFIELD, R.K., et M.S. Aldenderfer, (1988) *The methods and problems of cluster analysis*, p.457. (Traduction libre)

L'algorithme de regroupement

L'étape suivante consiste à choisir la méthode d'agrégation ou l'algorithme de regroupement. Une fois que les distances entre les points ou les paires sont déterminées par la distance euclidienne au carré, il s'agit de définir de quelle façon les distances ou les profils de réponses seront regroupés. Il existe plusieurs types d'algorithme de regroupement et chacun peut avoir des avantages comme des inconvénients. Dans le cadre de ce mémoire, la méthode privilégiée est la méthode de Ward. Blashfield et Aldenderfer (1988 :449) mentionnent que cette méthode d'agrégation a été développée pour minimiser la variance à l'intérieur des regroupements. La spécificité de cette méthode fait en sorte qu'un regroupement est dorénavant défini comme un groupe d'entités dans lequel la distance entre les membres est relativement petite (Blashfield et Aldenderfer, 1988). Cette spécificité permet de maximiser l'homogénéité des regroupements.

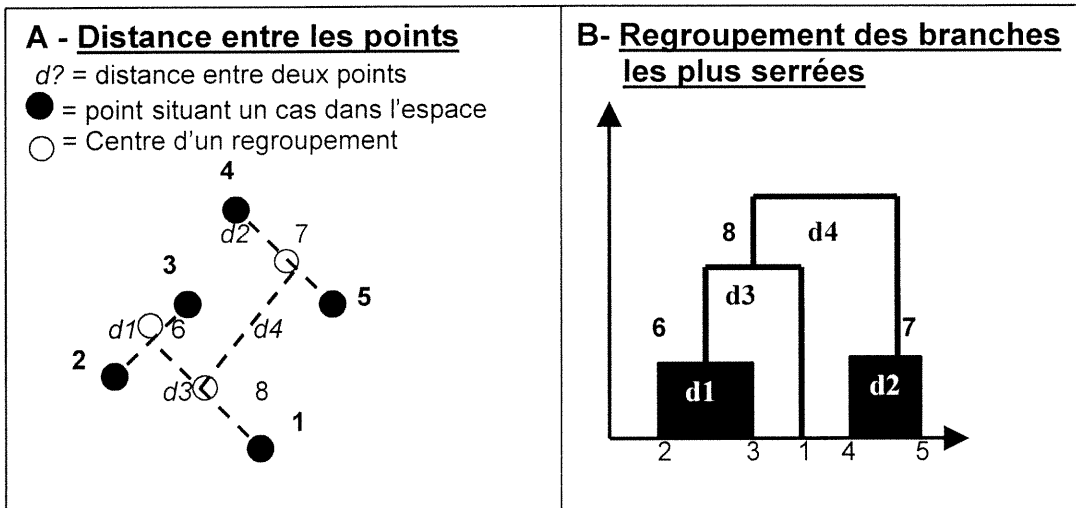
Une classification arborescente : le dendogramme

Abordons maintenant la question de la classification arborescente de l'analyse de classification hiérarchique, classification communément appelée « dendogramme » lorsqu'elle est présentée sous forme graphique. La compréhension du dendogramme est essentielle car ce dernier permet de visualiser comment des cas s'amalgament en sous-groupes relativement homogènes dans un espace défini en fonction de résultats obtenus sur un ensemble de variables.

Pour bien illustrer le processus de construction d'un dendogramme, nous allons nous servir de la Figure 5 (page suivante)⁸⁴. La section **A** permet de voir comment s'organise le calcul des distances entre les points tandis que la section **B** expose comment se regroupent les branches du dendogramme.

⁸⁴ (Cette figure a été construite en combinant une série de figures tirée d'un texte de Bruno Fallisard qui porte le titre *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie* (1996))

Figure 5 – Les étapes à la base de la construction d'un dendrogramme



(Tiré de Bruno Fallisard (1996) *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie*, p.186-188.)

Pour parvenir à rassembler des cas en fonction de leurs similarités, la méthode de classification hiérarchique cherchera à regrouper les cas en fonction de l'étendue des distances qu'ils entretiennent en regard des différentes variables introduites dans le modèle (la plus petite distance entre deux cas caractérisera ces derniers comme ayant le plus de similarités). Il est à noter que chaque point présenté dans la section **A** de la Figure 5 correspond à un cas défini dans un espace suivant ses résultats obtenus sur un ensemble de variables. Si nous observons, dans un premier temps, la distance la plus courte séparant deux points dans la section **A**, les points 2 et 3 semblent effectivement posséder la distance la plus courte. La distance 1 (d1) est illustrée dans la section **B** par le regroupement des branches 2 et 3 qui forme le rectangle d1. Le regroupement qui assimile les points 2 et 3 est dorénavant représenté par le point 6 qui constitue le centre de ce groupe et, par le fait-même, devient un nouveau cas. Si nous refaisons le même exercice mais en examinant la deuxième plus petite distance, nous pouvons voir que les points 4 et 5 sont très rapprochés. Le rectangle d2 de la section **B** représente le regroupement des branches 4 et 5. Le point 7 de la section **A**

représente ainsi le centre du regroupement des points 4 et 5. La distance entre le nouveau point 6 et le point 1 correspond ensuite à la troisième distance la plus courte. Celle-ci est représentée par la distance 3 (d_3) dans la section **B**. Comme dans le cas des deux distances précédentes, le point 8 devient maintenant le centre du regroupement des cas 2, 3 et 1. Finalement, la distance 4 correspond au regroupement des points 7 et 8.

L'analyse de la section **B** permet maintenant de considérer qu'une analyse conduisant à deux regroupements seulement formera un premier sous-groupe homogène contenant les cas 2, 3 et 1. Le deuxième sous-groupe possédera pour sa part les cas 4 et 5. Si nous désirions pousser l'analyse de façon à obtenir trois regroupements, nous nous retrouverions alors avec un premier groupe contenant les cas 2 et 3, un deuxième groupe avec les cas 4 et 5, et, finalement, un troisième groupe constitué du seul cas 1.

Le dendogramme est donc un outil qui permet de visualiser comment se regroupent les cas en sous-groupes homogènes. Les principaux résultats de cette recherche seront présentés à l'aide de cette classification arborescente.

Suite à ces différentes considérations méthodologiques permettant la réalisation d'analyse au moyen de la méthode de classification hiérarchique, nous allons maintenant examiner quelques travaux typologiques utilisant cette méthode d'analyse.

4.2. D'autres travaux typologiques

Pour vérifier la validité de la typologie des régimes providentiels de Esping-Andersen et de Leibfried, une analyse de classification hiérarchique sera donc réalisée sur un ensemble de variables. Ce type d'analyse n'est pas totalement nouveau car certains auteurs ont déjà tenté de confirmer cette typologie en utilisant des ensembles limités de variables se rapportant à la sécurité sociale et

utilisant l'analyse de classification hiérarchique⁸⁵. Toutefois, comme nous le verrons un peu plus loin dans cette section, l'appréciation des résultats de ces auteurs conduit à relever quelques problèmes théoriques en ce qui a trait aux choix des variables pour la construction des modèles. Nous justifierons ces lacunes en fonction des choix adoptés dans notre cadre théorique.

Ian Gough (à paraître) a développé tout récemment un modèle axé sur trois dimensions de l'assistance sociale se rapportant à la couverture, à la structure des programmes et à la générosité des redistributions offertes par ces programmes. Son analyse a confirmé en partie la typologie de Esping-Andersen et de Leibfried, à laquelle il ajoute cependant de nouveaux types, correspondant aux résultats de ses travaux antérieurs, plus qualitatifs (Gough, 1996)⁸⁶. Toutefois, le fait de négliger certaines dimensions sociales (santé, éducation..) et économiques (chômage, croissance du P.I.B) permet plus difficilement de caractériser pleinement les situations sociales et les processus politiques qui poussent les gouvernements à répondre aux risques sociaux vécus par la société.

Herbert Obinger et Uwe Wagschal (à paraître) ont, pour leur part, confirmé les récents travaux de Francis G. Castles (1999) sur la définition des modèles d'organisation des politiques publiques dans les sociétés hautement industrialisées. Leur modèle d'analyse, composé de dimensions sociales et économiques de la politique, confirme la typologie de Castles, qui comprend quatre modèles d'organisation des politiques publiques. Les différents regroupements de pays issus de leurs analyses évoquent la même typologie de

⁸⁵ Les pionniers dans ce domaine ont été Olli Kangas (1994) et Charles C. Ragin (1994). Nous pouvons noter aussi les travaux de Krishna Mazumdar (1994) portant la classification de pays sur la base de caractéristiques socio-économiques.

⁸⁶ Ces différents types correspondent au système sélectif de bien-être (Australie, Nouvelle-Zélande), au système d'assistance publique (États-Unis), au système de bien-être avec des filets de sécurité (Irlande, Royaume-Uni, Canada), à l'assistance sociale duale (Allemagne, France, Belgique, Luxembourg), au système basé sur le citoyenneté sociale avec une assistance résiduelle (Danemark, Finlande, Suède, Pays-Bas), à l'assistance rudimentaire (Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Turquie), l'assistance discrétionnaire centralisée (Norvège, Autriche et Suisse) et décentralisée (Japon).

Esping-Andersen et de Leibfried mais, sous des appellations différentes : les pays anglo-saxons pour le régime libéral, les pays continentaux pour le régime conservateur, les pays scandinaves pour le régime social-démocrate et les pays de l'Europe du Sud pour le régime Latin.

Bien que l'étude de Obinger et Wagschal confirme la présence de quatre modes de gestion des politiques publiques, le choix d'un ensemble assez considérable de variables économiques (P.I.B. par habitant, ouverture de l'économie (exportation et importation), balance des biens et services, proportion de la main d'œuvre des agriculteurs, etc.) conduit les auteurs à mettre l'accent tout autant sur le niveau absolu de développement économique et de dépenses de programmes que sur le type de régime de sécurité sociale. Cette orientation ne met pas suffisamment en relief l'accent sur la façon dont l'État organise l'aide aux gens qui font face aux différents risques sociaux, c'est-à-dire sur les dynamiques entourant la configuration des choix politiques et fiscaux des sociétés.

Obinger et Wagschal abordent également de façon relativement circulaire les processus entourant la mobilisation politique des acteurs qui confrontent les divers risques sociaux. L'inclusion de certaines variables reflétant la composition des gouvernements (par exemple, le pourcentage de membres de parti social-démocrate, conservateur ou libéral qui siègent au pouvoir...) peut conduire à regrouper les pays en fonction de l'idéologie de ces partis davantage qu'en fonction du contenu des politiques sociales élaborées. Comme nous le verrons ci-dessous, notre propre analyse évite ces problèmes en se centrant sur les choix politiques qui se traduisent en programmes de sécurité sociale et qui transforment les situations sociales des divers pays. Au plan des processus politiques, nous examinons les mécanismes institutionnels de mobilisation sociale, et non pas les positionnements idéologiques qui en résultent.

Nous allons maintenant tenter de confirmer, dans la prochaine section, l'existence de la typologie de Esping-Andersen et de Leibfried quant aux modèles

providentiels en examinant une multitude d'indicateurs sociaux au moyen d'analyses de classification hiérarchique.

Chapitre 5 – Quatre régimes providentiels qui s'avèrent stables

La présentation des résultats se fera en quatre étapes. Dans un premier temps, nous présenterons une analyse qui permet de constater des différences importantes entre les pays développés et d'autres moins avancés. Par la suite, nous allons tenter de confirmer la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried (pour l'ensemble des variables et pour chacun des axes théoriques). Nous examinerons dans une troisième étape, l'évolution de notre typologie dans le temps, en comparant les années 90 au années 80. Finalement, nous tenterons de situer le Canada dans les mondes du « capitalisme providentiel ».

5.1. Les régimes providentiels au milieu des années 90 (1993-1997)

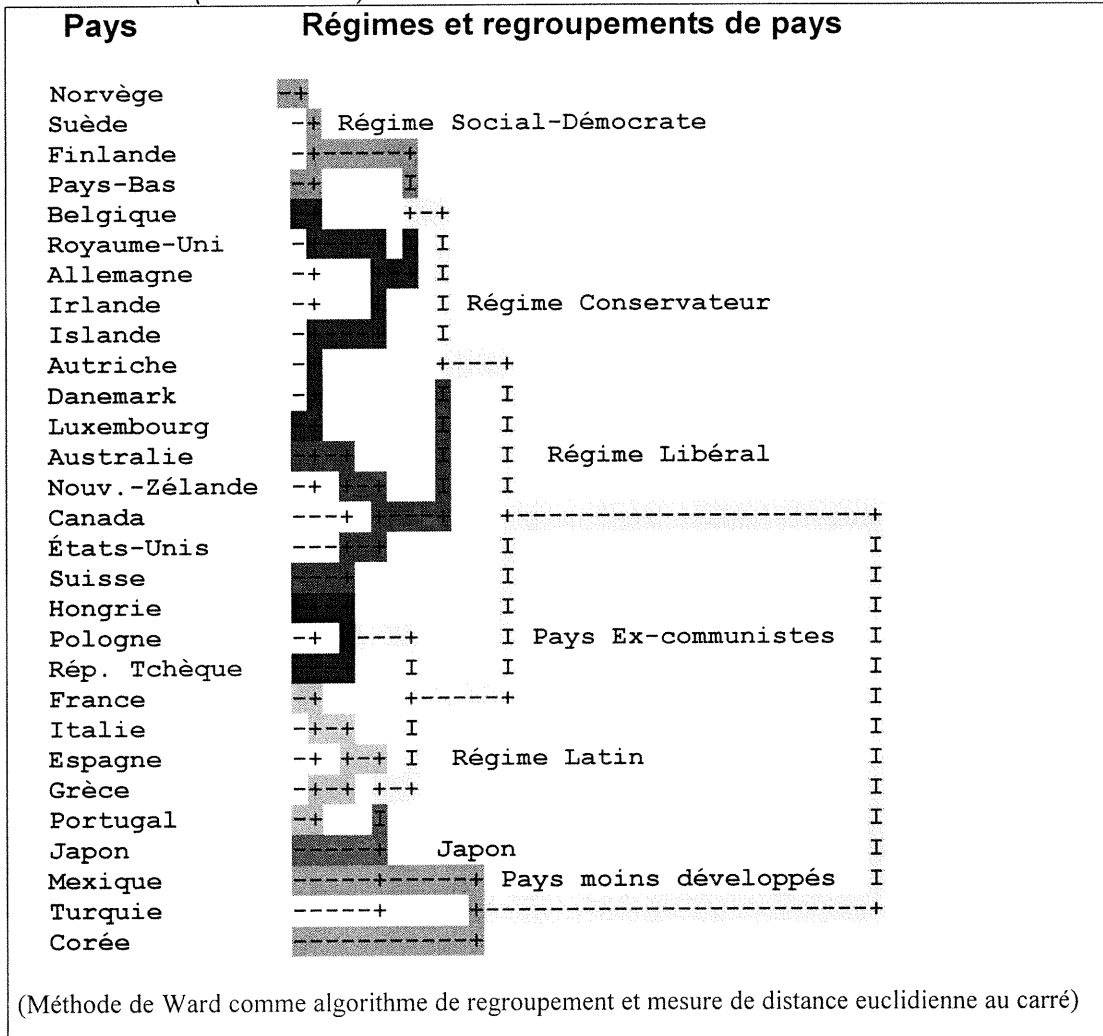
5.1.1. D'abord, des regroupements selon le niveau de développement

Avant de réaliser les analyses que nous venons de décrire, nous avons fait une analyse préliminaire (S. St Arnaud, P. Bernard et J. Boisjoly, 2000) basée sur l'ensemble des pays membres de l'OCDE et sur l'exploitation d'indicateurs se référant à des schèmes de modernisation (espérance de vie, niveau d'éducation, dépenses militaires, etc.), repris de l'Indice de Progrès Social (ISP) de Richard Estes (1997)⁸⁷. Le principal objectif de cette première analyse était d'explorer les données disponibles pour les pays moins développés de l'OCDE et d'évaluer le niveau de développement de leurs programmes sociaux (pays avec des programmes plus rudimentaires). Cette analyse avait déjà permis de confirmer l'existence des quatre types de régimes providentiels proposés par Esping-Andersen et Leibfried et de trois autres types qui sont illustrés à la page suivante dans le dendogramme de la Figure 6. On constate l'émergence d'un premier regroupement de pays ex-communistes (Hongrie, Pologne République Tchèque), d'un second regroupement de pays situés à un niveau de développement plus

⁸⁷ L'indice de Progrès social (ISP) de Richard Estes est composé de 45 variables qui sont réparties en 10 catégories (éducation, santé, situations des femmes, militaire, démographique, géographique, ordre social, culture, protection sociale).

faible (Mexique, Corée et Turquie), et finalement du Japon, qui semble avoir un type propre de développement.

Figure 6 – L'analyse de classification hiérarchique utilisant des variables indiquant la modernité (1993-1998)



Cette analyse a permis de caractériser les pays ex-communistes et les pays moins développés comme étant plus faibles par rapport aux autres types du modèle (social-démocrate, conservateur, libéral et latin) sur le plan de la stabilité politique, de la santé, de l'éducation et de l'économie. Pour ce qui est du Japon, il semble posséder beaucoup plus de similarités avec le régime latin qu'avec tous

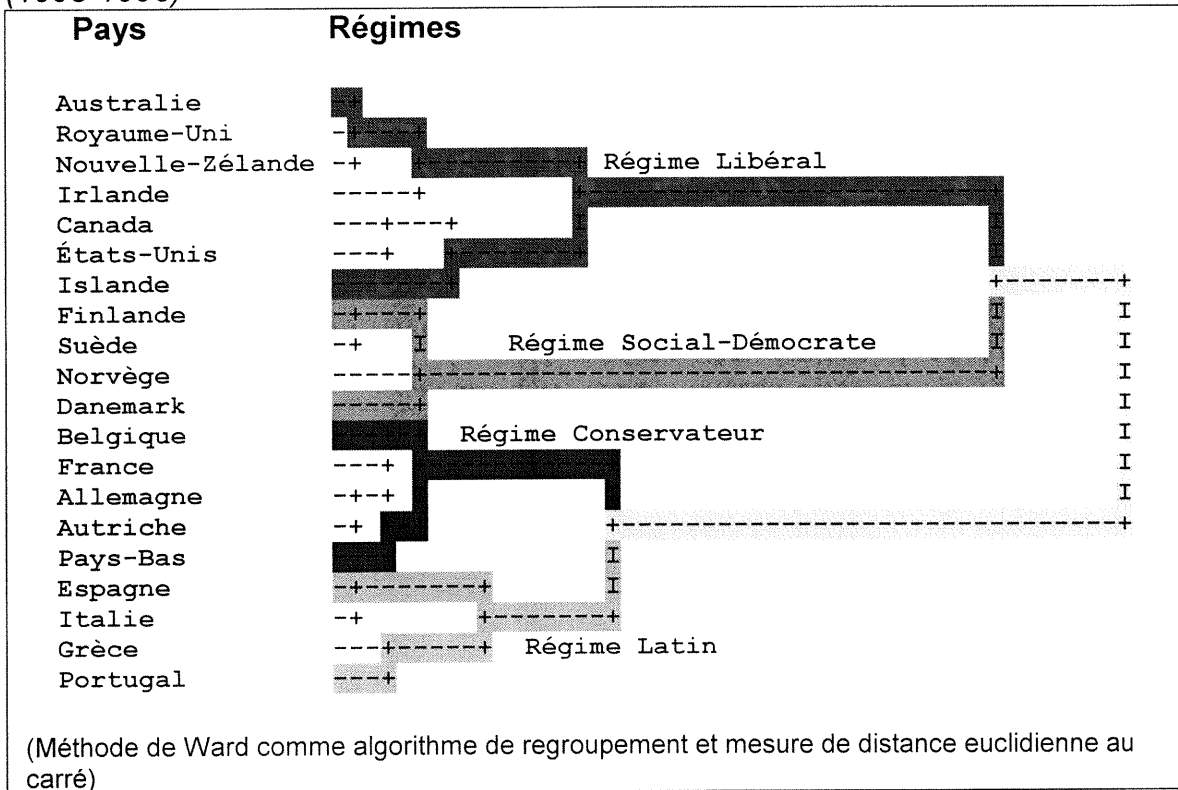
les autres types de régime. Ces similarités peuvent être dues en partie à l'influence du confucianisme (chrétienne dans le cas du régime latin) sur l'idéologie entourant le développement des politiques sociales et sur le rôle important qui est attribué à la famille (Jones, 1993). Si le Japon ne se regroupe pas avec les pays latins, c'est qu'il présente de meilleurs résultats sur d'autres dimensions telles que l'éducation, la santé et l'économie. Cette première analyse nous a obligé à retirer ces divers pays (moins développés, ex-communistes et Japon) pour les analyses subséquentes; non seulement sont-ils très différents des autres, mais nous possédons dans leur cas, peu de données sur des variables portant spécifiquement sur les programmes sociaux. Notons aussi que le Luxembourg et la Suisse ont été retirés à cause des données manquantes ou non comparables.

5.1.2 La confirmation de la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried

Une deuxième analyse, comprenant les variables des trois axes théoriques de notre modèle (programmes sociaux, situations sociales et participation politique), a permis de reproduire la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried. La Figure 7 de la page suivante montre qu'effectivement, les principaux pays libéraux se regroupent (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Australie), tout comme les pays de type conservateur (Belgique, France, Allemagne, Autriche), les pays de type social-démocrate (Suède, Finlande, Norvège, Danemark) et finalement, les pays latins (Espagne, Italie, Grèce, Portugal). Fait intéressant à mentionner, et qui rejoint les conceptions théoriques de Esping-Andersen (1999a : 90), le dendogramme exprime très bien la similitude entre le régime conservateur et le régime latin, qui semblent avoir beaucoup plus de caractéristiques communes entre eux qu'avec les deux autres modèles. Cependant, le fait qu'une analyse à quatre regroupements permet de bien distinguer les quatre types nous oblige à conclure que le régime latin a assez de spécificités pour former son propre type de régime providentiel. Il est important de noter, pour ce qui est du classement de l'Islande et de l'Irlande, qu'il existe très

peu d'études portant sur leur régime providentiel. Les différentes analyses effectuées dans cette recherche suggèrent que ces pays ont un régime similaire au profil libéral.

Figure 7 – L'analyse de classification hiérarchique sur l'ensemble des variables (1993-1998)



Comme nous l'avons mentionné dans la section portant sur la méthodologie, il est important de noter que l'analyse de classification hiérarchique est une méthode exploratoire, ce qui implique que le choix du nombre de regroupements à adopter est fonction de l'interprétation théorique que l'on peut associer à ces regroupements. Nous avons dans le cadre de cette recherche fait des analyses à trois, quatre, cinq, six et sept regroupements. L'analyse à trois regroupements nous donnait comme résultat les trois types suggérés par Esping-Andersen. Si nous avons opté pour l'analyse à quatre regroupements, c'est que ce choix théorique permettait de faire apparaître la spécificité du régime latin

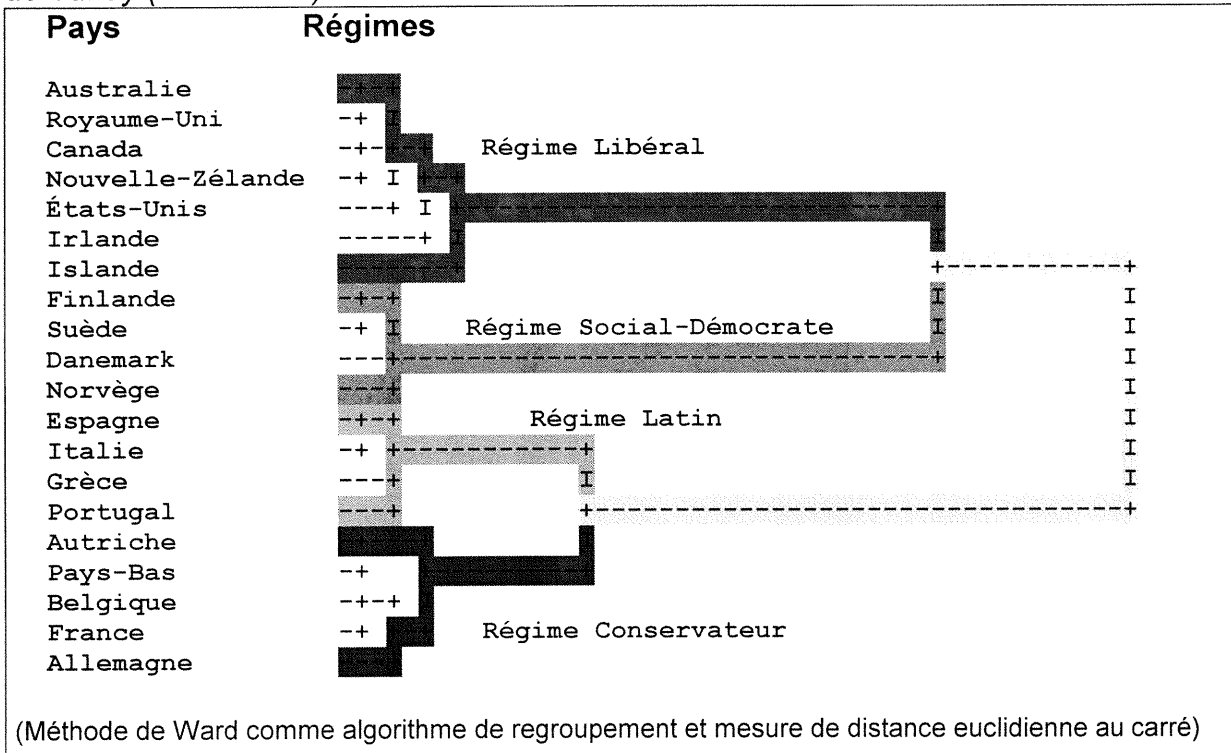
proposé par Leibfried (comme nous le verrons d'ailleurs dans la section 5.1.4., où nous examinerons la position des différents regroupements par rapport aux variables que nous avons analysées). Des analyses à cinq, six et sept regroupements permettaient d'identifier au sein des quatre grands types, des pays partageant plus de similarités sur certains programmes, mais, apportaient très peu d'informations nouvelles sur les différences quant aux choix faits par les sociétés pour articuler les décisions politiques en regard de l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique.

5.1.3. Un test de fidélité

Certains auteurs mentionnent que l'analyse de classification hiérarchique n'exige pas, au sens strict, de tests de validité étant donné qu'il s'agit d'une méthode exploratoire (Falissard 1996); mais nous avons tout de même réalisé quelques épreuves sur le modèle et les variables utilisées dans ce modèle. Comme premier test, nous avons substitué à la mesure de distance « Euclidienne au carré » d'autres mesures pour déterminer la stabilité du modèle. L'utilisation des mesures « Block », « Euclidienne », « Minkowski » et « Chebychev », ont permis de retrouver les mêmes résultats que ceux obtenus avec la mesure de distance Euclidienne au carré.

Dans un deuxième temps, une fois que les pays ont été regroupés par l'analyse de classification hiérarchique, nous avons déterminé si toutes les variables contribuaient à la classification. Un test F sur les variables permet de déterminer si chacune des variables joue un rôle significatif dans le classement des cas. Si un test est non significatif pour une variable, il est recommandé de faire un examen approfondi des résultats propres à cette variable et si la situation l'exige, de la retirer du modèle. Une fois la variable retirée, il est nécessaire de recommencer une nouvelle analyse de classification hiérarchique et de refaire un nouveau test de F. Cette procédure doit être appliquée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de variables non significatives.

Figure 8 – L'analyse suite au retrait des variables non significatives selon le test b de Tukey (1993-1998)



Comme deuxième test de validité, nous avons utilisé un test B de Tukey. Ce test permet de comparer les moyennes des regroupements de pays pour voir s'il existe des différences significatives. Cette procédure permet également de déterminer quelles variables ont le plus grand impact dans le regroupement des pays. Ces deux tests qui servent à valider le modèle doivent être faits à chaque étape de la classification. Suite à l'application de ces deux tests, nous avons retiré du modèle quelques variables⁸⁸ et avons refait une analyse de classification

⁸⁸ Les variables non strictement nécessaires pour le regroupement des cas sont : les subventions et autres transferts, les dépenses d'investissements, les versements des intérêts des emprunts, la croissance du PIB, le taux de chômage, l'âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant, l'espérance de vie à la naissance, le nombre d'années depuis la première loi sur l'allocation familiale, le nombre d'années depuis la première loi sur la vieillesse (invalidité et la mort), le nombre d'années depuis la première loi sur la maladie et la maternité, et le nombre d'années depuis la première loi sur l'assurance chômage. Leur nombre peut sembler élevé, mais il étonne moins quand on tient compte du nombre limité de cas avec lequel nous travaillons. Nous aboutissons

hiérarchique. La Figure 8 ci-dessus illustre que suite au retrait des variables non significatives pour le regroupement des pays, nous retrouvons les mêmes regroupements que ceux présentés à la Figure 7.

5.1.4. Les caractéristiques des régimes providentiels

Suite à cette seconde analyse, nous pouvons déjà caractériser les différents régimes providentiels en utilisant les moyennes obtenues par les regroupements de pays sur chacune des variables (voir annexes 1-2-3). Dans le modèle social-démocrate, les investissements dans la sphère publique sont très importants. Les dépenses dans l'administration publique, les transferts de sécurité sociale, les dépenses dans le domaine de l'éducation et pour la formation professionnelle sont autant d'investissements par rapport auxquels ce régime se démarque grandement des autres. Notons que ces investissements en éducation portent fruit en ce sens où les pays de ce type ont le plus haut taux de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement. C'est le régime où les impôts sont les plus élevés, ce qui explique en partie les recettes importantes des gouvernements. Quant à l'emploi, le régime social-démocrate a un niveau de chômage bas*, un taux d'emploi dans l'administration publique élevé, comme aussi le taux de participation et le taux d'activité des femmes. Finalement, le modèle social-démocrate se démarque des autres régimes par ses excellents résultats sur les variables de processus politiques (la proportion de la population qui vote, le niveau de confiance envers autrui, le nombre de journaux lus et la proportion des salariés qui sont syndiqués).

Le régime conservateur présente aussi des investissements importants dans la sphère publique (dépenses courantes des administrations publiques, santé, formation professionnelle, transferts de sécurité sociale). Il perçoit, comme

donc à une analyse parcimonieuse et qui fournit tout de même des résultats stables et facilement interprétables.

* Non requis pour les regroupements mais fournit des indications utiles.

le régime social-démocrate, des recettes importantes. Les cotisations de sécurité sociale payées par les employés et par les entreprises sont d'ailleurs très élevées. En ce qui concerne l'emploi, le taux de chômage et de chômage de longue durée sont très importants. On voit apparaître l'image du « gagne pain masculin » avec un taux d'activité des femmes bas, ce qui se reflète aussi dans le taux d'activité de la population totale. Bien que les pays conservateurs aient la proportion de population qui vote le plus, les autres variables décrivant les processus politiques présentent des résultats peu élevés.

Les pays libéraux, pour leur part, investissent très peu dans la sphère publique. Ils sont aussi ceux dont les dépenses en transferts de sécurité sociale sont les moins importantes. Ils accordent toutefois beaucoup d'importance aux subventions pour les entreprises publiques et privées (nettement supérieures aux autres régimes). Dans le modèle libéral, les travailleurs tout comme les employeurs paient très peu de cotisations de sécurité sociale. En revanche, ce sont ceux qui, après les sociaux-démocrates, paient le plus d'impôts. Le système de santé libéral coûte très cher, si on considère le pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales. Les investissements en éducation et en formation professionnelle sont importants mais inférieurs à ceux des pays scandinaves. Sur la question du chômage, les pays libéraux ont de meilleurs résultats que tous les autres régimes. Ils sont aussi très performants pour ce qui est de la participation et du taux d'activité des femmes. Au niveau du processus politique, le modèle libéral se classe second derrière le régime social-démocrate sur toutes les variables sauf sur ce qui a trait à la proportion de gens qui votent, où il se classe dernier.

Le dernier modèle, soit le régime latin, investit très peu dans les dépenses des administrations publiques (dépenses qui sont supérieures toutefois au modèle libéral). Une grande partie des dépenses de ce modèle se reflète dans les transferts de sécurité sociale, les plus importants de tous les régimes. Les employeurs financent beaucoup ces programmes de sécurité sociale, avec des

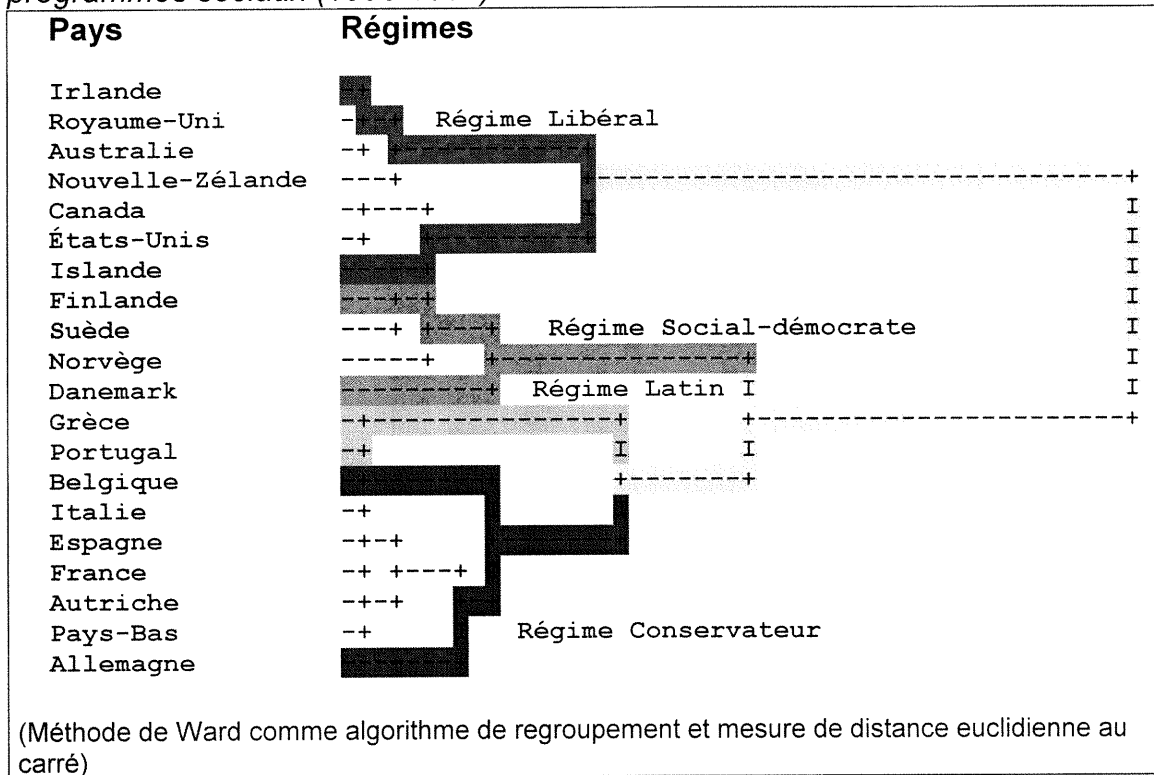
dépenses importantes pour les cotisations de sécurité sociale. Les investissements en formation professionnelle, en santé et en éducation sont parmi les plus bas. La situation de l'emploi est très difficile, avec un taux de chômage et de chômage de longue durée très importants. Tout comme dans le modèle conservateur, les femmes ont un taux d'activité très bas. Finalement, la participation politique dans les pays du régime latin est très inférieure à la moyenne des autres régimes.

Un retour sur l'analyse de l'ensemble des variables permet d'observer qu'un seul pays semble s'être mal classé quand on compare ses résultats aux analyses de politiques classiques, plus qualitatives; il s'agit des Pays-Bas, classé ici avec les conservateurs et non pas, comme le font la plupart des auteurs, avec les sociaux-démocrates. Toutefois, de récents travaux de Esping-Andersen (1999a) suggèrent que les Pays-Bas ont un modèle d'assistance sociale (couverture, structure des programmes et générosité des redistributions) similaire au régime social-démocrate mais, que sur d'autres dimensions (l'importance des services sociaux et de la famille), ils s'approchent davantage du type conservateur.

5.1.5. La confirmation de la typologie pour chacun des trois axes théoriques

Comme nous travaillons avec trois sous-ensembles de variables théoriques distincts (programmes sociaux, situations sociales, participation politique), même s'ils sont liés par une causalité mutuelle, nous sommes conduit à vérifier qu'une analyse appliquée à chacun de ces sous-ensembles permettra de retrouver les régimes providentiels proposés par Esping-Andersen et Leibfried dans chacun des trois axes.

Figure 9 – L'analyse de classification hiérarchique sur les caractéristiques des programmes sociaux (1993-1998)



5.1.5.1. L'analyse selon l'axe des programmes sociaux

Les résultats de l'analyse selon l'axe des caractéristiques des programmes sociaux sont illustrés dans la Figure 9 ci-dessus. Ils permettent de discerner quatre modèles distincts d'organisation des politiques sociales et économiques. Les pays de type libéral et social-démocrate sont très bien regroupés dans ce modèle. Quelques ambiguïtés se présentent toutefois entre le régime latin et le régime conservateur. L'Italie et l'Espagne (régime latin) se sont classés avec le modèle conservateur, laissant ainsi le Portugal et la Grèce seuls dans un même regroupement. En examinant seulement les caractéristiques des programmes, nous pouvons donc déterminer que les pays conservateurs et les pays latins ont des politiques très semblables. Un examen des variables démontre que l'Italie et l'Espagne ont des politiques sociales et d'imposition qui sont plus similaires à

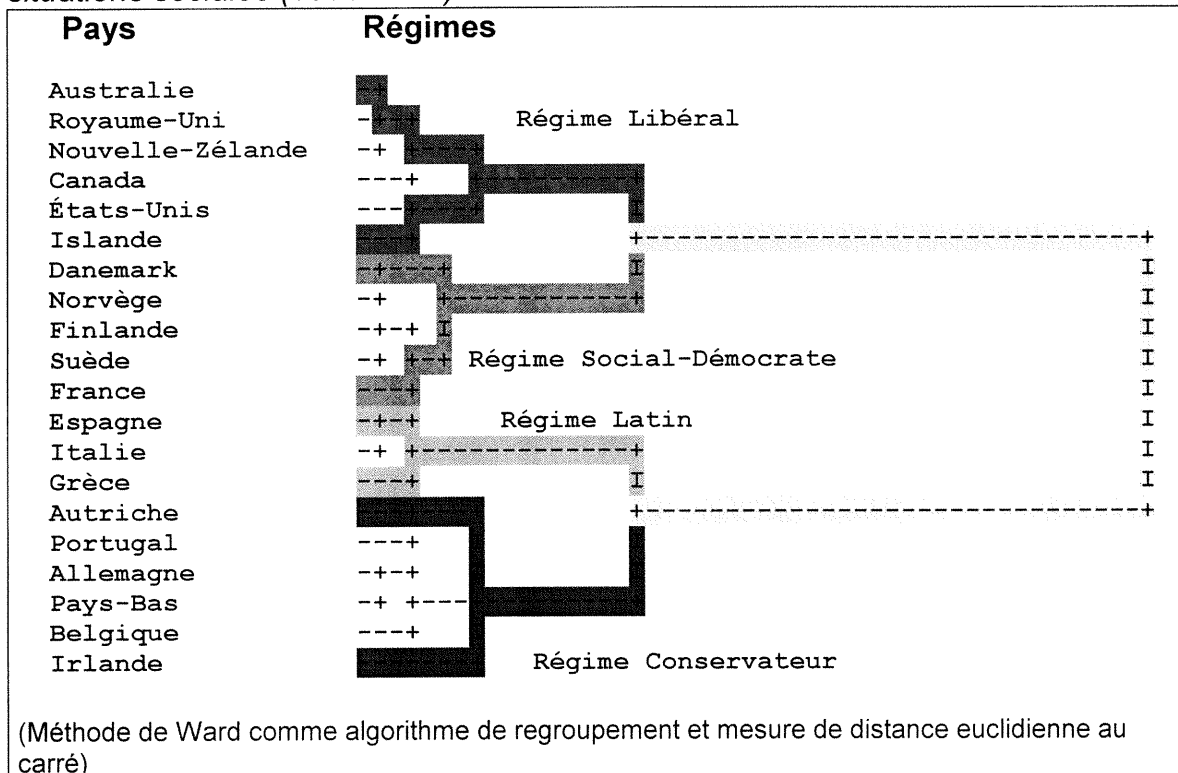
celles des pays conservateurs. La Grèce et le Portugal ont des programmes moins généreux, ce qui peut expliquer pourquoi ils sont demeurés dans un même regroupement. Ces résultats rejoignent les propos de Esping-Andersen (1999a) sur la proximité des politiques sociales et sur le rôle fondamental que joue la famille dans les régimes conservateur et latin.

5.1.5.2. L'analyse selon l'axe des situations sociales

Nous avons réalisé à nouveau le même exercice mais en utilisant uniquement les variables décrivant les situations sociales. La Figure 10 à la page suivante présente les résultats de cette analyse. La typologie est assez claire malgré deux changements importants par rapport à la Figure 7 : la France est regroupée avec le régime social-démocrate et le Portugal avec les pays conservateurs. L'examen des variables nous permet de constater que la France possède un taux d'emploi dans l'administration publique qui est très important et qui correspond à une des principales caractéristiques des pays sociaux-démocrates. De plus, comme les pays de type social-démocrate, le système d'éducation français produit beaucoup de techniciens et de scientifiques qui font de la recherche et du développement. Ces deux variables ont eu un impact important sur le classement de la France avec les sociaux-démocrates sans pour autant signifier que le pays appartient vraiment à ce régime, comme le montre l'analyse utilisant toutes les variables à la fois. Pour ce qui est du Portugal, ses résultats sur des variables concernant le marché de l'emploi reflètent beaucoup plus de similitudes avec le régime conservateur qu'avec le régime latin. Le Portugal se détache des moyennes enregistrées par les pays du régime latin à cause d'une meilleure situation au niveau du chômage, de la population active et du taux d'activité des femmes.

Sur la base de ces résultats, nous pouvons déjà affirmer que les politiques sociales et économiques élaborées par les différents régimes créent des situations sociales qui sont le reflet de ces programmes.

Figure 10 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les situations sociales (1993-1998)



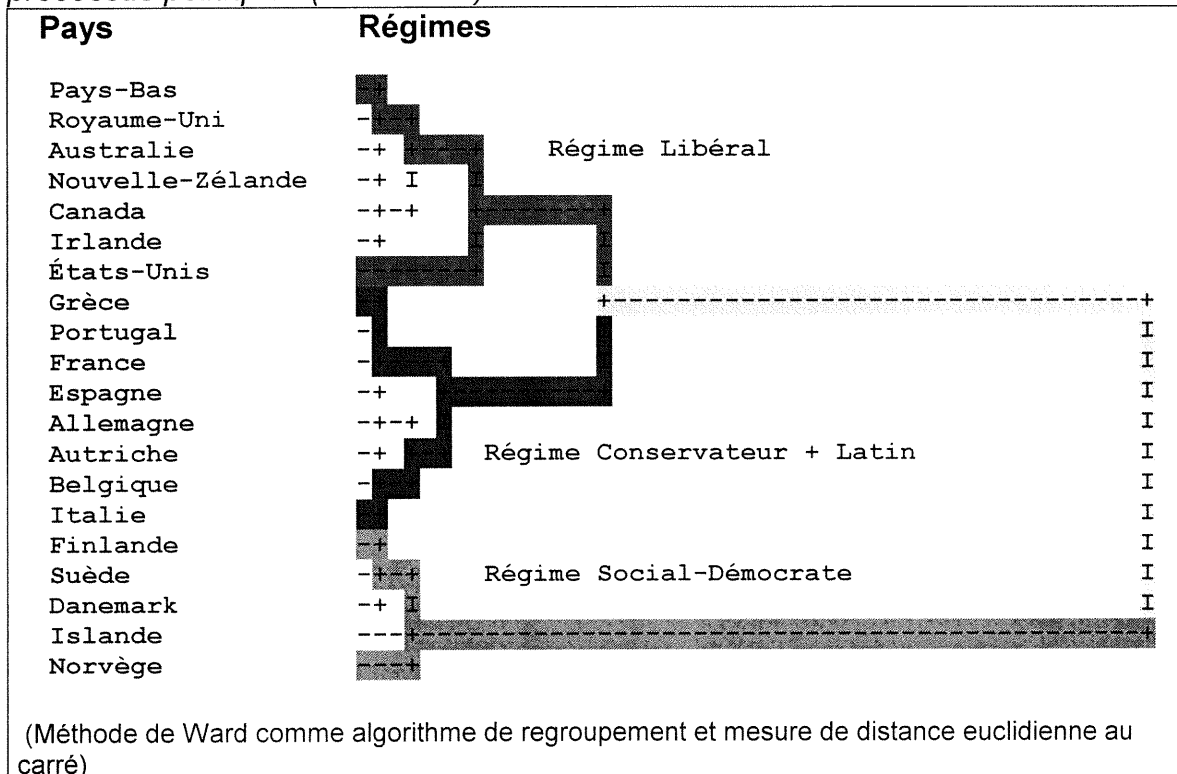
5.1.5.3. L'analyse selon l'axe de la participation politique

L'analyse du troisième regroupement de variables (Figure 11 page suivante), soit les variables décrivant les processus politiques, permet de constater l'existence de trois modèles distincts de mobilisation politique, qui coïncident avec la typologie de Esping-Andersen. Les pays libéraux tout comme les pays sociaux-démocrates sont rassemblés dans leur propre regroupement. Les pays conservateurs et les pays latins sont, pour leur part, associés pour former un seul et unique regroupement. Ce résultat rejoint l'idée de Esping-Andersen sur la proximité de ces deux régimes.

Un seul pays semble s'être mal classé dans cette analyse et il s'agit encore des Pays-Bas. Jusqu'ici, les différentes analyses montrent que ce pays semble être difficilement classable dans un seul et unique type. Un examen des variables

permet d'observer que les Pays-Bas, sur le plan de la lecture des journaux, du niveau de confiance envers autrui, du pourcentage de la population qui vote et sur la proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale, sont positionnés, paradoxalement, très près des moyennes du régime libéral.

Figure 11 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les processus politiques (1993-1998)



Les analyses portant sur l'ensemble du modèle et sur chacun des trois axes ont permis de dégager deux constats fort intéressants. Dans un premier temps, nous avons pu confirmer la typologie de Esping-Andersen et de Leibfried sur les modèles de régime providentiel en examinant une multitude d'indicateurs sociaux au moyen d'analyses de classification hiérarchique. Il existe bel et bien des différences significatives quant aux choix faits par les sociétés pour articuler les décisions politiques en regard de l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique.

Dans un deuxième temps, les analyses portant sur chacun des axes théoriques du modèle ont permis de constater que la typologie pouvait être reproduite (à quelques variantes près) quand on analyse seulement les caractéristiques des programmes, ou les variables décrivant les situations sociales, ou encore les variables portant sur les processus politiques. Ces résultats permettent d'observer l'existence de liens étroits entre l'organisation des programmes sociaux dans les sociétés, les situations sociales qui sont le résultat des politiques élaborées, et, les processus politiques qui amènent les gens à se mobiliser pour donner forme aux programmes sociaux.

L'interaction de ces trois composantes et le rôle qu'occupe la dépendance au sentier dans la détermination des décisions politiques permettent donc de distinguer des modèles d'organisation qui différencient les régimes providentiels. Dans la prochaine section, nous examinerons les possibles évolutions des régimes providentiels en tenant compte du passé (« dépendance au sentier ») et des contraintes créées par l'environnement international.

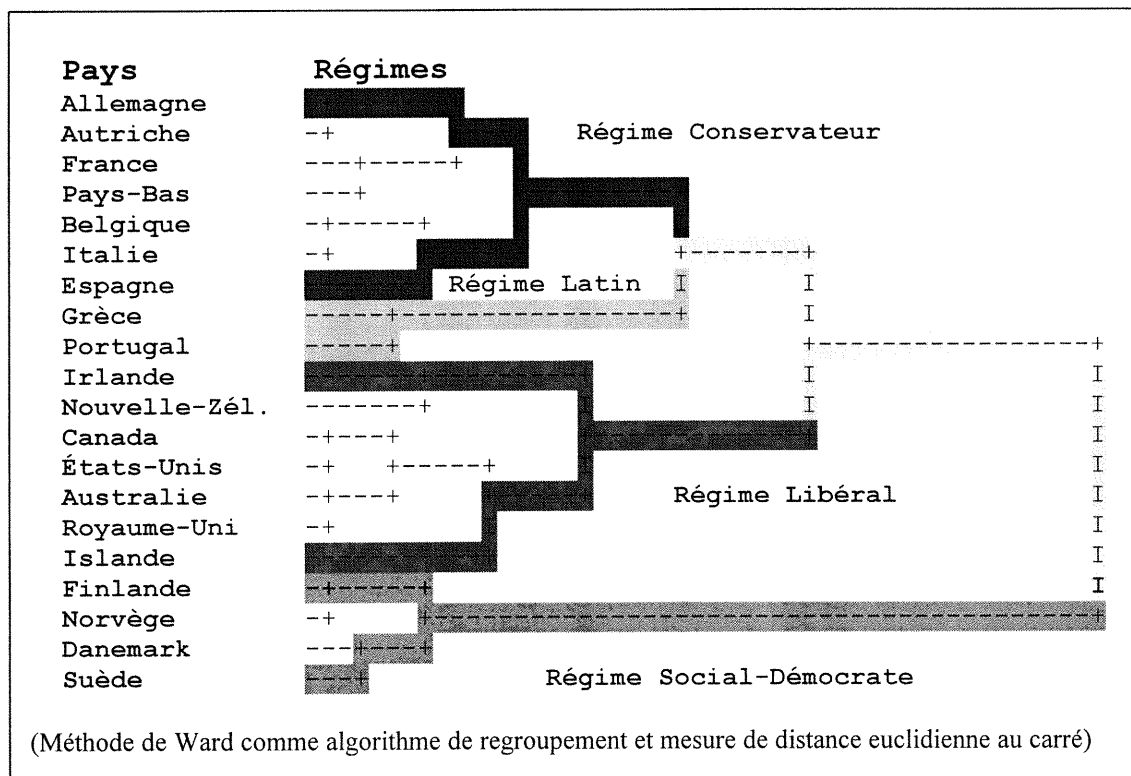
5.2. Les régimes providentiels au milieu des années 80 (1986-1990)

Nous allons maintenant refaire le même exercice que dans la section précédente, mais en utilisant des données couvrant la période de 1986 à 1990. Ces analyses dans le temps vont nous permettre de réaliser trois objectifs. Dans un premier temps, nous chercherons à confirmer pour une seconde fois la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried, objectif qui nous permettra de valider notre modèle théorique (combinaison des programmes sociaux, des situations sociales et de la participation politique). Ensuite, l'analyse dans le temps va permettre d'observer si les régimes providentiels semblent suivre la même voie de convergence apparente que celle des marchés économiques sur le plan international. Finalement, nous tenterons de voir les transformations et repositionnements qu'ont pu encourir certains pays au fil du temps.

5.2.1. Une stabilité de la typologie dans le temps

L'analyse comprenant les variables des trois axes pour les années 80 a permis de reproduire à nouveau la typologie de Esping-Andersen et de Leibfried. Le dendrogramme présenté dans la Figure 12 montre qu'effectivement les pays libéraux sont regroupés ensemble (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Australie), tout comme les pays de type conservateur (Belgique, France, Allemagne, Autriche, Pays-Bas), les pays de type social-démocrate (Suède, Finlande, Norvège, Danemark) et finalement, les pays latins (Grèce, Portugal).

Figure 12 – L'analyse de classification hiérarchique sur l'ensemble des variables (1986-1990)



Tout comme dans le cas de l'analyse de la Figure 7, le dendrogramme exprime très bien la similitude entre le régime de type conservateur et le régime latin, qui semblent avoir beaucoup plus de caractéristiques communes entre eux

qu'avec les deux autres types de modèles. Cette dernière constatation explique en partie pourquoi l'Espagne et l'Italie se retrouvent avec le régime conservateur au lieu du régime latin.

Cette première analyse dans le temps a permis d'observer que sur la base de notre échantillon de pays, la convergence des marchés économiques ne semble pas avoir affecté le positionnement des régimes providentiels suivant les diverses variables utilisées dans notre modèle. Les quatre types demeurent toujours présents sur une période qui s'échelonne sur à peu près dix ans. Cette constatation permet aussi de valider la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried.

5.2.2. Une analyse sur chacun des axes théoriques

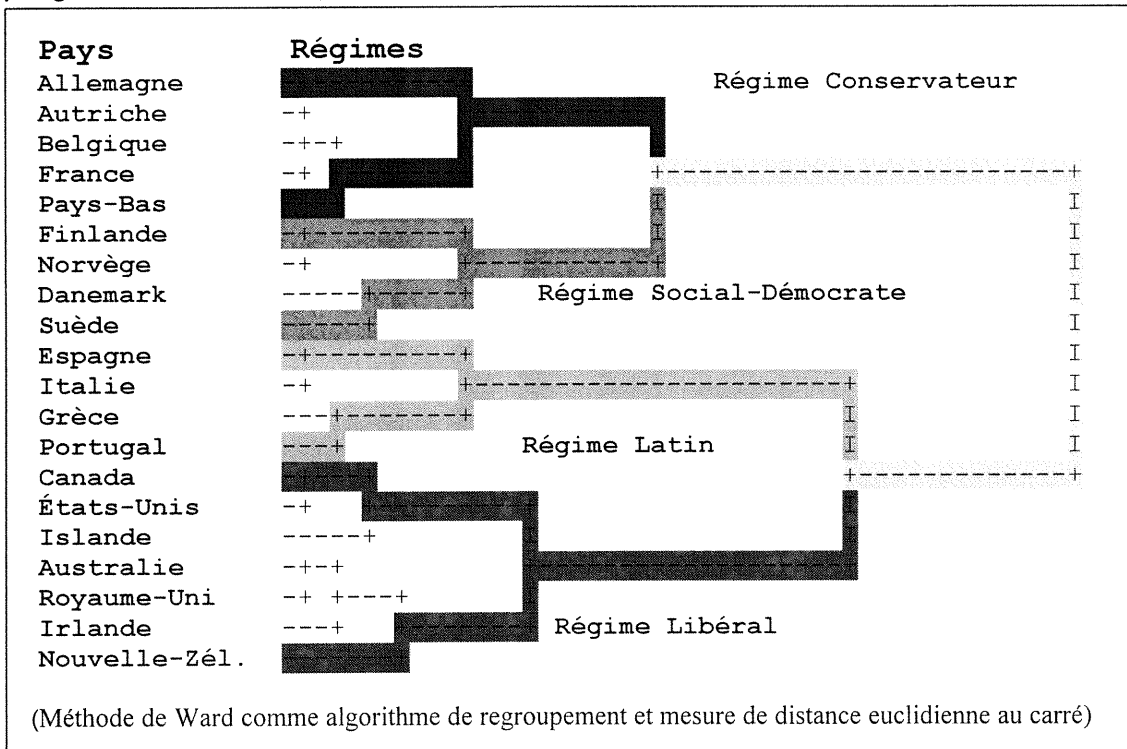
Nous allons maintenant pousser la validation de notre modèle en effectuant des analyses sur chacun des axes théoriques pour les années 80. La perspective théorique de la dépendance au sentier suggère que nous devrions retrouver pour chaque axe les mêmes regroupements de pays selon leur régime providentiel.

5.2.2.1. L'analyse selon l'axe des programmes sociaux

Les résultats de la Figure 13 (page suivante) permettent de constater la présence des quatre régimes providentiels lorsque l'on analyse seulement les caractéristiques des programmes sociaux.. Il est intéressant de voir, comme le suggère Bruno Palier et Giuliano Bonoli, qu'une fois établies, les conceptions politiques de base sont généralement tenaces et favorisent la continuité plutôt que les changements (1999 :402). Comme nous le mentionnions dans le chapitre trois, portant sur les dynamiques et les transformations des régimes providentiels, la transformation majeure d'une politique implique des coûts (conversion des institutions, transformation des mentalités, changement de l'ordre établi, etc.) que les partis politiques ne peuvent pas généralement soutenir (brièveté du laps de

temps associé au mandat électoral). Cette analyse permet donc d'observer l'effet de dépendance au sentier que produisent les institutions politiques dans la différenciation de chacun des pays.

Figure 13 – L'analyse de classification hiérarchique sur les caractéristiques des programmes sociaux (1986-1990)

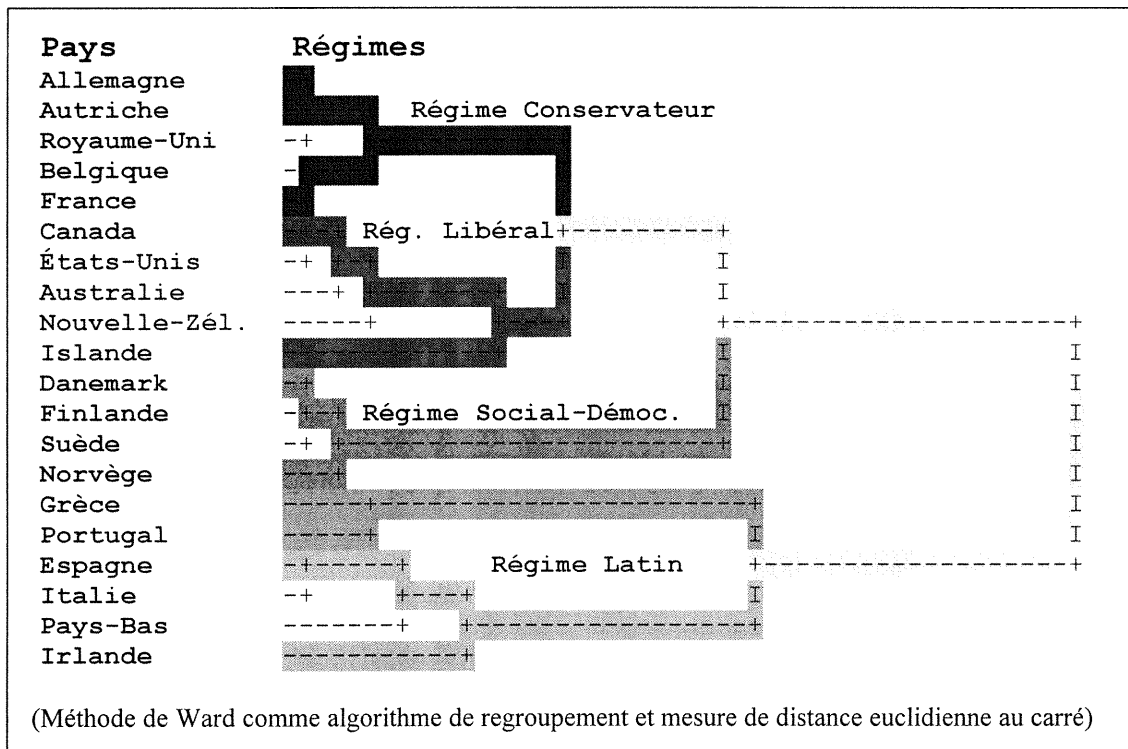


5.2.2.2. L'analyse selon l'axe des situations sociales

Un regard sur le dendrogramme de la Figure 14 de la page suivante permet de distinguer encore une fois les régimes providentiels sur la base des situations sociales. Il est important de noter que cette Figure est la résultante d'une analyse à cinq classes, ce qui est différent des analyses précédentes (analyses à quatre regroupements). Ce choix reflète le fait que le dendrogramme sépare le régime latin en deux regroupements spécifiques. Le premier regroupement compte la Grèce et le Portugal (comme dans l'analyse de la Figure 12) et le deuxième

regroupement, est un mélange du régime latin (Espagne, Italie), des Pays-Bas (régime conservateur) et de l'Irlande dont la difficulté de classement a déjà été mentionnée antérieurement. Les résultats des Pays-Bas quant à la participation des femmes au marché du travail et la faible croissance économique permettent, effectivement, de situer ce pays avec le modèle des pays latins.

Figure 14 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les situations sociales (1986-1990)

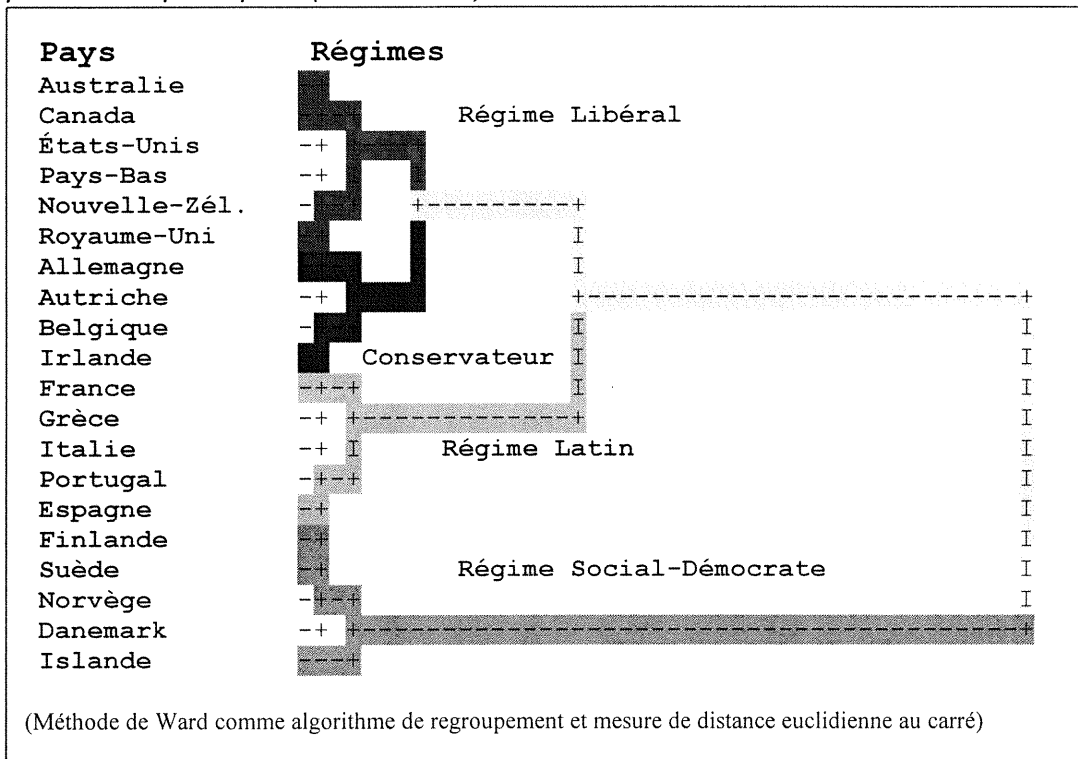


Les trois autres régimes comportent les pays habituels sauf dans le cas du Royaume-Uni, qui s'est classé avec les pays conservateurs. L'analyse des données du Royaume-Uni permet d'observer que ce dernier présente des résultats faibles sur le plan économique tout comme les pays conservateurs (chômage assez important entre autres).

5.2.2.3. L'analyse selon l'axe de la participation politique

Finalement, la dernière analyse (Figure 15 ci-dessous) portant sur les variables décrivant les processus politiques permet de distinguer encore une fois les quatre régimes providentiels.

Figure 15 – L'analyse de classification hiérarchique sur les variables décrivant les processus politiques (1986-1990)



Deux pays semblent s'être « mal » classés, soit les Pays-Bas et la France. Comme pour ce qui était le cas dans les analyses portant sur les années de 1993 à 1997, ces pays semblent être difficilement classables dans un seul et unique type. L'examen des variables décrivant les processus politiques permet d'observer que les Pays-Bas sont très près des moyennes du régime libéral (comme l'illustre d'ailleurs la Figure 11 pour l'analyse de 1993 à 1997). Pour ce qui est de la France, l'analyse des variables portant sur la lecture des journaux, le niveau de

confiance envers autrui et le pourcentage de la population qui vote permet effectivement de la situer avec les pays du régime latin (résultats faibles sur les variables de processus politiques).

Les analyses dans le temps ont, dans l'ensemble, permis de réaliser les trois objectifs présentés en introduction de cette section : 1- valider la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried, 2- déterminer que la convergence des régimes providentiels en fonction des exigences des marchés économiques ne s'est pas encore produite; et 3- examiner certaines transformations, somme toute limitées, dans la situation de quelques pays. Dans la prochaine section, il sera question de la place du Canada dans l'univers des régimes providentiels.

5.3 Le Canada est un pays libéral, mais...

Une fois les différents pays regroupés sur la base des caractéristiques communes à leur régime providentiel, il est intéressant de déterminer comment notre propre société se positionne par rapport aux autres sociétés de référence. Comme nous avons pu le constater, les résultats des analyses de classification hiérarchique permettent d'affirmer que le Canada possède des caractéristiques le rapprochant davantage des pays de type libéral. Si nous comparons les résultats de 1993 à 1997 du Canada aux moyennes de chaque régime (voir annexe 1-2-3), nous observons toutefois que pour certaines variables des caractéristiques des programmes, des situations sociales et des processus politiques, le Canada se rapproche parfois davantage des logiques social-démocrate, conservatrice ou latine. Le Tableau V de la page suivante présente le positionnement du Canada par rapport aux quatre régimes providentiels.

Tableau V Le positionnement du Canada par rapport aux quatre régimes providentiels

LA POSITION DU CANADA			
Régime Libérale	Régime Social-Démocrate	Régime Conservateur	Régime Latin
<ul style="list-style-type: none"> • Transferts de sécurité sociale • Santé (Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales) • Dépenses gouvernementales • Cotisations des employeurs et des employés à la sécurité sociale • Imposition • Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total • Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale • Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections • Niveau de confiance envers autrui 	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation • Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total • Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du P.I.B 	<ul style="list-style-type: none"> • Chômage 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996

Si nous examinons les variables se rapportant aux dépenses dans divers programmes, le Canada a un profil semblable au modèle libéral quant aux transferts de sécurité sociale : il se situe (avec 15,6% du PIB) plus près des pays libéraux (15%) et se distancie énormément des moyennes des autres régimes (social-démocrate (33,7%), conservateur (31,1 %) et le régime latin (34%)). Si le Canada est moins « généreux » dans les dépenses de programmes sociaux que les autres types de régime, cela correspond aux cotisations de sécurité sociale payées par les individus et par les employeurs, qui sont assez faibles comme pour la majorité des pays libéraux et en opposition aux autres régimes. La proportion des dépenses publiques de santé par rapport aux dépenses publiques totales est un autre domaine où le Canada (14,9%) se retrouve plus près du régime libéral (15,6%) et se distancie du modèle social-démocrate (10,9%), conservateur (13%) et latin (11,6%). Si nous examinons les dépenses courantes dans les administrations publiques, le Canada (42,8%) dépense un peu plus que les pays libéraux (38,3%) dans ce domaine, mais il demeure tout de même loin des dépenses consacrées par les autres régimes (social-démocrate (55,3%), conservateur (48,9 %) et le régime latin (45,9%)). Sur la question de l'imposition, les habitants du Canada (22%) et des pays libéraux (20,7%) sont beaucoup plus imposés que ceux des pays conservateurs (14,4%) et latins (10%). Mais le régime social-démocrate est celui où l'impôt est le plus élevé, avec 29%.

Sur le plan de l'éducation, les coûts du système canadien (7,6% du P.I.B) correspondent davantage à ceux du régime social-démocrate (8,1%) et moins à ceux du régime libéral (6,1%). Quant aux dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du PIB, le Canada a un système qui coûte sensiblement la même chose que le régime social-démocrate (6,4% du PIB pour le Canada contre 6,5% pour le régime social-démocrate et 6,0% pour les libéraux).

Un regard sur la situation de l'emploi permet de constater qu'en ce qui concerne le chômage de longue durée, le Canada (12,5%) et les États-Unis (8,7%) ont des taux beaucoup plus bas que la moyenne des autres régimes (libéral avec

26,2%, social-démocrate (25,3%), conservateur (45,4%) et le régime latin (58,3%). Le taux de chômage du Canada (9,2%) est plus près de la situation des conservateurs (8,9%) que de celle des libéraux (7,2%). Toujours en ce qui a trait à la situation de l'emploi, bien que le taux d'emploi dans l'administration publique soit inférieur à celui observé dans les pays du régime social-démocrate (29,9%), le gouvernement canadien (21,5%) est un employeur plus important que les pays libéraux (16,2%), conservateurs (17,1%) et latins (16%).

L'analyse des résultats des variables décrivant les processus politiques démontre que si on fait abstraction du nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants, où les résultats du Canada (159) sont semblables à ceux des pays latins (107,9), les canadiens ont plutôt des caractéristiques libérales. Ces caractéristiques sont un taux de syndicalisation très faible (37,4% contre 77,1 % pour le régime social-démocrate), un niveau de confiance envers autrui assez fort (ce qui est important dans une économie de marché) et une population qui vote relativement peu par comparaison avec les autres régimes.

L'analyse détaillée des variables retenues permet d'observer que le Canada se situe plus près du régime libéral dans des domaines comme les dépenses administratives, les cotisations à la sécurité sociale, l'imposition, la distribution de transferts sociaux et les processus politiques. Sur d'autres dimensions comme la santé, l'éducation et le taux d'emploi dans l'administration publique, le Canada se rapproche davantage du régime social-démocrate.

Conclusion

L'objectif théorique de ce mémoire était de démontrer, en utilisant de nouvelles bases empiriques, qu'il existe effectivement des différences quant aux choix faits par les sociétés pour articuler leurs décisions politiques en regard de l'interdépendance entre les dépenses sociales et la performance économique. Bien que les logiques macro-économiques semblent avoir un impact réel sur l'évolution et l'organisation des régimes de production (Clement et Myles 1994; Banting 1995; Soskice 1999), les résultats obtenus dans le cadre de ce mémoire confirment la présence et la persistance de distinctions importantes sur le plan de l'organisation des politiques sociales dans les sociétés industrialisées. Ces résultats permettent de constater des différences quant à l'articulation entre les logiques d'action de l'État et celles du marché et de la famille, différences qui se répercutent dans les choix qui favorisent ou non, entre autres, la réduction des inégalités sociales.

L'utilisation de l'analyse de classification hiérarchique, appliquée à un ensemble de descripteurs (regroupés en trois axes théoriques), a permis de valider la typologie de Gøsta Esping-Andersen et de Stephen Leibfried quant à l'existence des quatre modèles de régimes providentiels, soit le régime social-démocrate, le régime conservateur, le régime libéral et le régime latin. Les analyses réalisées dans le cadre de ce mémoire ont permis de répondre à certaines ambiguïtés théoriques existantes dans la littérature du point de vue de la classification des pays. Premièrement, nous avons pu observer, à l'aide des dendogrammes, que les pays latins possèdent beaucoup de caractéristiques en commun avec les pays conservateurs, ce qui confirme les dires d'Esping-Andersen (1999). Toutefois, les diverses analyses démontrent que les pays latins ont assez de spécificités pour être définis comme un type particulier, ce qui confirme la critique de Stephen Leibfried (1993). Les divers résultats ont aussi souligné comment les Pays-Bas

pouvaient être difficilement classables et se retrouver dans divers regroupements de pays suivant les variables qui étaient à l'étude.

Les analyses portant sur chaque axe théorique du modèle ont permis de constater que la typologie pouvait être reproduite (à quelques variantes près) en analysant seulement les caractéristiques des programmes sociaux, ou les variables décrivant les situations sociales ou encore les variables portant sur les processus politiques. Ces résultats permettent de démontrer l'existence de liens étroits entre l'organisation des programmes sociaux dans les sociétés, les situations sociales qui sont en partie le résultat des politiques élaborées, et les processus politiques qui amènent les gens à se mobiliser pour donner forme aux programmes sociaux.

Les résultats comparatifs dans le temps ont permis de valider le modèle théorique. Outre la confirmation du modèle, ces analyses temporelles nous ont permis d'évaluer la possible convergence des régimes en fonction des contraintes des marchés économiques. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les résultats obtenus pour la période des années 80 et ceux des années 90 ont confirmé la persistance des divers régimes providentiels, en dépit d'une certaine convergence économique. Il existe donc une certaine forme de stabilité au niveau de la gestion socio-politique dans les sociétés industrialisées; cela suggère que les voies choisies sont tributaires des choix du passé (subordination au parcours) et par ce fait-même, qu'elles ne laissent pas présager une convergence dans l'avenir.

Finalement, en comparant les résultats du Canada avec les moyennes de chaque régime, nous constatons une similarité d'ensemble avec les pays libéraux. Toutefois, suivant l'analyse de certaines dimensions comme la santé, l'éducation et le taux d'emploi dans l'administration publique, le Canada se rapproche davantage du régime social-démocrate. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ce décalage du Canada par rapport au modèle libéral sur des questions d'ordre institutionnel peut s'expliquer en partie par sa subordination au parcours (« path dependency »). D'ailleurs, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre

portant sur les dynamiques et les transformations des régimes providentiels, Black et Myles (1985), dans une analyse des structures de classes dans quelques pays industrialisés, proposaient qu'au niveau de la gestion de l'emploi dans le système manufacturier, le Canada ressemblait beaucoup au modèle américain. Cette ressemblance s'expliquait en partie par le fait que la gestion du système manufacturier était soumise aux forces du marché, et donc à la forte présence américaine (premier partenaire économique du Canada). En ce qui a trait à la gestion des services, toutefois, le Canada, à cause de ses traditions et de son histoire, présentait un modèle qui s'apparentait beaucoup plus à des systèmes de type européen. Nous pouvons donc suggérer que ce rapprochement du Canada et des régimes social-démocrates et conservateurs sur certaines variables relatives aux décisions gouvernementales dans le domaine public s'explique par une histoire que les forces du marché n'ont pas « encore » réduite à néant.

Orientations futures de recherche ...

Bien que les résultats de ce mémoire confirment la non-convergence au niveau des régimes providentiels, le nouveau contexte économique dans lequel s'inscrivent les différentes sociétés capitalistes tend à remettre en question les fondements de l'État-providence et la recherche de l'égalité, ce qui présuppose aussi la remise en question des logiques propres du rôle de la famille et du marché. Sur cette question, d'ailleurs, un nouveau paradigme a fait surface dans les analyses des politiques sociales avec la notion d'État d'investissement social⁸⁹. Ce nouveau paradigme politique, qui a émergé en Amérique du Nord et dans l'Europe de l'Ouest, concentre davantage ses efforts sur l'enfant. Dans un texte où il présente ce nouveau concept, Denis Saint-Martin (2000) souligne « qu'investir

⁸⁹ L'État d'investissement social constitue ni plus ni moins la forme politique et institutionnelle de la nouvelle économie du savoir, fondée sur le capital humain, le savoir, les connaissances et les idées : une forme de capital en partie immatérielle qui met en relief la dimension profondément sociale de l'économie et qui, par conséquent, établit une séparation moins nette que dans le modèle providentiel entre le marché et la société (Saint-Martin 2000 ; 42)

c'est faire des choix, prendre des risques. Si les enfants représentent un « bon » risque, les exclus, ceux et celles qui trouvent difficilement leur place dans l'économie du savoir, représentent quant à eux, un « mauvais » risque. Et à leur égard, la politique sociale se fonde moins sur une approche d'investissement, mais plutôt de charité et de compassion ». Dans les faits, cette nouvelle façon d'orienter les politiques sociales présente des différences importantes avec le modèle d'État-providence qui a émergé suite à la fin des années 40. La différence majeure consiste surtout en l'affaiblissement des notions de citoyen et de l'égalité. En misant davantage sur les dépenses sociales (ou devrait-on dire, les investissements) sur une catégorie sociale, soit les enfants, on réduit alors les droits sociaux des citoyens (dans ce cas-ci, les plus démunis) en transformant le cadre du contrat social.

Il serait donc pertinent de poursuivre des analyses comme celles présentées dans le cadre de ce mémoire en approfondissant le modèle avec des données spécifiques à la protection sociale. En concentrant l'analyse sur certains éléments tels que le taux de remplacement salarial par l'assurance-chômage, le nombre de semaines nécessaire pour avoir accès à des bénéfices, et, sur la formation à l'emploi et à l'éducation (frais de scolarité pour les différents niveaux d'étude), nous pourrions tenir compte d'un quatrième axe théorique, soit les droits sociaux. Au moyen de ce nouvel axe, il serait possible de mesurer comment les différentes sociétés se positionnent sur le plan de l'égalité et de l'opportunité, et, de déterminer l'impact du nouveau paradigme de l'État d'investissement social.

Finalement, des analyses ultérieures pourraient examiner, l'impact de l'Entente-cadre de l'Union sociale du Canada. Signée en février 1999, celle-ci constitue une réalisation importante du Conseil fédéral-provincial-territorial chargé de la réforme des politiques sociales. « Elle a pour objet de réformer et de renouveler le système social canadien et de rassurer les Canadiens sur le fait que leurs programmes sociaux pancanadiens sont solides et sûrs. Même si elle n'a pas force obligatoire, l'Entente engage les gouvernements à des relations de travail

plus concertées dans le secteur de la politique sociale, puis à communiquer les résultats atteints conformément à l'Entente » (Roadhouse, 2000). Suivant le cadre théorique proposé dans ce mémoire et dans une perspective qui tiendrait compte de l'évolution dans le temps, il serait intéressant de faire une analyse détaillée en y insérant les provinces du Canada pour évaluer les conséquences de l'Union sociale. Outre le positionnement des provinces par rapport à la typologie d'Esping-Andersen et de Leibfried, l'analyse dans le temps permettra de voir les répercussions sociales et économiques de l'Entente de l'Union sociale, de même que la non-participation du Québec.

Bibliographie

- BAGNASCO, A., (1990) *Trois Italies*, dans D. Schnapper et H. Mendras, éd. Six manières d'être européen, Paris, Gallimard, NRF.
- BANTING, Keith., (1995) *Social policy challenges in a global society*, International Development Research Centre, [Http://www.idrc.ca/books/focus/761/banting.html](http://www.idrc.ca/books/focus/761/banting.html)
- BARBAGLI, M., (1995) *Diversités italiennes*, dans M. Gullestadt et M. Segalen, éd., La famille en Europe. Parenté et perpetuation familiale, Paris, La Découverte, coll. "Recherches".
- BEAUCHEMIN, Jacques., Gilles Bourque, et Jules Duchastel. *Du providentialisme au néolibéralisme : de Marsh à Axworthy. Un nouveau discours de légitimation de la régulation sociale*. Cahiers de recherche sociologique, no 25 (1995), p. 15-48.
- BERNARD, Paul., (1999) *La cohésion sociale : Critique dialectique d'un quasi-concept*, tiré de « Les mots pour le dire, les mots pour le faire: le nouveau vocabulaire du social », Lien social et Politiques—RIAC, no.41.
- BEVERIDGE, W.H., (1942) *Report on Social Insurance and Allied Services*. London : HMSO.
- BLACK, Don and John Myles. "*Dependent Industrialization and the Canadian Class Structure: A Comparative Analysis of Canada, the United States, and Sweden.*" Canadian Review of Sociology and Anthropology/La Revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, 23, 2 (May/mai 1986), 157-81.
- BLASHFIELD, R.K., et M.S. Aldenderfer, (1988) *The methods and problems of cluster analysis*, in J.R. Nesselroade & R.B. Cattell (Eds.), *The handbook of multivariate experimental psychology* (2nd ed., pp.447-474). New York: Plenum Press.
- BRIGGS, Asa (1961) *The Welfare State in historical perspective*, Archives européennes de sociologie, II, (221-258).
- CAMPEAU, Robert., et al., (1993) *Individu et Société. Introduction à la sociologie*, Édition Gaëtan Morin, Québec.
- CASTLES, Francis G., (1982) *The Impact of Parties: Politics and Policies in Democratic Capitalist States*, 21-96.
- CASTLES, Francis G., (1993) *Families of Nations*, Dartmouth : Aldershot.
- CASTLES, F. en D. MITCHELL (1993), 'Worlds of welfare and families of nations', in: Castles, F. (ed.) *Families of nations. Patterns of public policy in Western democracies*. Aldershot: Dartmouth.
- CASTLES, Francis G., (1999), *Comparative public policy. Patterns of Post-war Transformation*, (Cheltenham: Edward Elgard).
- COTTERAU, Alain., (1989) dans *Providence ou prévoyance? Les prises en charge du malheur et la santé des ouvriers au 19^e siècle britannique et français*, Prévenir, no 19, vol.2.

- DELAS, Jean-pierre et Bruno Milly (1997) *Histoire des pensées sociologiques*, Synthèse +, Sirey, éditions Dalloz, Paris, 327 pages.
- DENIGER, Marc-André (1996) *Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale*, Sociologie et Sociétés, Vol. XXVII, No.1 : 73-88.
- DICH, J. (1973) *Den Herskende Klasse*, Copenhagen, Borgen.
- DIENER, Ed (1995), *A Value Based Index for Measuring National Quality of Life*, Social indicators Research, 36:107-127.
- DUBES, R., et Jain, A.K., (1980) *Clustering methodologies in exploratory data analysis*. Advances in Computers, vol.19, 113-228.
- ENCYCLOPÉDIE MICROSOFT® ENCARTA® 99, *État-providence*. Microsoft Corporation. © 1993-1998.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1990) *The three worlds of welfare capitalism*, Princeton University Press, New Jersey.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1996) *After the Golden Age? Welfare State Dilemmas in a Global Economy*, p.1-31, tiré de "Welfare states in transition; National adaptations in global economies", ed. London: Sage, London.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999a) *Social foundations of postindustrial economies*, Oxford University Press, New York.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (1999b) *Les trois mondes de l'État providence; Essai sur le capitalisme moderne*, Press Universitaires de France, PUF.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta., (2000), *Social Indicators and Welfare Monitoring*, Social Policy and Development – Programme paper Number 2, May 2000, United Nations Research Institute for Social Development.
- ESTES, Richard J. (1997) "Social Development Trends in Europe, 1970-1994: Development Prospects for the New Europe," Social Indicators Research 42:1-19.
- FALISSARD, Bruno., (1996) *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie*, Collection "évaluation et statistique", Paris.
- FLACHER, B., (2000) "La participation politique", PNF de Lyon, posté à <http://sceco.univ-aix.fr/cerpe/ecjssparticppolit.html>
- FERRERA, M. (1993) *Modelli di solidarietà*, Il mulino, Bologna.
- FERRERA, M. (1994) 'Il modello Sud-Europeo di welfare state', Rivista Italiana di Scienza Politica, 1 : 67-101.
- FERRERA, M. (1996), *The "southern model" of welfare in social Europe*, *Journal of European Social Policy*, (1): 17-37.
- GIDDENS, Anthony (1998) *The third way; The renewal of Social Democracy*, Polity Press, États-Unis, p.166.
- GOODIN, Robert E. et ., (1999) *The real worlds of welfare capitalism*, Cambridge University Press, United Kingdom.
- GOUGH, Ian et Tony Eardley, (1996) *Diverse systems, common destination? A comparative study of Social Assistance in OECD countries*, Australian National University, Australia.

- GOUGH, Ian (à paraître) *Social assistance regimes: A cluster analysis*, à paraître dans Volume of the Journal of European Social Policy.
- HEADEY, Bruce, Robert E. Goodin, Ruud Muffels et Henk-Jan Dirven., (2000) *Is there a trade-off between economic efficiency and a generous welfare state? A comparison of best cases of "The three worlds of welfare capitalism"*, Social Indicators research 50: 115-157, 2000, Pays-Bas.
- JENSON, Jane., (1997) *Who cares? Gender and Welfare Regims*, Social politics, International studies in Gender, State and Society, vol. 4, no. 2, Summer, p.182-187.
- JONE, C. (1993), *New Perspectives on the Welfare State in Europe*. London: Routledge.
- KANGAS, Olli., (1994) *The politics of social security: on regressions, qualitative comparisons, and cluster analysis*, p.346-364, tiré de JANOSKI, Thomas et Alexander M.Hicks.,(1994) "The Comparative Political Economy of the Welfare State", Cambridge Studies in Comparative Politics, USA
- KITSCHOLT, Herbert et al., (1999) *Continuity and change in contemporary capitalism*, Cambridge University Press, USA.
- KNACK, S.; Keefer, P. 1997. *Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation*. Quarterly Journal of Economics, 112(4), November 1997, pp. 1251-1288.
- KORPI, W. (1983) *The democratic Class struggle*. London: Routledge.
- LAGROYE, Jacques., (1993) *Sociologie Politique*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Dalloz, France.
- LANGLOIS, George et Gilles Villemure (1992) *Histoire de la civilisation Occidentale*, Éditions Beauchemin ltée, Québec.
- LEBRAS, H., et E. Todd., (1981) *L'invention de la France*, Paris, Le livre de poche, collection Pluriel.
- LEFAUCHEUR, N., (1992) *Qui doit nourrir l'enfant dont le père est absent? Recherche sur les fondements des politiques familiales européennes (Angleterre, France, Italie, Portugal)*, Rapport pour la Caisse nationale des allocations familiales, 223 pages.
- LEIBFRIED, Stephan (1993) *Towards a European welfare state?*, p.133-156, tiré de JONES, Catherine., "New Perspectives on the Welfare State in Europe", Editions Routledge, G-B.
- LESSENICH, S., (1995) 'Espana y Los tres Mundos del Estado del Bienestar', *Universitat Pompeu Fabra Working Paper, no.95/9*.
- LEWIS, Jane., (1992) *Gender and the development of Welfare Regimes*, Journal of European Social Policy, 2, 3: 159-173.
- MAIONI, Antonia (1996) *Les systèmes de soins de santé au Canada et aux États-Unis : Convergence impossible?* Politique et Sociétés, No.30 : 135-157.
- MARSHALL, T.H., (1950) *Citizenship and Social Class*, Oxford: Oxford University Press.

- MARSHALL, T.H., (1964) *Class, Citizenship, and Social Development*, Greenwood Press Reprint, 334 pages.
- MARTIN, Claude., (1997) *La comparaison des systèmes de protection sociale en Europe. De la classification à l'analyse des trajectoires d'État providence*, Lien social et politique – RIAC, No.37:144-155.
- MARX, Karl et Friedrich Engels (1848) *Le manifeste du Parti communiste*, 1997, Le Livre de Poche.
- MAZUMDAR, Krishna., (1994) *Classification of countries: a socio-economic approach*, Social Indicators Research 34: 261-273, 1994, Kluwer Academic Publishers, Pays-Bas.
- MERRIEN, François-Xavier (2000) *L'État-providence*, Collection Que sais-je?, 2^e éd, Presses Universitaires de France.
- MILLIGAN, Glenn w. et Martha Cooper., (1987) *Methodology Review: Clustering Methods*, tiré de *Applied Psychological Measurement*, 11, 329-354.
- MYLES, John and Wallace Clement (1994) *Relations of Ruling, Class and Gender in Postindustrial Societies*, McGill-Queen's University Press, Québec, p.303.
- MYLES, John., (1998) *Les limites des prophéties, ou les raisons d'être de la modestie intellectuelle en sciences sociales*, Sociologie et sociétés, vol.XXX, no1, printemps 1998 (trad. Française)
- NOËL, Alain (1996) *Vers un nouvel État providence? Enjeux démocratiques, Politique et sociétés*, no 30, p.3-27.
- OBINGER Herbert et Uwe Wagschal (à paraître) *Families of nations and public policy*, à paraître dans *West European Politics*, vol. 24 (1), 2001.
- O'CONNOR, J., (1996) *From Women in the welfare state to gendering welfare state regimes*, *Current Sociology*, 44, 2.
- O'CONNOR, J., (1997) *Social Justice, Social Citizenship and the welfare state 1965-1995: Canada in comparative context*, Paper presented at R.C. 19 Meeting – welfare State Challenge, Marginalisation and Poverty – Copenhagen, 21-24 august, 1997.
- ORLOFF, A., (1993) *Gender and the social rights of citizenship*, *American Sociological Review*, 58, p.303-328.
- PALIER, Bruno et Giuliano Bonoli., (1999) *Phénomène de Path Dependence et réformes des systèmes de protection sociale*, *Revue française de Science Politique*, Vol.49, numéro 3, p.399-420.
- PIERSON, Paul., (1994) *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PIERSON, Paul., (1997) *Path Dependence and the Study of Politics*, Robert Schuman Centre, European University Institute, Janvier, Florence.
- PIERSON, Paul., (2000) *Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics*, *American Political Science Review*, June 2000, posté à : http://www.findarticles.com/cf_0/m0259/2_94/63909266/print.jhtml

- POLANYI, Karl., (1983) *La grande transformation*, Gallimard, Paris.
- RAGIN, Charles C., (1994) *A qualitative comparative analysis of pension systems*, p.320-345, tiré de JANOSKI, Thomas et Alexander M.Hicks.,(1994) "The Comparative Political Economy of the Welfare State", Cambridge Studies in Comparative Politics, USA
- RAPKIN, Bruce D. et Douglas A. Luke, (1993) *Cluster analysis in community research: Epistemology and practice*, American Journal of Community Psychology, 21, 2 : 247-277.
- RIMLIGER, G. (1971) *Welfare and Industrialization in Europe, America, and Russia*. New York: Wiley.
- ROADHOUSE, Brian (2000) *Alliance nationale pour les enfants, Document de travail*, Pour l'atelier national de l'Alliance nationale pour les enfants, Décembre 2000.
- ROBERT, P., (1995) *Petit Robert, Dictionnaire des noms communs*, France, pp.2467.
- ROCHER, Guy., (1992) *Introduction à la sociologie générale*, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 3^e éd., Montréal.
- ROSE, R. et H. Shiratori (1986), *The Welfare State East and West*. Oxford : Oxford University Press.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques., (1755) *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, (1985) Éditions Gallimard.
- ROSANVALLON, Pierre (1981) *L'ébranlement intellectuel de l'État providence*, In *La crise de l'État providence*, p. 20-39, chapitre 20, Paris : Seuil.
- SAINSBURY, D., (1994) *Gendering Welfare States*, London, Sage.
- SCHUMPETER, Joseph A. (1952) *Capitalism, Socialism and Democracy*, London: George Allen & Unwin, 4th ed., 269.
- SHARPE, Andrew., (1999) *A survey of indicators of economic and social Well-being*, background paper prepared for Canadian Policy research networks, Canada.
- SKOCPOL, T. (1985), *Bringing the State Back In: Strategies of Analysis in Current Research*, dans Peter B. Evans, D. Rueschemeyer et T. Skocpol, eds., *Bringing the State Back In*, 3-37.
- SKOCPOL, T. et Amenta, E. (1986) *States and social policies*, annual Review of sociology, 12.
- SKOCPOL, T (1992) *Protecting soldiers and mothers : The political Origins of Social Policy in the United States*, The Belknap Press of Harvard University Press, U.S.A.
- SKOCPOL, T (1993) *Soldiers, Workers, and Mothers: Gendered Identities in Early U.S. Social Policy*. Contentions: Debates in Society, Culture, and Science 2(3) (Spring 1993):157-83.
- SOCIAL SECURITY ONLINE, *The official Website of the Social Security Administration*, posté à <http://www.ssa.gov/>

- SOSKICE, David (1999) *Divergent production regimes: Coordinated and Uncoordinated market economies in the 1980s and 1990s*, tiré de KITSCHELT, Herbert et al., (1999) *Continuity and change in contemporary capitalism*, Cambridge University Press, USA.
- St-ARNAUD, S., P. Bernard et J. Boisjoly, (2000) *Communication à l'ACFAS*, 19 mai, Montréal.
- SAINT-MARTIN, Denis (2000) *De l'État-providence à l'État d'investissement social : Un nouveau paradigme pour enfant-er l'économie du savoir ?*, dans Leslie A. Pal, *How Ottawa Spends 2000-2001. Past imperfect, Future Tense* (Toronto : Oxford University Press)
- TABACHNICK, B.G. et L.S. Fidell (1996) *Using Multivariate Statistics*, 3^{ième} Édition, Harper Collins, U.S.A.
- THUROW, Lester C., (1997) *The future of capitalism : How today's economic forces shape tomorrow's world*, Penguin Books, U.S..
- TITMUSS, Richard M., (1974) *Social Policy, An Introduction*. London: Allen & Unwin.
- TITMUSS, Richard M., (1987) « Developing Social Policy in Conditions of Rapid Change : The Role of Social Welfare », tiré de Brian Abel-Smith et Kay Titmuss (eds) *The philosophy of Welfare, Selected Writings of Richard M. Titmuss*, London : Allen and Unwin, p.254-268 (Première publication 1972)
- TODD, E., (1990) *L'invention de l'Europe*, Paris, Éditions du Seuil.
- TOURAINÉ, Alain., (1994) *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Fayard, Paris, pp.350.
- TUAC (1998) *Déclaration du TUAC à la réunion du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales au niveau ministériel, sur la politique sociale*, 23-24 juin 1998, posté à <http://www.tuac.org/news/nsocpolf.htm>
- WARREN, Michael, *Michael Warren's Chronology*, Professor of Social Medicine, University of Canterbury, <http://www.chronology.ndo.co.uk/>
- WEBER, Max., (1918) *Essai sur la théorie de la science*, Plon, 1959.
- WEBER, Max., (1922) *Économie et société*, Plon, 1971.

Annexe #1 Comparaison des caractéristiques des programmes sociaux (1993-1997)

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels								
	Libéral			Social-Démocrate		Conservateur		Régime Latin	
	Canada	États-Unis	Moyenne du régime	Suède	Moyenne du régime	Allemagne	Moyenne du régime	Espagne	Moyenne du régime
* Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)	42,8	33,7	38,3	62,9	55,3	45,8	48,9	41,1	45,9
* Dépenses de consommation finale.	44,3	43,9	44,1	40,1	40,4	39,6	32,9	35,5	34,7
* Transferts de Sécurité sociale	15,6	22,5	15,0	40,1	33,7	28,7	31,1	33,9	34,0
Subventions et autres transferts	15,5	16	29,5	19,3	15,8	19,9	21,8	24,3	20,7
Dépenses d'investissements -- formation brute de capital fixe plus variation des stocks (investissement brut).	4,8	5,4	5,4	4,1	4,8	4,1	2,5	6,3	6,0
Versements des intérêts des emprunts	19,8	12,2	11,3	11,0	9,0	7,6	9,7	10,6	12,3
* Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)	44,1	32,3	38,1	61,5	56,4	45,8	48,2	39,0	42,1
* Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996	22	18	20,7	29	29,0	21	14,4	13	10,0
* Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)	5	8	4,1	5	7,5	20	20,8	6	10,8
* Cotisations des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996	6	7	5,3	25	14,0	17	20,2	24	24,3

* Variables significatives selon le test b de Tukey
(Pour chacune des variables, il s'agit de la moyenne ordinaire)

Suite Annexe #1 Comparaison des caractéristiques de programmes (1993-1997)

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels								
	Libéral			Social-Démocrate		Conservateur		Régime latin	
	Canada	États-Unis	Moyenne du groupe	Suède	Moyenne du groupe	Allemagne	Moyenne du Groupe	Espagne	Moyenne du groupe
* Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996	14,9	20	15,6	9,9	10,9	16,5	13,0	13,3	11,6
* Proportion des dépenses publiques en santé par rapport aux dépenses totales du P.I.B	6,4	6,3	6,0	7,2	6,5	8,2	6,8	5,8	5,4
* Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996	2,1	2,6	2,3	3,1	2,9	3,4	3,0	4,2	4,2
* Dépenses de l'éducation nationale en pourcentage du PIB	7,6	5,3	6,1	8,8	8,1	4,0	5,4	4,6	4,5
* Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail	0,26	0,4	0,2	0,51	0,6	0,45	0,3	0,35	0,2
Nombre d'années depuis la première loi sur la vieillesse, l'invalidité et la mort	73	65	86,7	87	80,8	101	92,6	81	73,3
Nombre d'années depuis la première loi sur la maladie et la maternité	16	35	58,7	109	86,3	117	95,2	71	75,5
Nombre d'années depuis la première loi sur l'assurance chômage	60	92	67,6	66	84,0	73	82,4	81	60,5
* Nombre d'années depuis la première loi sur les accidents de travail	92	65	93,6	99	103,0	116	105,4	100	93,8
Nombre d'années depuis la première loi sur l'allocation familiale	56	55	58,4	53	51,8	46	59,4	62	56,3

* Variables significatives selon le test b de Tukey
(Pour chacune des variables, il s'agit de la moyenne ordinaire)

Annexe #2 Comparaison des variables décrivant les situations sociales (1993-1997)

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels								
	Libéral			Social-Démocrate		Conservateur		Régime Latin	
	Canada	États-Unis	Moyenne du groupe	Suède	Moyenne du groupe	Allemagne	Moyenne du Groupe	Espagne	Moyenne du groupe
Pourcentage total de la population active qui est au chômage	9,2	4,9	7,2	8,0	8,1	9,8	8,9	20,6	12,5
* Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997	12,5	8,7	26,2	33,4	25,3	50,1	45,4	55,5	58,3
Croissance du Pib pour 1988-1998 (variation moyenne annuelle en volume %)	1,8	2,8	3,0	1,2	2,1	2,1	2,3	2,5	2,2
* Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1995 (pourcentage)	21,5	15,4	16,2	32,1	29,9	13,2	17,1	15,5	16,0
* Taux d'inflation pour 1996	2,4	2,6	2,3	2,2	1,6	1,8	1,9	4,3	5,7
* Population active pour 1997 (pourcentage des travailleurs par rapport à la population résidente)	51,9	50,2	49,6	49,4	51,1	48,6	46,5	41,3	43,1
* Taux d'activité des femmes	67,8	71,3	66,6	74,5	74,1	61,8	60,4	47,1	51,0
* Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes)	6,0	8	6,4	4,1	4,4	5,3	5,6	5,5	6,8
* Indice conjoncturel de fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans)	1,6	2,1	1,9	1,6	1,8	1,3	1,5	1,2	1,3
Espérance de vie à la naissance	79	77	77,7	78	77,3	77	77,6	78	77,3
Âge des femmes à la naissance du premier enfant pour 1993	26,8	26,4	26,9	25,5	26,4	26,6	26,7	27,1	26,2
* Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96	3,7	3,6	3,4	6,8	5,5	4,3	4,0	1,6	1,6

* Variables significatives selon le test b de Tukey
(Pour chacune des variables, il s'agit de la moyenne ordinaire)

Annexe #3 Comparaison des variables décrivant les processus politiques (1993-1997)

	Résultats de pays associés à chaque type de régimes providentiels								
	Libéral			Social-Démocrate		Conservateur		Régime Latin	
	Canada	États-Unis	Moyenne du groupe	Suède	Moyenne du groupe	Allemagne	Moyenne du Groupe	Espagne	Moyenne du groupe
Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique	69	36	73,3	81	78,3	82	80,6	77	75,8
* Un indice sur le niveau de confiance envers autrui (Tiré de Knack et Keefer 1997)	49,6	45,4	45,3	57,1	57,9	29,8	32,6	34,5	26,3
* Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996	159	214,9	271,3	444,8	449,4	311,3	258,2	100,1	107,9
* Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1995	37,4	14,2	38,5	91,1	77,1	28,9	31,8	18,6	28,2

* Variables significatives selon le test b de Tukey
(Pour chacune des variables, il s'agit de la moyenne ordinaire)

Annexe #4 Source des variables (1993-1997)

Source des variables	Description de la variable
	Dimensions politiques (Action gouvernementale)
	Politiques économiques
Comptes nationaux, OCDE, Paris, 1999	Dépenses courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)
<i>National Accounts</i> , OECD	Ventilation des dépenses selon leur "nature économique" telle qu'elle est effectuée dans les comptes nationaux pour 1997
	Dépenses de consommation finale -- dépenses courantes (à l'exclusion des dépenses en capital) de fonctionnement des administrations publiques, déduction faite des ventes de biens et services et de la formation de capital fixe pour compte propre ; ces dépenses incluent la rémunération des salariés, c'est-à-dire les salaires et traitements ainsi que les contributions aux régimes de sécurité sociale, de retraite, de garantie de revenu, etc. 1997
	Les transferts de Sécurité sociale -- Prestations versées aux individus au titre des régimes de sécurité sociale et généralement financées par un fond spécial. 1997
	Subventions et autres transferts -- Subventions (transferts courants ou subventions accordées par l'État à des entreprises publiques ou privées, essentiellement pour couvrir des pertes d'exploitation)... Autres transferts (autres transferts courants, transferts d'actifs incorporels et transferts nets en capital) 1997
	Dépenses d'investissements -- formation brute de capital fixe plus variation des stocks (investissement brut). L'investissement net s'obtient en déduisant la consommation de capital fixe. 1997
	Versements des intérêts des emprunts (y compris achats nets de terrains, loyers et redevances) 1997
Comptes nationaux, OCDE, Paris, 1999	Recettes courantes des administrations publiques pour 1996 (% du P.I.B)
Situation des salariés au regard de l'impôt et des transferts sociaux 1995/1996 (OCDE, Édition de 1997)	Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)
	Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1996 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen)

	Cotisation des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1996
	Politiques en éducation
Atlas, 1999	Dépenses de l'éducation nationale en pourcentage du PNB pour 1996
Stratégie de l'OCDE pour l'emploi (Édition de 1998)	Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail
	Santé
Eco-santé OCDE 98, OCDE, Paris, 1998.	Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1996
	Proportion des dépenses publiques en santé par rapport au dépense total du P.I.B en santé 1996
	Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1996
	Nombre d'années depuis l'application d'une politique dans un domaine donné (2000 - âge de la première loi = nbannées)
Social Security Online (É-U)	Vieillesse, invalidité, mort
	Maladie et maternité
	Accident de travail
	Assurance chômage
	Allocation familiale
	Les résultats et les situations (Contexte social)
	Performance économique
Statistiques de la population active : 1977-1997, OCDE, 1999; Perspectives de l'emploi, OCDE, Paris, Juin 1998.	Pourcentage total de la population active qui est au chômage pour 1997
Perspectives économiques de l'OCDE, 64, décembre 1998, OCDE, Paris, 1998.	Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1997
Analytical Databank, OECD	Croissance du Pib pour 1988-1998 (variation moyenne annuelle en volume %)
ATLAS, 1999	Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1995 (pourcentage)
Statistique de la population active : 1977-1997 (OCDE, 1999)	Taux d'inflation pour 1996
	Taux d'activité des femmes pour 1997
	La démographie
OECD, Employment study 1998	Population active pour 1997 (pourcentage des travailleurs par rapport à la population résidente)

Eco-santé OCDE 98, OCDE, Paris, 1998.	Indice conjoncturel de fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans) pour 1996
Pour un monde solidaire (OCDE, 1999)	Âge des femmes à la naissance du premier enfant pour 1993
	L'état de la santé
UNICEF, 1997	Espérance de vie à la naissance, 1997
Pour un monde solidaire (OCDE, 1999)	Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes) pour 1995
	L'état de l'éducation
<i>Human development</i> 1999	Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1990-96
	Participation politique
<i>Human development</i> 1999	Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique
World development indicators database	Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1990/1996
World employment report 1996-97 (International Labour Office, 1997)	Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1995
Knack et Keefer, 1997	Un indice sur le niveau de confiance envers son prochain

Annexe #5 Source des variables (1986-1990)

Source des variables	Description de la variable
	Dimensions politiques (Action gouvernementale)
	Politiques économiques
Analytical Databank, OCDE <i>National Accounts</i> , OECD	Dépenses courantes des administrations publiques pour 1990 (% du P.I.B) Ventilation des dépenses selon leur "nature économique" telle qu'elle est effectuée dans les comptes nationaux pour 1990 Dépenses de consommation finale -- dépenses courantes (à l'exclusion des dépenses en capital) de fonctionnement des administrations publiques, déduction faite des ventes de biens et services et de la formation de capital fixe pour compte propre ; ces dépenses incluent la rémunération des salariés, c'est-à-dire les salaires et traitements ainsi que les contributions aux régimes de sécurité sociale, de retraite, de garantie de revenu, etc. 1990 Les transferts de Sécurité sociale -- Prestations versées aux individus au titre des régimes de sécurité sociale et généralement financées par un fond spécial. 1990 Subventions et autres transferts -- Subventions (transferts courants ou subventions accordées par l'État à des entreprises publiques ou privées, essentiellement pour couvrir des pertes d'exploitation)... Autres transferts (autres transferts courants, transferts d'actifs incorporels et transferts nets en capital) 1990 Dépenses d'investissements -- formation brute de capital fixe plus variation des stocks (investissement brut). L'investissement net s'obtient en déduisant la consommation de capital fixe. 1990 Versements des intérêts des emprunts (y compris achats nets de terrains, loyers et redevances) 1990 Recettes courantes des administrations publiques pour 1990 (% du P.I.B)
Analytical Databank, OCDE Situation des salariés au regard de l'impôt et des transferts sociaux 1989/1990 (OCDE, Édition de 1997)	Versements d'impôts sur le revenu des personnes physiques célibataires en pourcentage des salaires bruts pour 1990 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen) Cotisations de sécurité sociale sur le revenu des personnes physiques en pourcentage des salaires bruts pour 1990 (Célibataire disposant d'un salaire unique égal à celui de l'ouvrier moyen) Cotisation des employeurs en pourcentage au financement de la sécurité sociale pour chaque salarié (célibataire) disposant d'un salaire unique égal à l'ouvrier moyen pour 1990 Politiques en éducation
	Dépenses de l'éducation national en pourcentage du PNB pour 1986

	Dépenses publiques en pourcentage du PIB pour la formation professionnelle du marché du travail 1988
	Santé
Eco-santé OCDE 98, OCDE, Paris, 1998.	Pourcentage des dépenses publiques accordé en santé par rapport aux dépenses publiques totales pour 1986
	Proportion des dépenses publiques en santé par rapport au dépense total du P.I.B en santé 1986
	Nombre de médecins pour 1000 habitants pour 1986
	Nombre d'années depuis l'application d'une politique dans un domaine donné (2000 - âge de la première loi = nbannées)
Social Security Online (É-U)	Vieillesse, invalidité, mort
	Maladie et maternité
	Accident de travail
	Assurance chômage
	Allocation familiale
	Les résultats et les situations (Contexte social)
	Performance économique
Statistiques de la population active :1977-1997, OCDE, 1999;	Pourcentage total de la population active qui est au chômage pour 1987
Perspectives de l'emploi, OCDE, Paris, Juin 1998.	Chômage de longue durée (12 mois et plus) par rapport au chômage total pour 1987
Perspectives économiques de l'OCDE, 64, décembre 1998, OCDE, Paris, 1998.	Croissance du Pib 1980-1989 (variation moyenne annuelle en volume %)
Analytical Databank, OECD	Taux d'emploi dans l'administration publique par rapport au taux d'emploi total pour 1990 (pourcentage)
Human development 1992	Taux d'inflation pour 1980-89
Statistique de la population active : 1977-1997 (OCDE, 1999)	Taux d'activité des femmes pour 1987
	La démographie
Human development 1992	Population active pour 1990 (pourcentage des travailleurs par rapport à la population résidente)
Eco-santé OCDE 98, OCDE, Paris, 1998.	Indice conjoncturel de fécondité (Nombre moyen d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans) pour 1986

Eurostat	Âge des femmes à la naissance du premier enfant pour 1990
	L'état de la santé
<i>Human development</i> 1992	Espérance de vie à la naissance, 1990
<i>Eco-santé OCDE</i> 98, OCDE, Paris, 1998.	Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes) pour 1986
	L'état de l'éducation
<i>Human development</i> 1992	Nombre de scientifiques et de techniciens qui font de la recherche et du développement de nouvelles connaissances et de l'application de celle-ci par 1000 habitants pour 1985-90
	Participation politique
<i>Human development</i> 1992	Pourcentage de la population qui ont voté aux dernières élections de la chambre basse ou unique
<i>Human development</i> 1992	Nombre de journaux lus quotidiennement par 1000 habitants pour 1986-88
<i>Human development</i> 1992	Proportion des salariés qui font partie d'une organisation syndicale pour 1990
<i>The World Values Study</i> , Development Research Group, The World Bank	Un indice sur le niveau de confiance envers son prochain 1990-91